



INDICATEURS DE L'EDUCATION

Edition 2014



Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification
Division des Etudes et des Statistiques

Tél : 05 37 68 72 21 Fax : 05 37 77 20 46



TABLE DES MATIERES

Introduction	1
--------------------	---

I- L'efficacité interne et la qualité de l'enseignement

A1- Les déperditions scolaires - Introduction	9
---	---

- 1. Retard scolaire 10
- 2. Taux de redoublement 12
- 3. Taux d'abandon 16
- 4. Taux d'achèvement 20

A2- La qualité de l'enseignement - Introduction	25
---	----

- 5. Ratio élèves / classes 26
- 6. Ratio élèves / enseignant 28
- 7. Taux d'encombrement 30
- 8. Taux de réussite 32

II- L'équité et les disparités dans le système d'enseignement

A1- L'équité en termes de scolarisations - Introduction	41
---	----

- 9. Taux de scolarisation 42
- 10. Parité genre en termes de scolarisation 44
- 11. Parité milieu en termes de scolarisation 46
- 12. Les disparités régionales en termes de scolarisation 48
- 13. Parité genre en termes de déperdition 50

A2- L'équité en termes de répartition des ressources - Introduction	55
---	----

- 14. Répartition des salles 56
- 15. Répartition des enseignants 58
- 16. Répartition des bénéficiaires de l'appui social 60

III- Gestion des ressources humaines

A1- Déploiement des enseignants - Introduction 62

- 17. Répartition des enseignants par milieu et genre 63
- 18. Répartition des enseignants par âge 65
- 19. Départs à la retraite et besoins futures des enseignants 67
- 20. Répartition des enseignants en surnombres / en besoins 69
- 21. Charge horaire enseignants 71

A2- Formation des enseignants - Introduction 76

- 22. Répartition des enseignants par grade 77
- 23. Répartition des enseignants par nombre d'années d'expériences 79
- 24. Formation initiale des enseignants 81
- 25. Formation continue des enseignants 83

LISTE DES GRAPHES

I- L'efficacité interne et la qualité de l'enseignement

A1- Les déperditions scolaires

• Graphique 1 : Proportion d'élèves en retard scolaire	11
• Graphique 2 : Proportion d'élèves en retard scolaire d'une année	11
• Graphique 3 : Proportions d'élèves en retard de 2 années et plus	11
• Graphique 4 : Taux moyen de redoublement	13
• Graphique 5 : Taux de redoublement par niveaux au primaire	13
• Graphique 6 : Taux de redoublement par niveaux au collégial	13
• Graphique 7 : Taux de redoublement par niveaux au qualifiant	13
• Graphique 8 : Taux de redoublement au primaire par région 2013-14	14
• Graphique 9 : Taux de redoublement au collégial par région 2013-14	15
• Graphique 10 : Taux de redoublement au qualifiant par région 2013-14	15
• Graphique 11 : Taux moyen d'abandon par cycle (Primaire, collégial et qualifiant)	17
• Graphique 12 : Taux d'abandon par niveau au primaire	17
• Graphique 13 : Taux d'abandon par niveau au collégial	17
• Graphique 14 : Taux d'abandon par niveau au qualifiant	17
• Graphique 15 : Taux d'abandon au primaire par région 2013-14	18
• Graphique 16 : Taux d'abandon au collégial par région 2013-14	19
• Graphique 17 : Taux d'abandon au qualifiant par région 2013-14	19
• Graphique 18 : Taux d'achèvement du primaire	21
• Graphique 19 : Taux d'achèvement du primaire + collégial	21
• Graphique 20 : Taux d'achèvement du primaire + collégial + qualifiant	21
• Graphique 21 : Profils de scolarisation (Elèves retenus par niveau scolaire d'une cohorte de 100 élèves inscrite auparavant en 1ère année primaire)	21

A2- La qualité de l'enseignement

• Graphique 22 : Ratio élèves/classe au primaire	27
• Graphique 23 : Ratio élèves/classe au collégial	27
• Graphique 24 : Ratio élèves/classe au qualifiant	27
• Graphique 25 : Ratio élèves/classe par pays	27
• Graphique 26 : Ratio élèves/enseignant au primaire	29
• Graphique 27 : Ratio élèves/enseignant au collégial	29
• Graphique 28 : Ratio élèves/enseignant au qualifiant	29
• Graphique 29 : Proportion des classes ayant 41 élèves et plus au primaire	31
• Graphique 30 : Proportion des classes ayant 41 élèves et plus au collégial	31
• Graphique 31 : Proportion des classes ayant 41 élèves et plus au qualifiant	31
• Graphique 32 : Proportion des classes ayant 45 élèves et plus par cycle	31
• Graphique 33 : Taux de réussite en 6ème année primaire	33
• Graphique 34 : Taux de réussite en 3ème année secondaire collégial	33
• Graphique 35 : Taux de réussite au baccalauréat	33

II- L'équité et les disparités dans le système d'enseignement

A1- L'équité en termes de scolarisations

• Graphique 36 : Taux spécifique de scolarisation par tranche d'âge	43
• Graphique 37 : Taux spécifique de scolarisation 6-11 ans	43
• Graphique 38 : Taux spécifique de scolarisation 12-14 ans	43
• Graphique 39 : Taux spécifique de scolarisation 15-17 ans	43
• Graphique 40 : Indice de parité genre au primaire	45
• Graphique 41 : Indice de parité genre au secondaire collégial	45
• Graphique 42 : Indice de parité genre au secondaire qualifiant	45
• Graphique 43 : Indice de parité milieu au primaire	47
• Graphique 44 : Indice de parité milieu au secondaire collégial	47
• Graphique 45 : Indice de parité milieu au secondaire qualifiant	47
• Graphique 46 : Taux de scolarisation des enfants de 6-11 ans par régions au primaire	49
• Graphique 47 : Taux de scolarisation des enfants de 12-14 ans par régions au secondaire collégial	49
• Graphique 48 : Taux de scolarisation des enfants de 15-17 ans par régions au secondaire qualifiant	49
• Graphique 49 : Parité genre en termes de redoublement scolaire	51
• Graphique 50 : Parité genre en termes d'abandon scolaire	51
• Graphique 51 : Parité genre en termes de rétention scolaire	51

A2- L'équité en termes de répartition des ressources

• Graphique 52 : Répartition des salles par cycles et par milieu en 2013-14	57
• Graphique 53 : Courbe de Lorenz (Salles du primaire par régions en 2013-14)	57
• Graphique 54 : Courbe de Lorenz (Salles du collégial par régions en 2013-14)	57
• Graphique 55 : Courbe de Lorenz (Salles du qualifiant par régions en 2013-14)	57
• Graphique 56 : Répartition des enseignants par cycles et par milieu en 2013-14	59
• Graphique 57 : Courbe de Lorenz (Enseignants du primaire par régions en 2013-14)	59
• Graphique 58 : Courbe de Lorenz (Enseignants du collégial par régions en 2013-14)	59
• Graphique 59 : Courbe de Lorenz (Enseignants du qualifiant par régions en 2013-14)	59
• Graphique 60 : Courbe de Lorenz (Bénéficiaires de la restauration au primaire par régions en 2013-14)	61
• Graphique 61 : Courbe de Lorenz (Internes du collégial par régions en 2013-14)	61
• Graphique 62 : Courbe de Lorenz (Internes du qualifiant par régions en 2013-14)	61

III- Gestion des ressources humaines

A1- Déploiement des enseignants

• Graphique 63 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région	64
• Graphique 64 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région au primaire	64
• Graphique 65 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région au collégial	64
• Graphique 66 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région au qualifiant	64
• Graphique 67 : Enseignants du primaire par tranches d'âges en 2013-14	66
• Graphique 68 : Enseignants du collégial par tranches d'âges en 2013-14	66
• Graphique 69 : Enseignants du qualifiant par tranches d'âges en 2013-14	66
• Graphique 70 : Départs à la retraite des enseignants comparés aux départs de la fonction publique	68
• Graphique 71 : Besoins en enseignants comparés aux départs à la retraite	68
• Graphique 72 : Besoins en enseignants par cycle	68
• Graphique 73 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin par cycle	70
• Graphique 74 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin au primaire par régions	70
• Graphique 75 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin au collégial par régions	70
• Graphique 76 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin au qualifiant par régions	70
• Graphique 77 : Répartition des enseignants selon la charge horaire effective au primaire	72
• Graphique 78 : Répartition des enseignants selon la charge horaire effective au collégial	72
• Graphique 79 : Répartition des enseignants selon la charge horaire effective au qualifiant	72

A2- Formation des enseignants

• Graphique 80 : Répartition des enseignants du primaire par grade (2013-14)	78
• Graphique 81 : Répartition des enseignants du collégial par grade (2013-14)	78
• Graphique 82 : Répartition des enseignants du qualifiant par grade (2013-14)	78
• Graphique 83 : Répartition des enseignants par cadre dans chaque cycle (2013-14)	78
• Graphique 84 : Répartition des enseignants par années d'expériences	80
• Graphique 85 : Répartition des enseignants du primaire par années d'expériences	80
• Graphique 86 : Répartition des enseignants du collégial par années d'expériences	80
• Graphique 87 : Répartition des enseignants du qualifiant par années d'expériences	80
• Graphique 88 : Evolution des lauréats des centres de formation	82
• Graphique 89 : Recrutement direct des enseignants entre 2008 et 2010	82
• Graphique 90 : Evolution des effectifs des stagiaires des centres de formation	82

Introduction

La publication des indicateurs de l'éducation poursuit un objectif global de reddition de comptes, et ce à travers la diffusion de données précises sur le bilan des performances du système éducatif.

La présente édition des indicateurs de l'éducation envisage de cibler les thèmes qui semblent préoccuper l'opinion publique. Il s'agit surtout des aspects relatifs à l'efficacité du système, à la qualité de l'enseignement, à l'équité en matière de scolarisation et de répartition des ressources et à la gestion des ressources humaines.

Ainsi cette édition, sans vouloir être exhaustive, traite séparément trois thèmes :

- 1 - l'efficacité interne et la qualité de l'enseignement ;
- 2 - l'équité et les disparités dans le système d'enseignement ;
- 3 - la gestion des ressources humaines.

Chaque thème, subdivisé en deux axes, est approché selon l'appréciation d'un certain nombre d'indicateurs. Lesquels sont présentés sous forme de fiches où sont regroupées des données et des interprétations qui permettent de décrire et de comprendre les évolutions et les tendances de ces indicateurs.

Comme pour la première édition des indicateurs de l'enseignement scolaire, cette deuxième édition considère les trois niveaux de l'enseignement scolaire : le primaire, le secondaire collégial et le secondaire qualifiant et envisage d'atteindre deux objectifs spécifiques :

- 1 - décrire et analyser l'évolution des indicateurs de chaque thème ;
- 2 - soulever et souligner les forces ou les faiblesses du système de l'enseignement scolaire.

L'efficacité interne et la qualité de l'enseignement







L'efficacité interne de l'éducation s'intéresse aux relations entre les inputs et les outputs éducatifs. Toute mesure tendant à établir une relation entre les résultats obtenus et les ressources engagées, peut contribuer à évaluer l'efficacité interne. Par contre la qualité de l'enseignement est un concept difficile à cerner puisqu'il nous renvoie à l'impact du système éducatif sur la société vis-à-vis aux objectifs et finalités du système éducatif.

Nonobstant ces considérations théoriques, la communauté éducative est presque unanime sur la nécessité d'approcher ces phénomènes à travers des indicateurs usuels, facilement mesurables, mais qui peuvent traduire d'une manière ou d'une autre l'ampleur de ces phénomènes.

Ainsi l'efficacité interne du système éducatif est approchée par la mesure des déperditions scolaires et la qualité de l'enseignement à travers la quantité et la qualité des ressources utilisées ou les résultats obtenus en tant que scores des élèves aux tests et examens.

Il importe de signaler, aussi, que parfois des indicateurs, tels que le taux d'achèvement, peuvent être usités autant pour l'évaluation de l'efficacité interne que pour l'évaluation de la qualité.



A1-Les dépenses scolaires





La notion de déperdition scolaire est généralement utilisée pour désigner deux importants phénomènes à savoir le redoublement et l'abandon scolaire. Néanmoins, le retard scolaire est introduit dans cette section pour dévoiler spécialement l'impact du redoublement sur le cursus scolaire des élèves.

Il se trouve, donc, qu'un tiers des élèves du primaire et plus que la moitié des élèves de l'enseignement secondaire sont en retard d'au moins une année. Les taux de redoublement ont atteint, en 2013-14, 11% au primaire, 16,6% au collégial et 17,9% au qualifiant et les taux d'abandon sont respectivement de l'ordre de 2,5%, 10,6% et 11,9%.

Ainsi, les déperditions scolaires au Maroc sont énormes du fait que les taux de redoublement et d'abandon sont élevés. Les taux d'achèvement illustrent bien ces déperditions. En effet parmi 100 élèves inscrits auparavant en 1ère année primaire seulement 88 élèves parviennent à la 6ème année primaire, 66 à la 3ème année collégiale et 35 à la 2ème année baccalauréat.



A1- Les déperditions scolaires

Au Maroc, les élèves réalisent « normalement » un parcours de douze ans dans l'enseignement obligatoire. Une proportion importante d'élèves s'écarte de cette norme. En moyenne, près d'un élève sur 3 se trouve en retard scolaire au primaire et plus d'un élève sur 2 au secondaire.

Un enfant ayant 6 ans durant l'année civile entre en première année primaire. En fin de secondaire qualifiant, après un parcours de douze ans, il doit donc sortir l'année de ses 18 ans. Or cela n'est pas souvent le cas : sur l'ensemble du parcours, on observe un pourcentage élevé d'élèves présentant un retard scolaire c'est-à-dire ayant un âge supérieur à l'âge correspondant à leurs niveaux scolaires.

Le retard scolaire est vraisemblablement prédictif de l'échec scolaire. Le retard précède toujours l'échec et y aboutit fréquemment si aucune action préventive n'est mise en place. Il apparaît généralement dès le début d'apprentissage.

Bien que le retard scolaire soit lié spécialement aux inscriptions tardives et au redoublement, la proportion minime des inscriptions tardives laisse présager, sans risque d'erreur, que le redoublement est la principale cause du retard scolaire.

Les graphiques ci-contre retracent l'évolution des parts des élèves en retard scolaire durant la période 2007-13. Globalement l'évolution du retard scolaire, durant cette période, se caractérise par une diminution continue et probante dans les trois cycles d'enseignement. Ainsi la part des élèves en retard est passée de 48,6%, en 2007-08, à 34,9%, en 2013-14, au primaire, de 65,8% à 50,9% au collégial et de 73,1% à 58,9% au qualifiant.

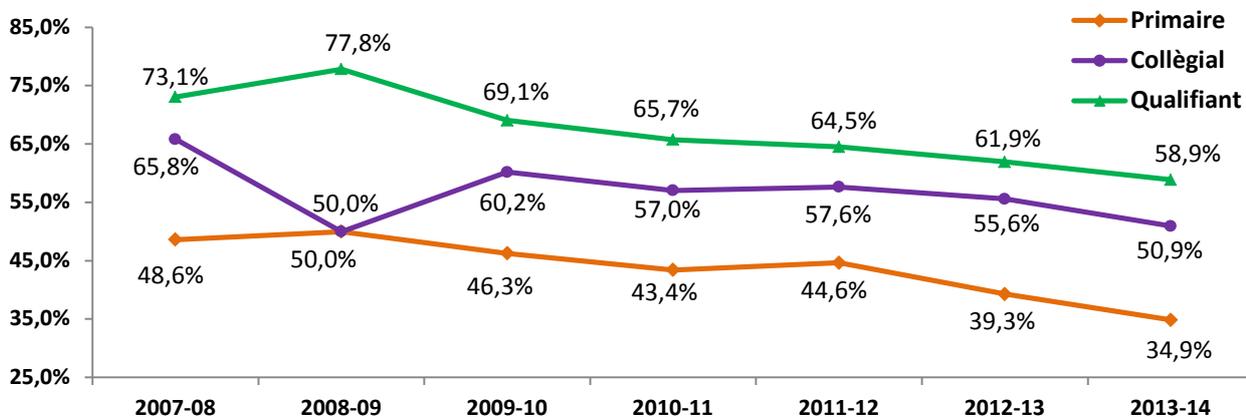
Si l'on s'intéresse au retard scolaire d'une seule année, il se trouve que, pour l'année 2013-14, plus d'un élève sur cinq est en retard scolaire au primaire et près d'un élève sur quatre est en retard au secondaire.

La situation est plus alarmante quand au retard de deux années et plus, celui-ci ne fait que s'accumuler de plus en plus en remontant les niveaux d'enseignement. En effet, en 2013-14, près d'un élève sur 4 se trouve en retard au collégial, et près d'un élève sur trois est en retard au secondaire qualifiant.

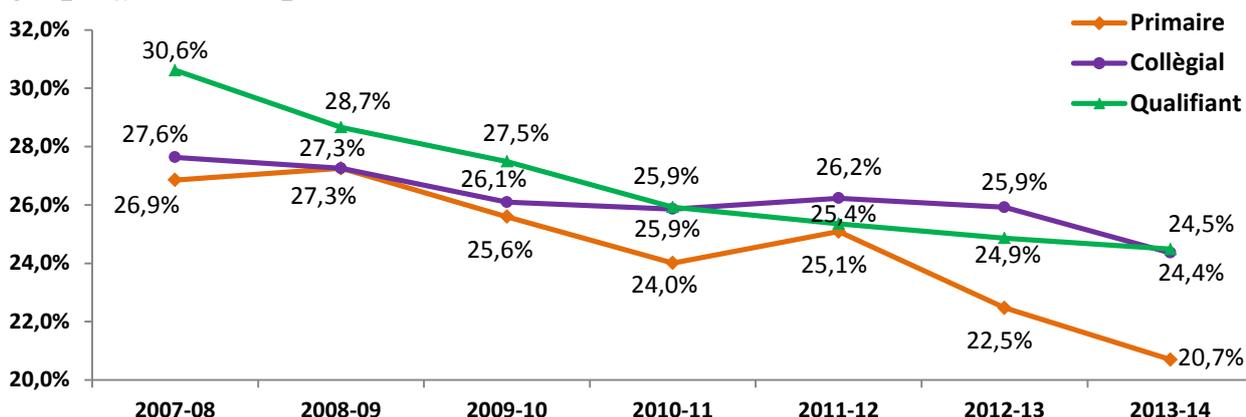
Les évolutions des parts des élèves en retard de deux années et plus selon le cycle présentent de légers infléchissements durant la période 2007-2013. Elles sont passées de 21,7% à 14,2% au primaire, de 38,2% à 26,6% au collégial, et de 42,5% à 34,4% au secondaire qualifiant.



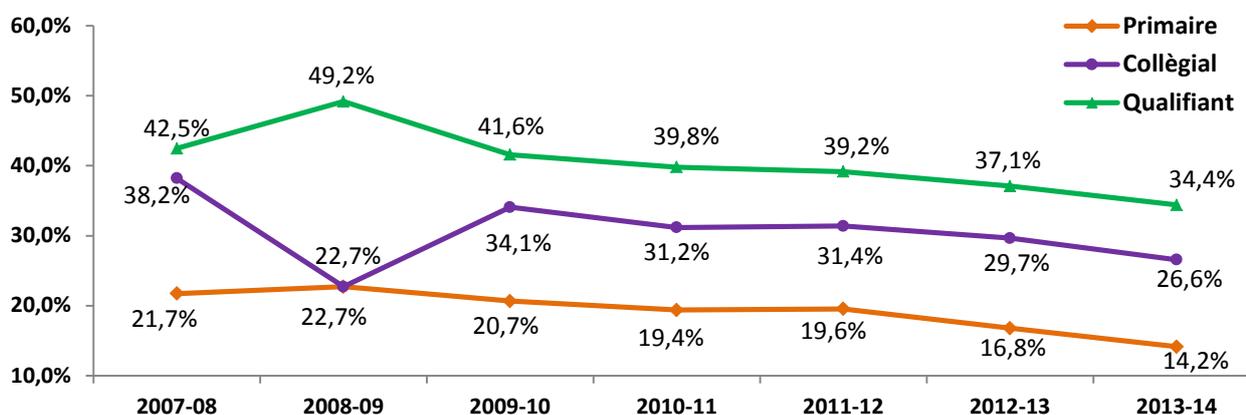
Graphique 1 : Proportion d'élèves en retard scolaire



Graphique 2 : Proportion d'élèves en retard scolaire d'une année



Graphique 3 : Proportions d'élèves en retard de 2 années et plus





A1- Les déperditions scolaires

L'étude longitudinale des taux de redoublement montre que dans une classe de l'école primaire, en moyenne, plus d'1 élève sur 10 redouble, alors que pour les deux cycles du secondaire, on dénombre plus d'1 élève redoublant sur 6.

Le phénomène du redoublement devient de plus en plus inquiétant eu égard à sa persistance. Ainsi durant les sept dernières années les taux moyens de redoublement par cycles sont passés de 12,7%, en 2007-08, à 11%, en 2013-14, au primaire, de 16,4% à 16,6% au collégial et de 17,5% à 17,9% au qualifiant.

Il importe de noter que le redoublement touche les garçons plus que les filles dans les trois cycles de l'enseignement scolaire avec d'importants écarts. En 2013-14, le taux moyen de redoublement a atteint 13,1% pour les garçons, contre 8,6% pour les filles, au primaire. Pour les deux cycles du secondaire ce taux est respectivement de l'ordre de 20,5% pour les garçons contre 11,7% pour les filles au collégial et de 21,8% contre 13,7% au qualifiant.

La répartition des taux moyens de redoublement par région révèle une dispersion accentuée, pour le primaire, allant de 7,1% au grand Casablanca jusqu'à 13,6% à Sous Massa Daraa. Quant au collégial, on distingue presque la même dispersion qui va de 13,1% à Oued Eddahab Lagouira jusqu'à 19,4% à Laayoune Boujdour Sakia Lahmra. La même situation est aussi constatée pour le secondaire qualifiant avec un minimum de 13,9% enregistré à Oued Eddahab Lagouira et un maximum de 20,6% à Doukala Abda.

Si l'on s'intéresse au redoublement par niveau scolaire, les taux les plus élevés sont enregistrés dès la première année primaire et se situent ensuite vers les niveaux terminaux des deux cycles de l'enseignement secondaire.

Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'une part importante des élèves de la 1ère année primaire n'ont pas reçu de scolarisation préscolaire et par suite ne réussissent pas leur adaptation pendant les premiers niveaux du primaire. En outre les difficultés d'accès à l'école en milieu rural affectent plus les jeunes enfants. Pour ces constats relatifs aux années terminales des deux cycles du secondaire, ils sont dû, entre autres, à ce que ces années terminales sont sanctionnées par des examens normalisés.

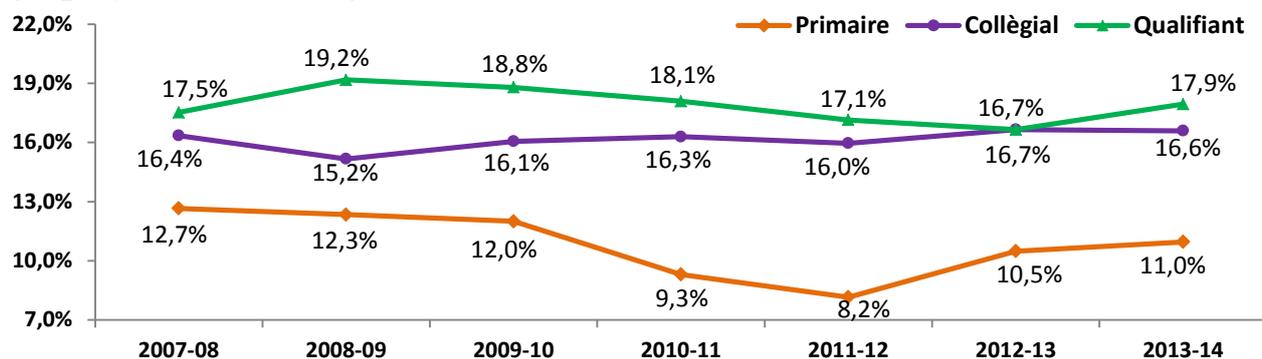
Le graphique 5 affiche, par année d'études, les taux de redoublement dans l'enseignement secondaire collégial de 2007-2008 à 2013-2014. Le secondaire collégial présente des caractéristiques particulières. En 1ère et 2ème années, les taux de redoublement sont presque stables et s'articulent autour de 8%. En 3ème année, le taux de redoublement est très élevé et stagne autour de 30%.

La moyenne observée du taux de redoublement dans le secondaire qualifiant, cache des disparités énormes entre les niveaux d'enseignement. Ces valeurs sont très accentuées pour la 2ème année baccalauréat là où le taux de redoublement est resté oscillant entre 30,3% en 2007-2008 et 29,7% en 2013-2014.

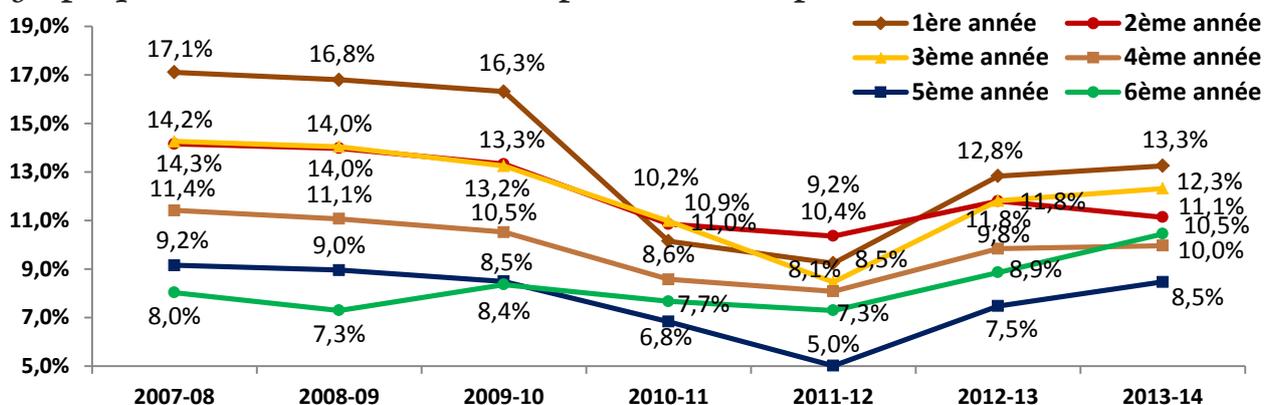
2- Taux de redoublement



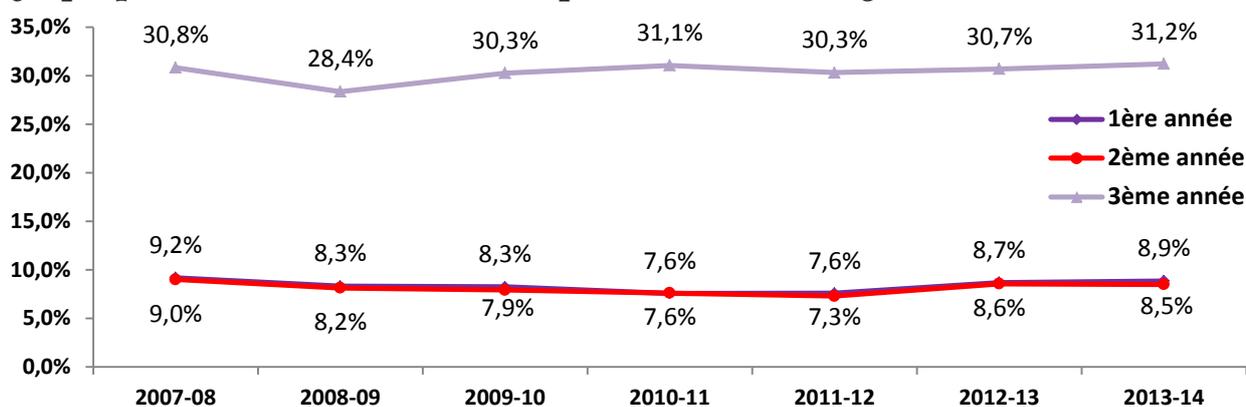
Graphique 4 : Taux moyen de redoublement



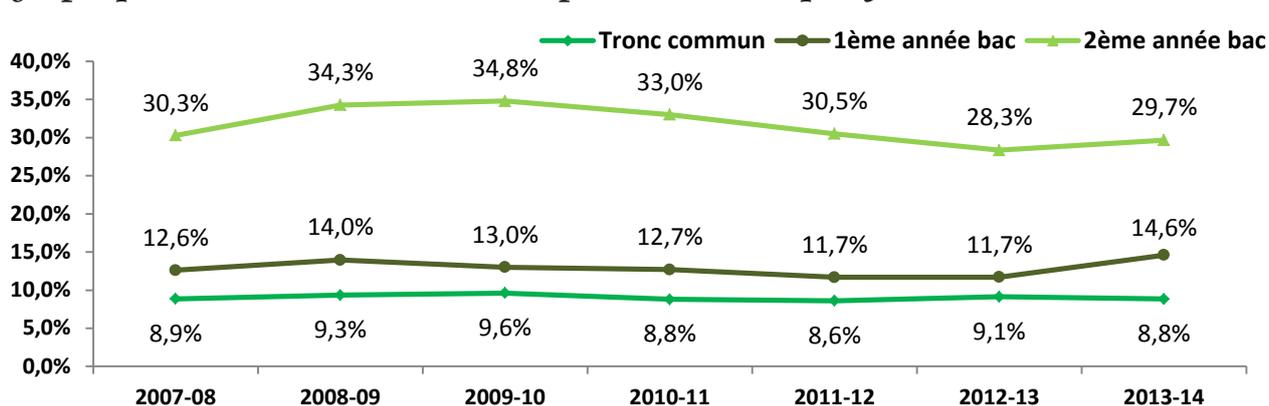
Graphique 5 : Taux de redoublement par niveaux au primaire



Graphique 6 : Taux de redoublement par niveaux au collégial



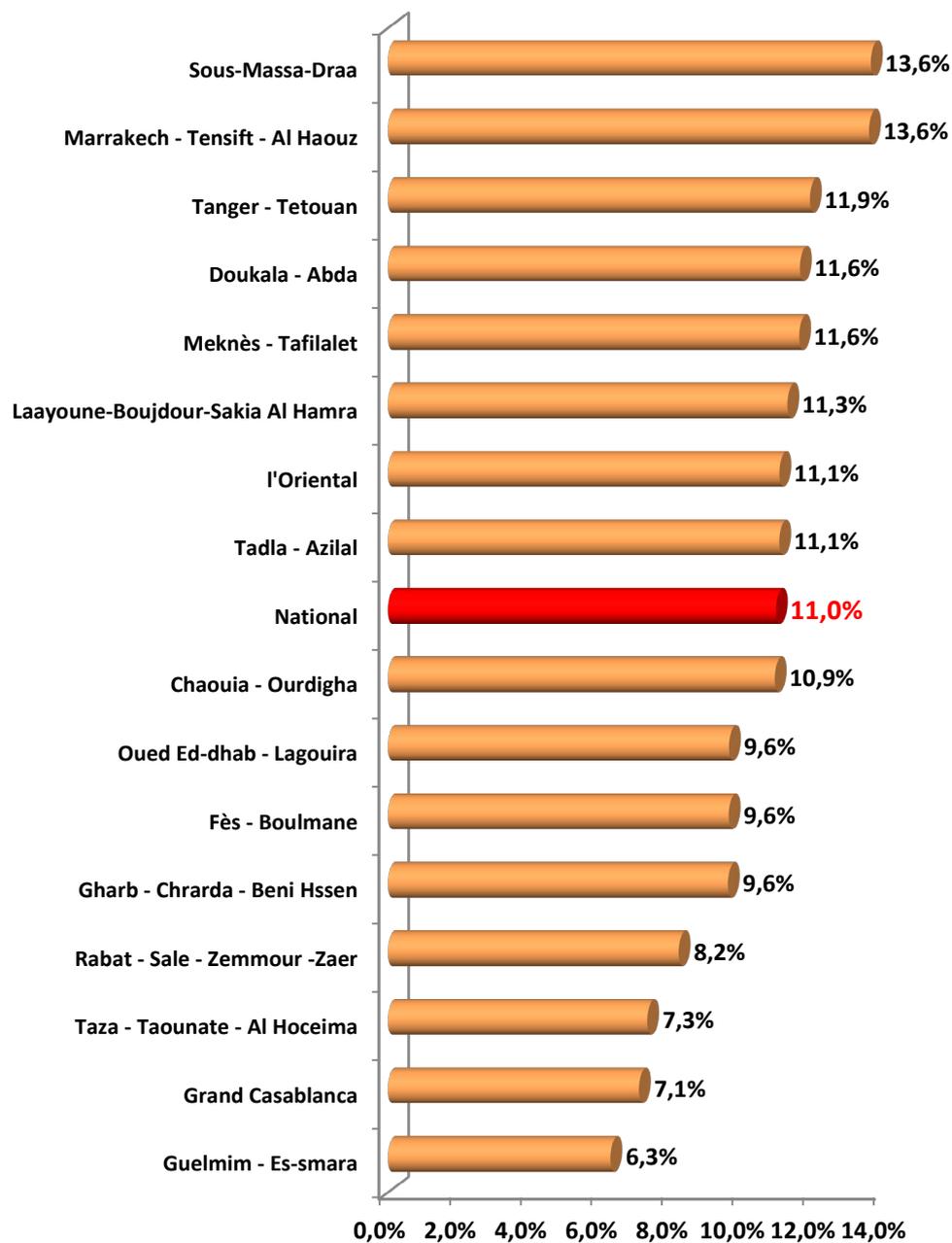
Graphique 7 : Taux de redoublement par niveaux au qualifiant





A1- Les déperditions scolaires

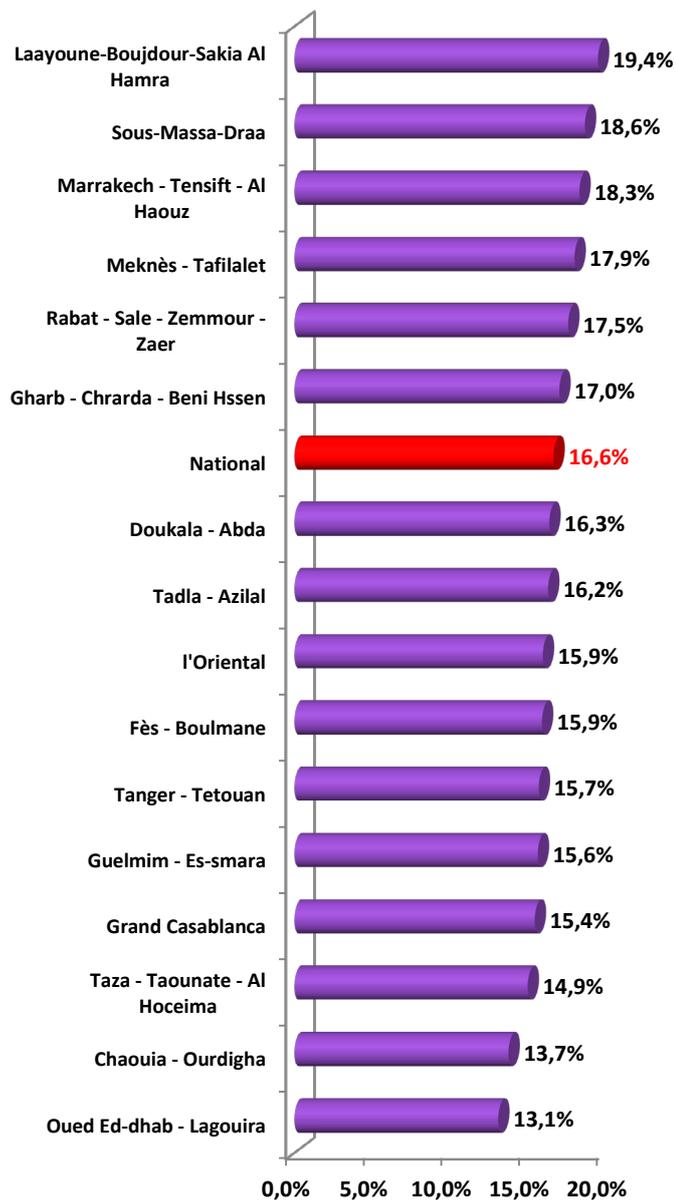
Graphique 8 : Taux de redoublement au primaire par région 2013-14



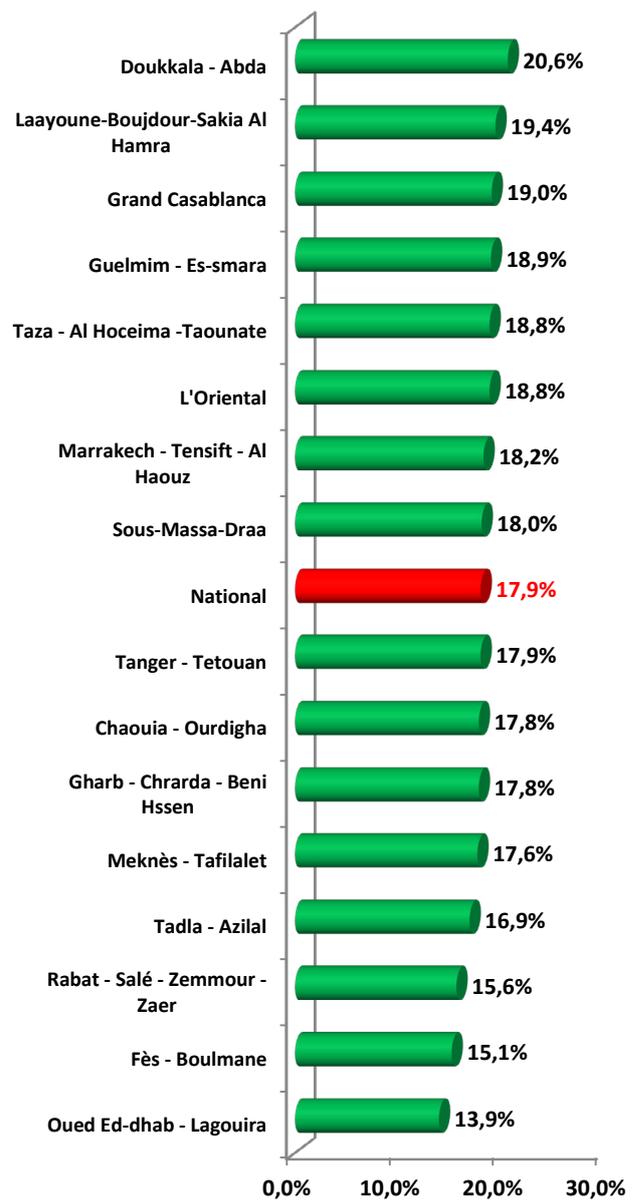
2- Taux de redoublement



Graphique 9 : Taux de redoublement au collégial par région 2013-14



Graphique 10 : Taux de redoublement au qualifiant par région 2013-14





A1- Les déperditions scolaires

L'abandon scolaire s'est manifestement rétréci au primaire, surtout pendant les dernières années. En effet le taux moyen d'abandon est passé de 5,4% en 2007-08 à 1,9% en 2012-13, tout en enregistrant une infime remonté à 2,5%, en 2013-14. Par contre, pour les deux cycles du secondaire, le phénomène reste à des niveaux préoccupant : 10,6% au collégial et 11,9% au qualifiant en 2013-14, même si les taux moyens d'abandons se sont infléchis considérablement durant les dernières années.

La probabilité d'abandonner est significativement plus forte quand le niveau scolaire des parents est plus faible, quand l'élève a déjà redoublé, quand il est fils d'agriculteur vivrier, quand il participe à des activités domestiques et productives etc. Globalement et d'après plusieurs études, les causes du phénomène sont multiples; il en va de la qualité des équipements scolaires jusqu'aux mœurs et coutumes culturelles des populations.

Durant la période 2007-2013 les taux d'abandon, au niveau national, ont perçu un infléchissement notable en passant de 5,4%, en 2007-08, à 1,9%, en 2012-13, au primaire, puis de 13,4% à 9,3% au collégial, et de 14,5% à 8,7% au qualifiant. Cependant cette tendance à la baisse ne s'est pas maintenue en 2013-14, puisque ces taux sont revus à la hausse dans les trois cycles. Ainsi les taux d'abandon moyens par cycle se sont élevés à 2,5% au primaire, à 10,6% au collégial et 11,9% au qualifiant.

Contrairement au redoublement, l'abandon touche plus les filles que les garçons, et ceci au primaire seulement. Au collégial la situation est inversée, les garçons quittent les bancs de l'école plus que les filles, alors qu'au qualifiant la situation est à peu près égalitaire entre filles et garçons. Ainsi les taux d'abandon enregistré, en 2013-14, sont de l'ordre de 1,8% pour les garçons, contre 3,4% pour les filles au primaire, puis de 11,7% contre 9,9% au collégial, et de 11,6% contre 12,1% au qualifiant.

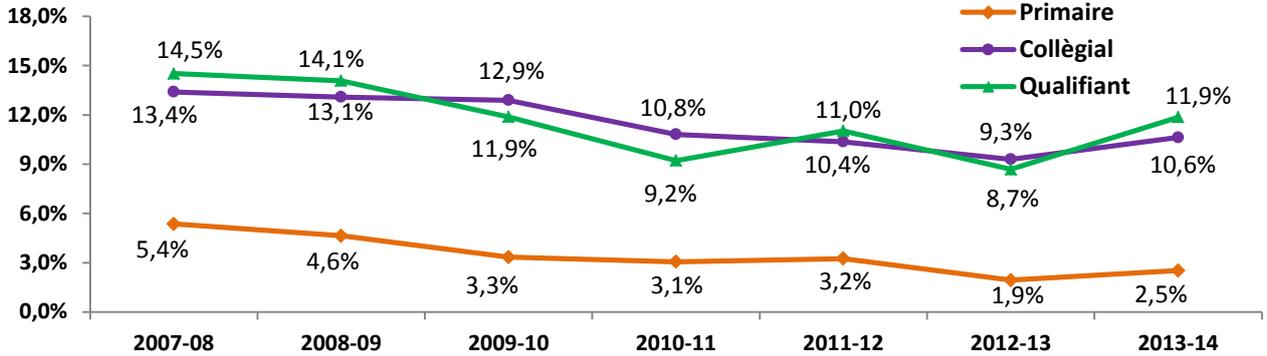
Quant à la répartition du phénomène par niveau scolaire, il semble qu'il est nettement plus fréquent dans les années terminales de chaque cycle. A cet effet, le taux d'abandon en 6ème année primaire a atteint 6,9%, en 2013-14, celui de la troisième année collégial est de l'ordre de 16,8%, et en 2ème année baccalauréat, il parvient à 20,6%.

Quant à la distribution du phénomène de l'abandon par régions, il semble qu'il présente une nette disparité entre régions. En effet, les taux d'abandon, au primaire vont de 0% pour les régions de Rabat et de Casablanca pour atteindre 6,2% dans la région de Taza-Taounate-Al Hoceima. Ceux du collégial vont de 6,9% à Oued Ed-dahab-Lagouira jusqu'à 13% à Douk-kala-Abda.

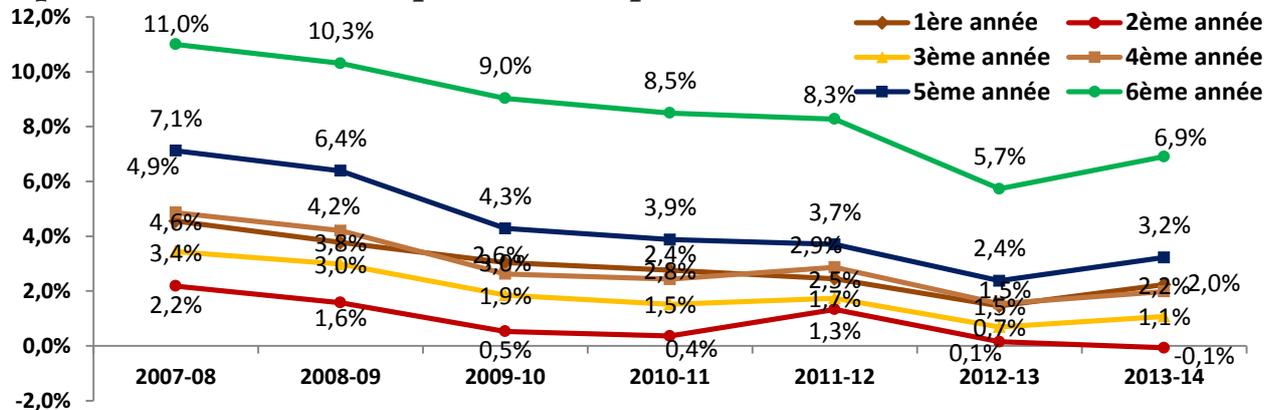
3- Taux d'abandon



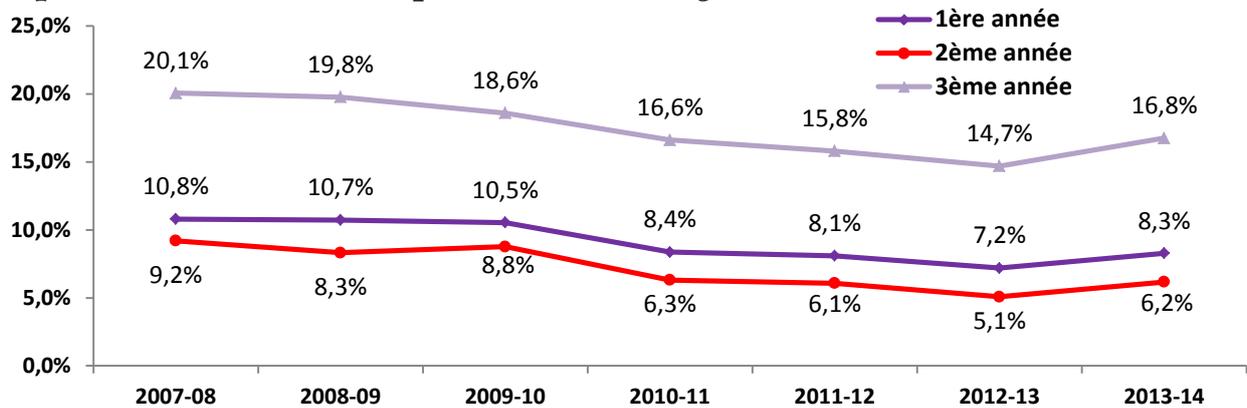
Graphique 11 : Taux moyen d'abandon par cycle (Primaire, collégial et qualifiant)



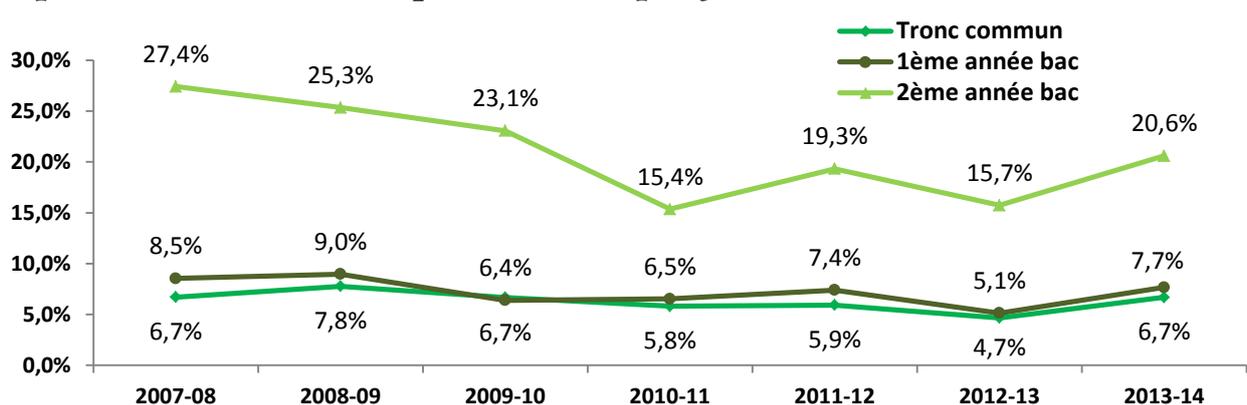
Graphique 12 : Taux d'abandon par niveau au primaire



Graphique 13 : Taux d'abandon par niveau au collégial



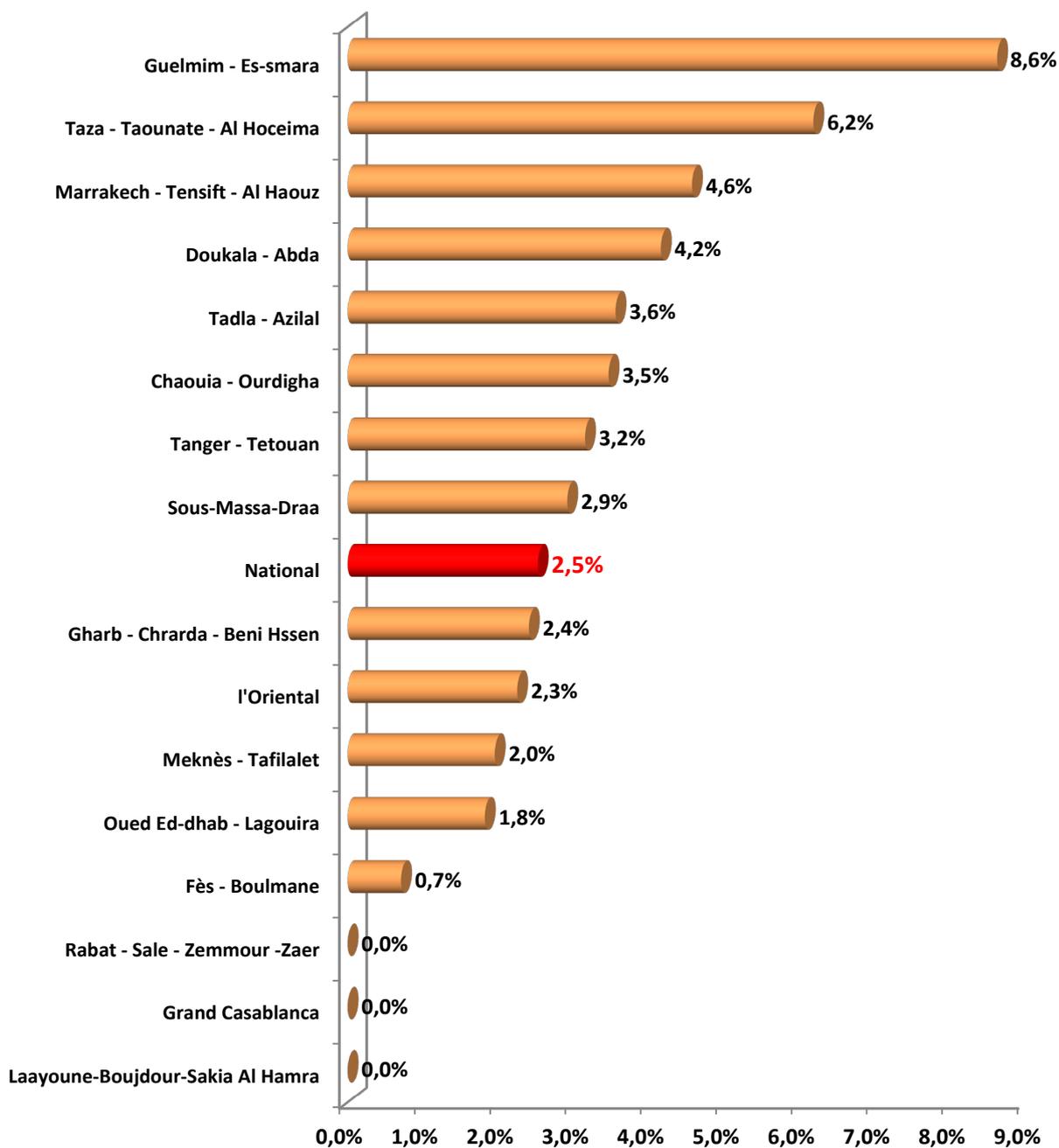
Graphique 14 : Taux d'abandon par niveau au qualifiant





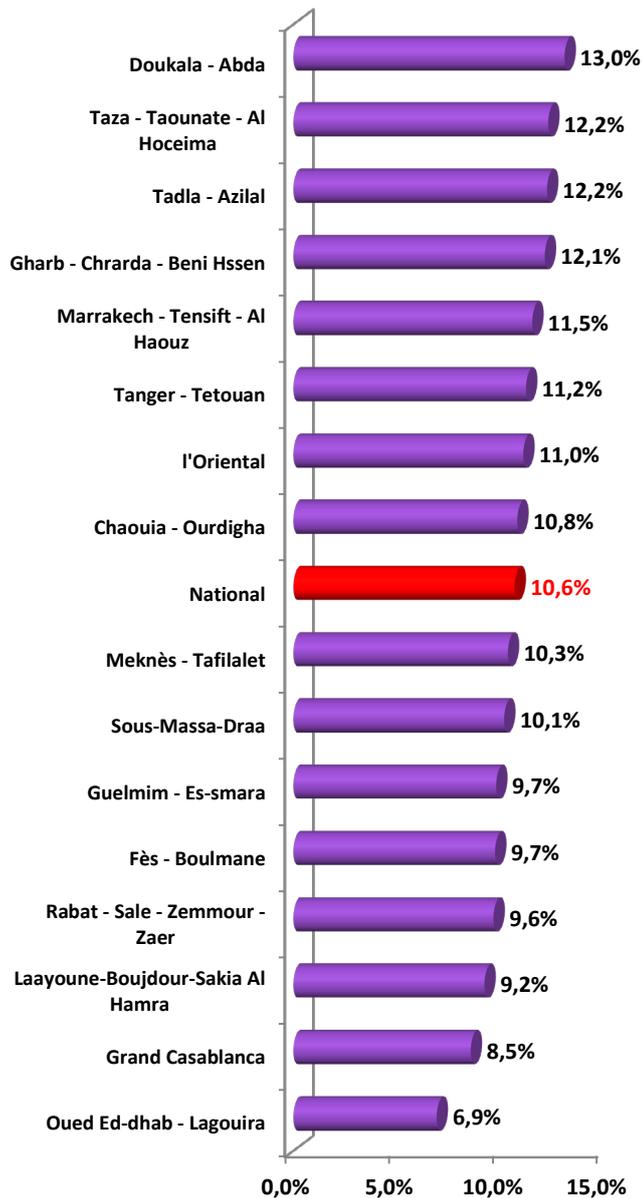
A1- Les déperditions scolaires

Graphique 15 : Taux d'abandon au primaire par région 2013-14

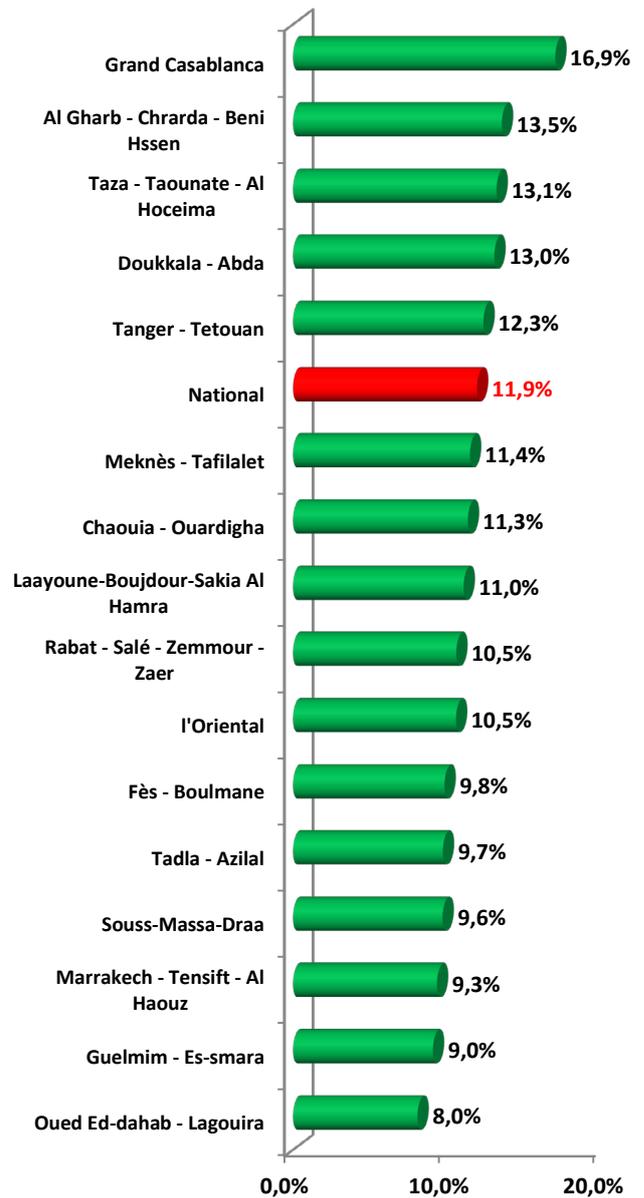




Graphique 16 : Taux d'abandon au collégial par région 2013-14



Graphique 17 : Taux d'abandon au qualifiant par région 2013-14





A1- Les déperditions scolaires

La rétention des élèves dans le cursus scolaire est entrain de s'améliorer ces dernières années. En effet, en 2013-14, parmi 100 élèves inscrits auparavant en 1ère année primaire, 88 atteignent la 6ème année primaire, 66 arrivent à la 3ème année collégiale et 36 survivent jusqu'à la 2ème année baccalauréat, alors qu'en 2007-08, parmi les 100 élèves ceux qui atteignaient successivement les trois paliers sus cité sont de l'ordre de 73, 48 et 24.

Globalement les taux d'achèvement des cycles d'enseignement ont perçue une nette amélioration entre 2007-08 et 2012-13, tout en accusant un petit recule en 2013-14. Ainsi le taux d'achèvement est passé de 72,6% en 2007-08 à 90,2% en 2012-13, puis à 87,8% en 2013-14 pour le primaire. Et, respectivement, de 48,1% à 70,6%, puis à 65,6% pour les deux cycles primaire et collégial et de 23,6% à 41,9%, puis à 34,6% pour les trois cycles : primaire, collégial et qualifiant.

La même tendance est observée pour les taux moyens d'abandon, puisque le taux d'achèvement est étroitement lié aux nombres d'abandons enregistrés chaque année scolaire.

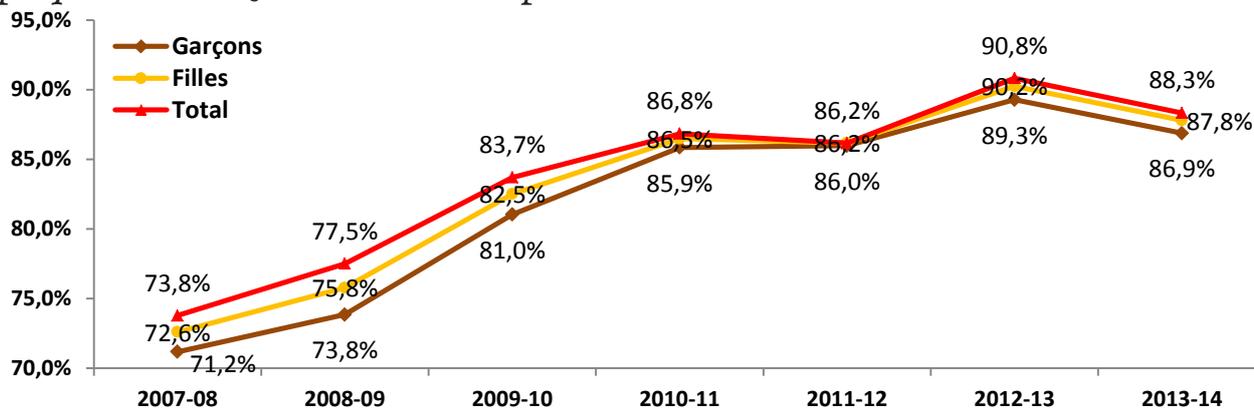
Il importe de noter, aussi, que les filles réalisent des taux d'achèvement nettement meilleurs que ceux des garçons, ce qui conforte l'idée que les filles une fois qu'elles accèdent à l'école sont plus susceptible d'y rester jusqu'à la fin du cursus scolaire. Ainsi, la proportion des filles qui réussissent l'achèvement de tout le cursus scolaire est de 41,8%, en 2013-14, alors que celle des garçons n'est que de 28,2%.

Pour évaluer l'effet de la lutte contre les déperditions scolaires, nous avons construit deux chemine-ments théoriques à partir de deux cohortes fictives sur lesquelles sont appliqués transversalement les taux d'écoulement de deux périodes. La courbe en rouge (Graphique 21) schématise le cheminement construit à partir des taux d'écoulement entre 2012-13 et 2013-14, et celle en bleu correspond au parcours élaboré selon les taux de 2006-07 et 2007-08.

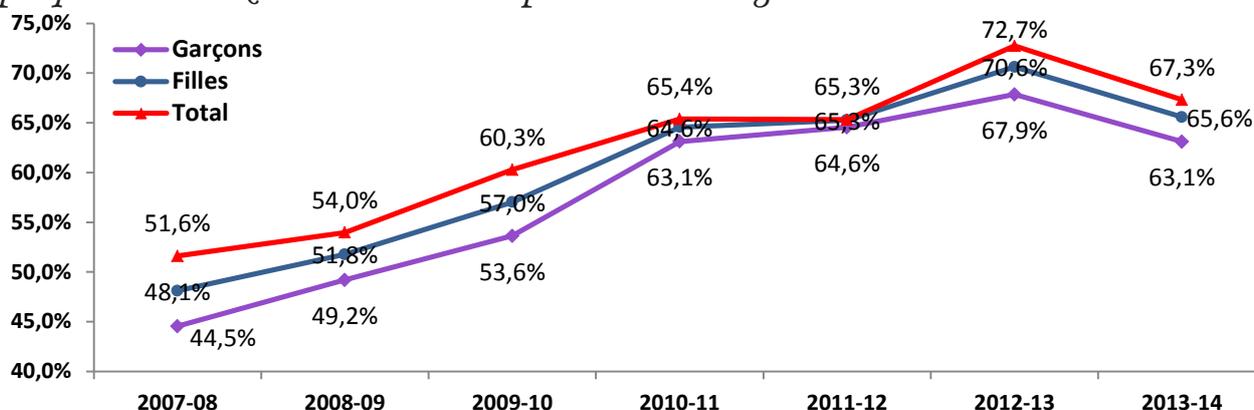
Il en résulte que, pour la courbe en rouge, parmi 100 élèves ayant accéder à la 1ère année primaire auparavant, 88 atteignent la 6ème année primaire, 66 terminent l'enseignement collégial et seulement 35 arrivent à la fin du secondaire qualifiant. Par contre les données relatives à 2007-08 témoignent d'un cheminement où les déperditions étaient plus prononcées. L'écart entre les deux cheminements atteste que, pendant les 7 dernières années, les déperditions le long du cursus scolaire ont nettement diminués.



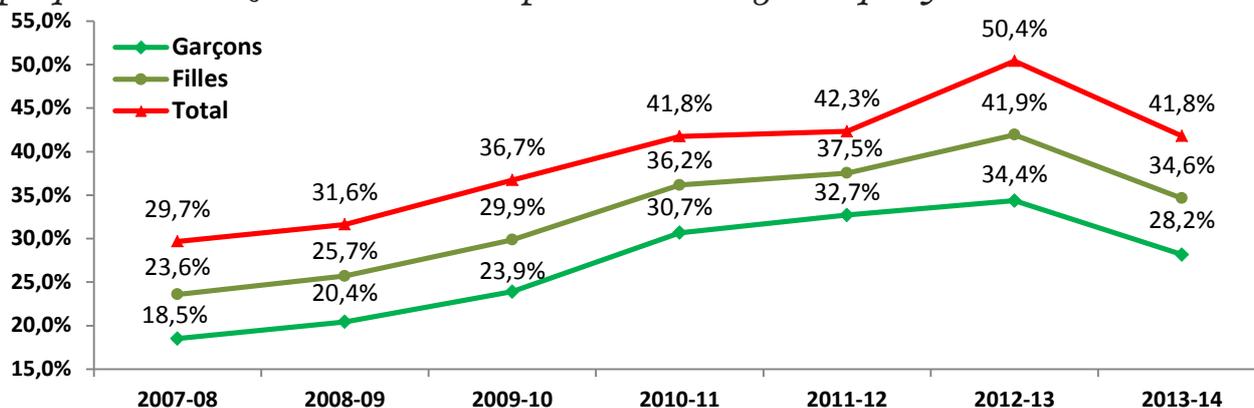
Graphique 18 : Taux d'achèvement du primaire



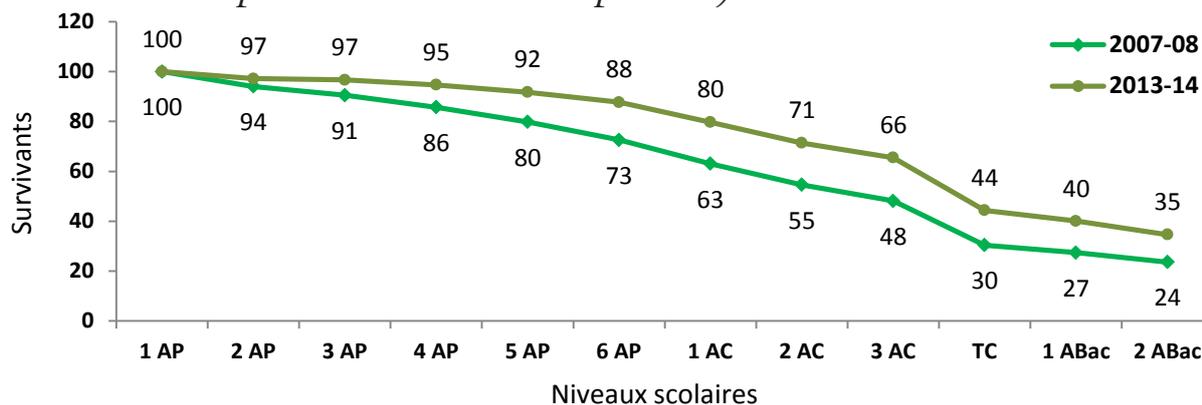
Graphique 19 : Taux d'achèvement du primaire + collégial



Graphique 20 : Taux d'achèvement du primaire + collégial + qualifiant



Graphique 21 : Profils de scolarisation (Elèves retenus par niveau scolaire d'une cohorte de 100 élèves inscrite auparavant en 1ère année primaire)



A2-La qualité de l'enseignement



La qualité de l'enseignement est appréhendé, ici, par une multitude d'indicateurs qui ont trait aux ressources utilisées, aux conditions d'enseignement et aux résultats des examens normalisés.

Ainsi, les ratios élèves/enseignants ont atteint, en 2013-14, 27,5 au primaire, 26,4 au collégial et 17,2 au qualifiant. Les ratios élèves/classe sont respectivement de l'ordre de 28,5; 38,4 et 36,3. Quand à la proportion des classes de 41 élèves et plus, elle s'établie à 8,4 au primaire, 29,1 au collégial, 28,9 au qualifiant. Les taux de réussite aux examens de fin de cycle sont de l'ordre de 83,6% pour le primaire, 51,9% au collégial et 53,1% au qualifiant.

Il en résulte que la qualité de l'enseignement au Maroc est globalement insatisfaisante eu égard au faible encadrement des élèves, au surnombre des classes, et aux faibles scores des élèves dans les examens normalisés.



A2- La qualité de l'enseignement

Le nombre moyen d'élèves par classe est resté aux alentours de 28 au primaire le long de la période 2007-2013, tout en gardant un écart important entre les deux milieux urbain (33) et rural (25). Par contre celui de l'enseignement collégial n'a cessé de croître entre 2009-10 et 2013-14, en grimpant de 35,4 à 38,4 élèves par classe. La tendance pour l'enseignement qualifiant est plutôt vers la stabilité aux environ de 36 avec un léger recul vers la fin de la période.

Si l'écart entre milieux est important et stable au primaire, la situation pour l'enseignement secondaire est différente puisqu'il est constaté un faible écart entre les deux milieux qui ne cesse de se rétrécir le long de la période 2007-2013. Ainsi, il importe de souligner que si la taille moyenne des classes du primaire rural est favorable à un enseignement de qualité, elle peut aussi, dans bien des cas, traduire une sous utilisation des ressources due au sous effectif des classes.

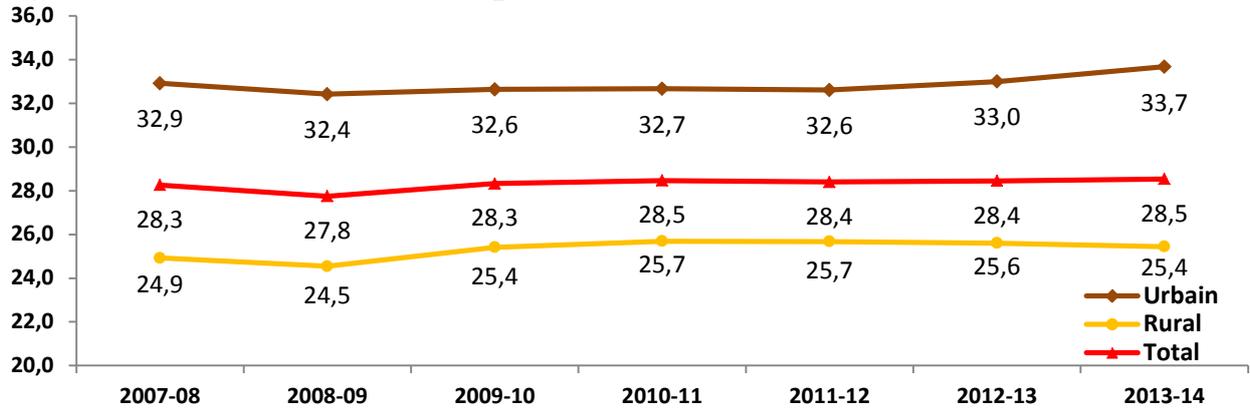
La taille moyenne des classes même s'il ne constitue qu'une moyenne sommaire, peut néanmoins renseigner sur les conditions globales d'enseignement. A qualification presque uniforme des enseignants marocains, le nombre d'élèves par classe n'est certainement pas sans influence sur les conditions d'apprentissage.

Etant donné la hausse des ratios élèves/classe et l'ampleur des disparités qu'ils cachent, les conditions d'apprentissage dans les classes ne sont vraisemblablement pas propices à un enseignement de qualité.

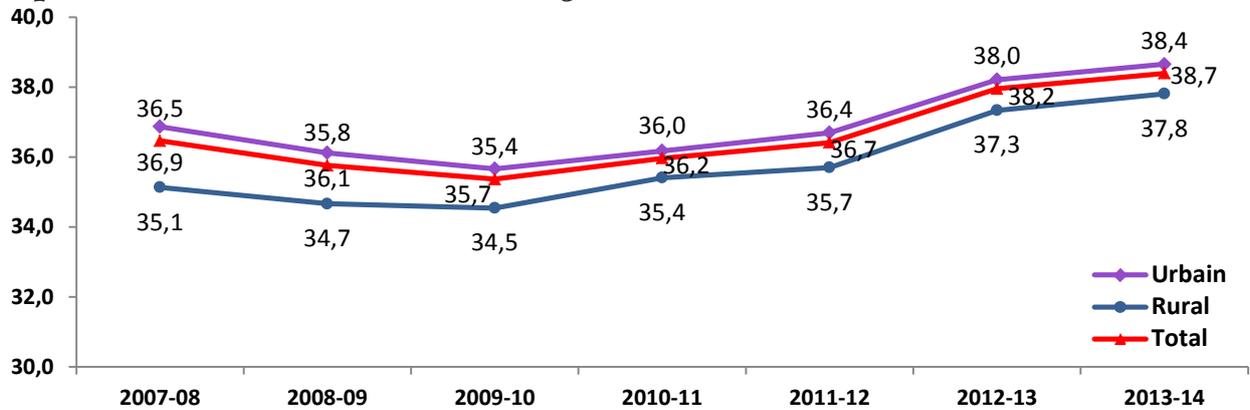
Aussi les comparaisons internationales font ressortir que la taille moyenne des classes marocaines est relativement élevée par rapport à plusieurs pays à économie similaire. En effet, le graphique 21, montre que le Maroc possède une taille moyenne supérieure à la plupart des pays au primaire, et il enregistre même la plus grande taille moyenne pour le cycle du secondaire collégial. Ainsi, il en va sans dire que les conditions d'enseignement dans les écoles marocaines ne sont pas propices à un enseignement de qualité vis-à-vis des conditions d'enseignement offertes par les autres pays.



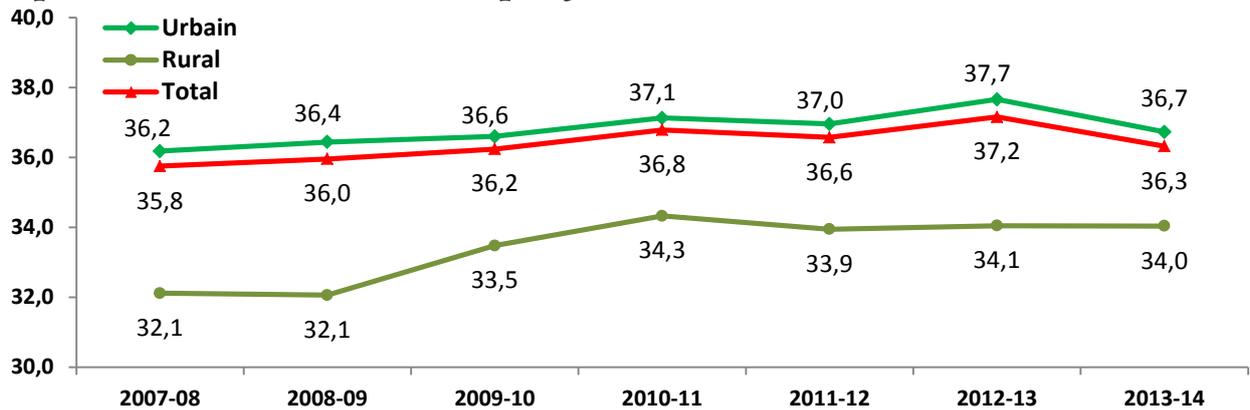
Graphique 22 : Ratio élèves/classe au primaire



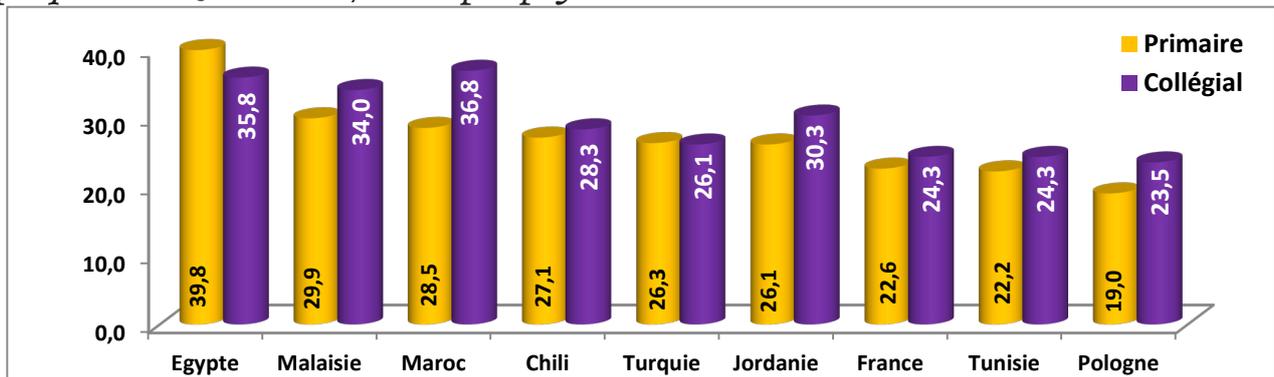
Graphique 23 : Ratio élèves/classe au collégial



Graphique 24 : Ratio élèves/classe au qualifiant



Graphique 25 : Ratio élèves/classe par pays





A2- La qualité de l'enseignement

Les taux d'encadrement pédagogique des élèves traduits par les ratios élèves/enseignant ont atteint 27,5 élèves par enseignant au primaire, 26,8 au collégial et 20,2 au qualifiant, en 2013-14. Le long de la période 2007-2013, ces taux n'ont perçu que de petites fluctuations. Eu égard aux taux d'encadrement internationaux, l'encadrement pédagogique au Maroc n'est pas en mesure d'assurer un suivi rapproché des élèves et, par là même, un enseignement de qualité.

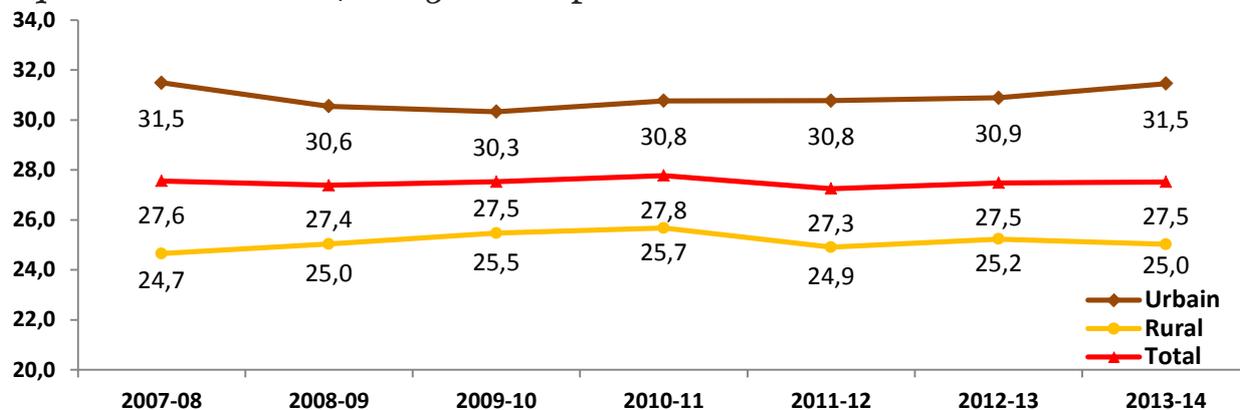
Cette situation n'est pas commune aux deux milieux urbain et rural. En effet, au primaire, le ratio élèves/enseignant oscille autour de 31 élèves par enseignant au milieu urbain et aux alentours de 25 au milieu rural le long de la période 2007-2013. Pour l'enseignement secondaire qualifiant ce ratio reste autour de 20 élèves par enseignant au milieu urbain et autour de 17 pour le milieu rural. Par contre, au collégial, la différence entre les deux ratios urbain/rural n'est pas perceptible.

Alors que l'écart entre les deux milieux urbain et rural en termes de ratios élèves/enseignant est négligeable au collégial, celui enregistré au primaire est avéré, il avoisine les 6 points. Celui du qualifiant est moins flagrant, il s'établit aux environs de 3 point. Ces écarts ont conservé presque la même amplitude le long de la période 2007-2013.

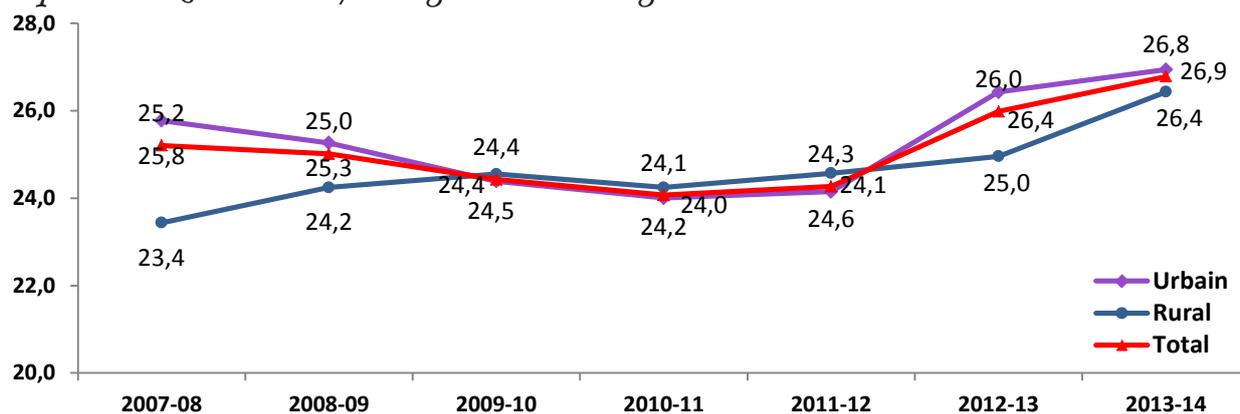
Les ratios d'utilisation des ressources tels que le nombre d'élèves par enseignant, le nombre d'élèves par classe et le nombre d'élèves par salle peuvent renseigner sur l'existence de ressources suffisantes et sur les conditions d'enseignement, leurs comparaisons à des standards internationaux ou aux ratios des pays à économies similaires permettront de donner un aperçu sur les conditions d'enseignement.



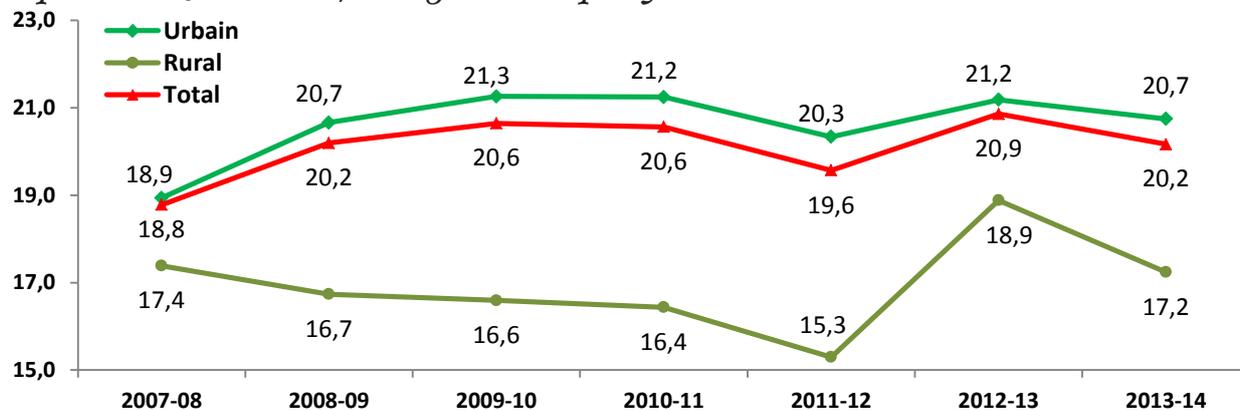
Graphique 26 : Ratio élèves/enseignant au primaire



Graphique 27 : Ratio élèves/enseignant au collégial



Graphique 28 : Ratio élèves/enseignant au qualifiant





A2- La qualité de l'enseignement

Le taux d'encombrement des classes évalué selon la proportion des classes ayant 41 élèves et plus a atteint 8,4% au primaire, 29,1% au collégial et 28,9% au qualifiant, en 2013-14. Pour les deux niveaux primaire et qualifiant, ce taux n'a pas perçu de variation palpable, le long de la période 2007-2013. Par contre, au niveau collégial, ce taux a enregistré une montée spectaculaire, en passant de 13,7%, en 2009-10, à 29,1%, en 2013-14. Ceci dit, les conditions d'apprentissage ne semblent pas être propices à un enseignement de qualité dans une classe sur trois.

Bien que la situation de l'encombrement des classes ne soit pas préoccupante au primaire, l'évolution de ce phénomène dans le milieu urbain prédit une tendance à la hausse. En effet la part des classes de 41 élèves et plus est passé de 8,6%, en 2011-12, à 11,9%, en 2013-14.

La situation de l'encombrement des classes au collégial devient, de plus en plus, problématique. Cette situation est partagée pour les deux milieux urbain et rural, puisque les taux d'encombrement des deux milieux, entre 2007 et 2013, vont de près de 14% à 29%. Ce qui semble paradoxale, eu égard aux efforts considérables consentis par le ministère, depuis 1998, pour étendre l'enseignement collégial, surtout en milieu rural.

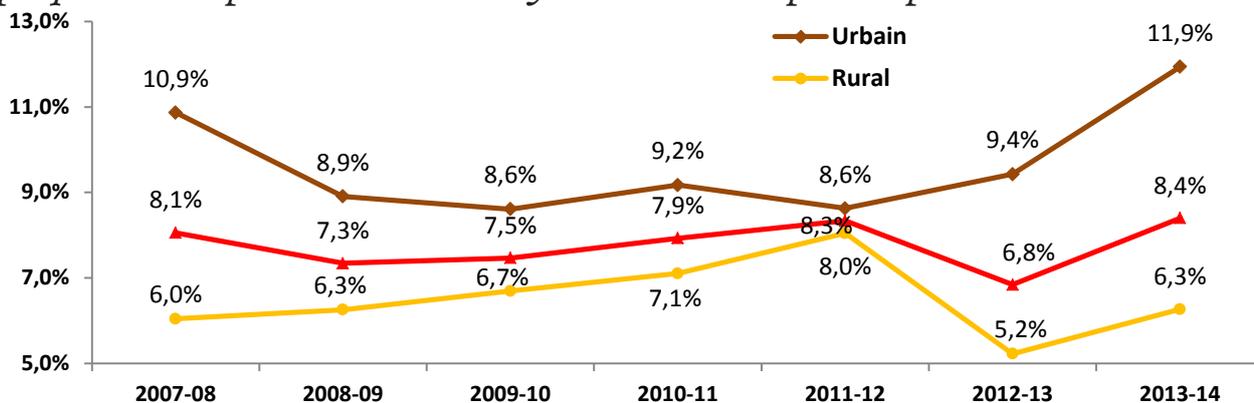
L'encombrement des classes de l'enseignement secondaire qualifiant reste encore élevés, surtout en milieu urbain. En effet, la proportion des classes de 41 élèves est plus, en milieu urbain, est passé de 27,2%, en 2007-08, à 30%, en 2013-14, en enregistrant un pic de 36,7%, en 2012-13. En milieu rural, l'encombrement des classes est moins accentué ; la part des classes de 41 élèves et plus est passé de 16,1%, en 2007-08, à 22,3%, en 2013-14.

Il importe de souligner aussi que, pour l'enseignement secondaire qualifiant et au long de la période 2007-2013, la part des classes ayant 45 élèves est aux alentours de 10%. Ce qui signifie que, dans une classe sur 10, les conditions d'un enseignement de qualité sont quasi absentes.

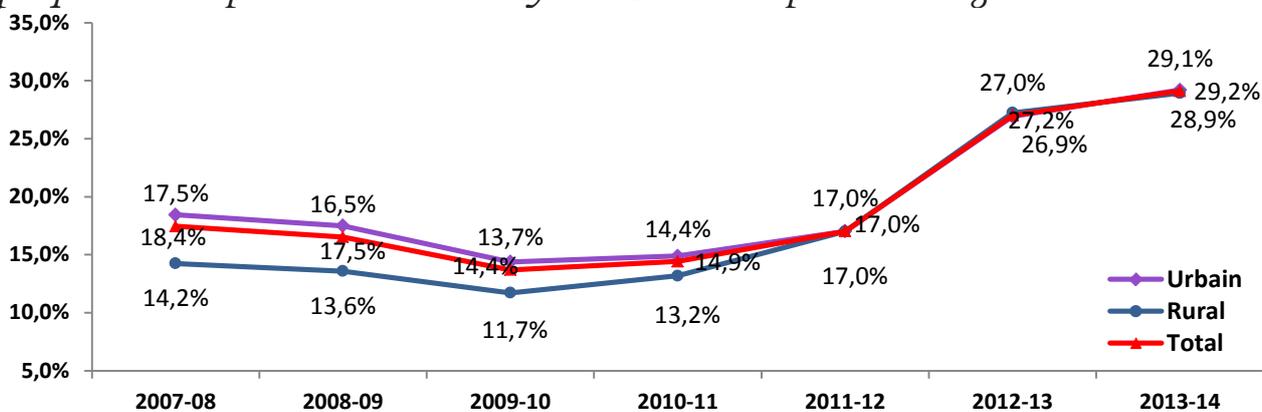
Une telle situation commence à toucher aussi l'enseignement collégial, du fait que la proportion des classes de 45 élèves et plus est passé de 3%, en 2010-11, à près de 7%, en 2013-14. Quand à l'enseignement primaire, la part des classes à 45 élèves et plus est moins inquiétante, puisqu'elle perçoit une régression globale, le long de la période 2007-2013, en allant de 3,1% à 2,6%.



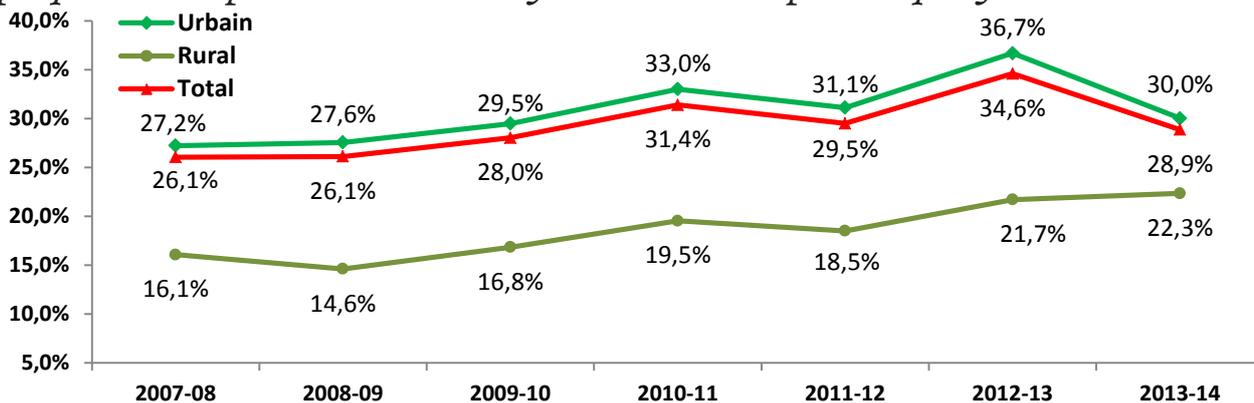
Graphique 29 : Proportion des classes ayant 41 élèves et plus au primaire



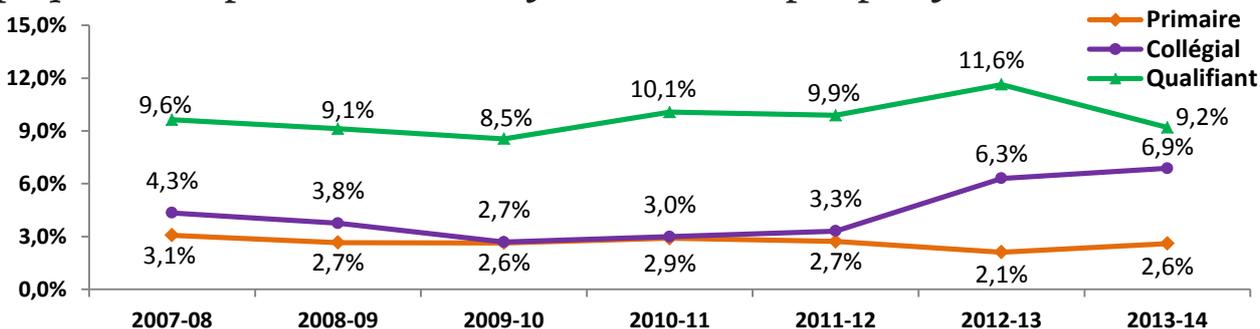
Graphique 30 : Proportion des classes ayant 41 élèves et plus au collégial



Graphique 31 : Proportion des classes ayant 41 élèves et plus au qualifiant



Graphique 32 : Proportion des classes ayant 45 élèves et plus par cycle





A2- La qualité de l'enseignement

Les taux de réussite aux examens normalisés des fins de cycles scolaires témoignent d'une qualité d'enseignement qui laisse à désirer. En effet, en juin 2014, les admis de ces examens ne représentent que:

- 83,6% des candidats de la 6ème année primaire ;
- 51,9% des candidats de la 3ème année collégiale ;
- 53,1% des candidats du baccalauréat.

L'évolution des taux de réussite s'est manifestement marquée par une tendance positive à la hausse, entre 2007-08 et 2011-12. Néanmoins, au lieu de s'installer définitivement, cette tendance s'est inversée après 2011-12.

Ainsi le taux de réussite en 6ème année primaire s'est élevé de 81%, en 2007-08, à 89,9%, en 2011-12, pour revenir à 83,6%, en 2013-14. De même pour la 3ème année collégiale, le taux de réussite a grimpé de 49,1% à 57,6% pour s'infléchir à 51,9%. Idem pour l'examen du baccalauréat où le taux de réussite a progressé de 41,8% à 57,3% pour s'infléchir ensuite à 53,1%.

Il semble que ces points d'inflexion, enregistrés en 2011-12 par les évolutions des taux de réussite, peuvent s'expliquer, entre autres, par l'essoufflement et/ou l'interruption des mesures menées dans le cadre du Programme d'Urgence 2009-12 et visant à améliorer les conditions d'enseignements et à renforcer les compétences des enseignants.

La comparaison des évolutions des taux de réussite des garçons et des filles laisse voir qu'elles suivent les mêmes tendances. Malgré ces tendances partagées, les filles réussissent mieux que les garçons pour les trois examens normalisés. Tout au long de la période 2007-2013, les taux de réussite des filles sont meilleurs que ceux des garçons, avec des écarts qui ne cessent de s'aggraver.

Ainsi le taux de réussite des filles en 6ème année primaire est passé de 83%, en 2007-08, à 86,9%, en 2013-14, enregistrant ainsi un saut de 3 points pourcentage, alors que celui des garçons n'a enregistré qu'une infime amélioration en passant de 79,3% à 80,8%.

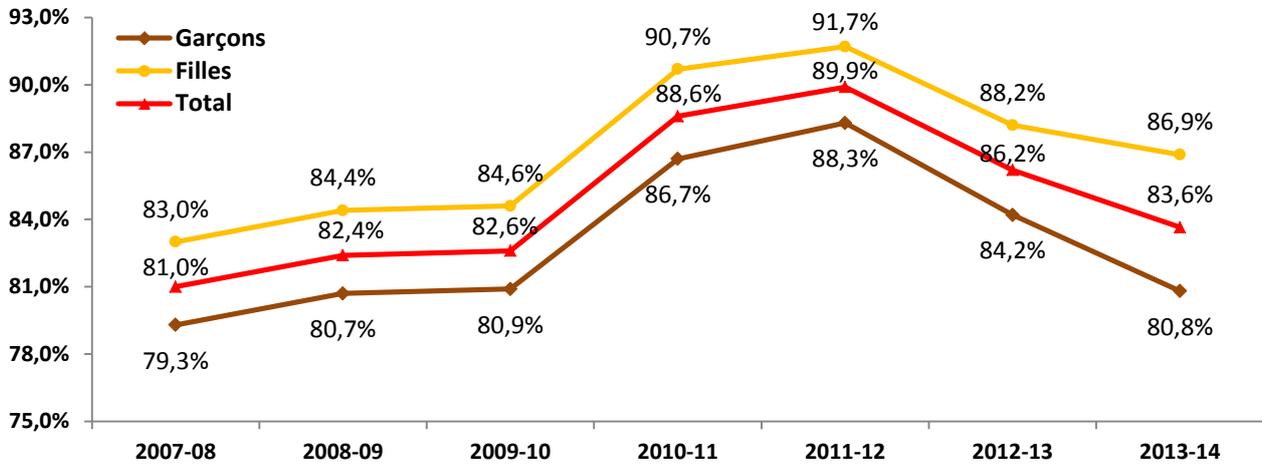
A la 3ème année collégiale, le taux de réussite des filles a perçu un saut de 54,8%, en 2007-08, à 59,6%, en 2013-14. Par contre celui des garçons ne s'est évolué que de 44,6% à 45,8%.

L'évolution la plus notable est celle enregistré à l'examen du baccalauréat. En effet, entre 2007-08 et 2013-14, le taux de réussite des filles est passé de 44,1% à 56,5%, et celui des garçons de 39,6% à 50,3%.

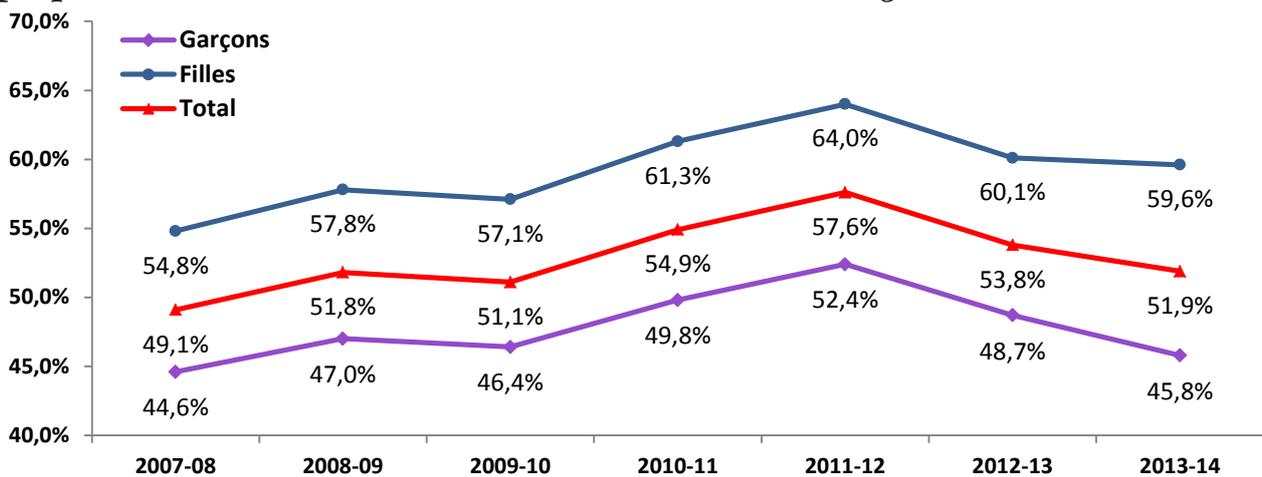
Nonobstant les améliorations de ces dernières années, les taux de réussite restent alarmants, surtout pour les années terminales des deux cycles de l'enseignement secondaire où près de la moitié des élèves candidats ne réussissent pas chacun de ces deux examens. C'est, en effet, le signe d'une qualité médiocre de l'enseignement secondaire suscitée par des conditions d'enseignement défavorables et des enseignants démotivés et mal préparés.



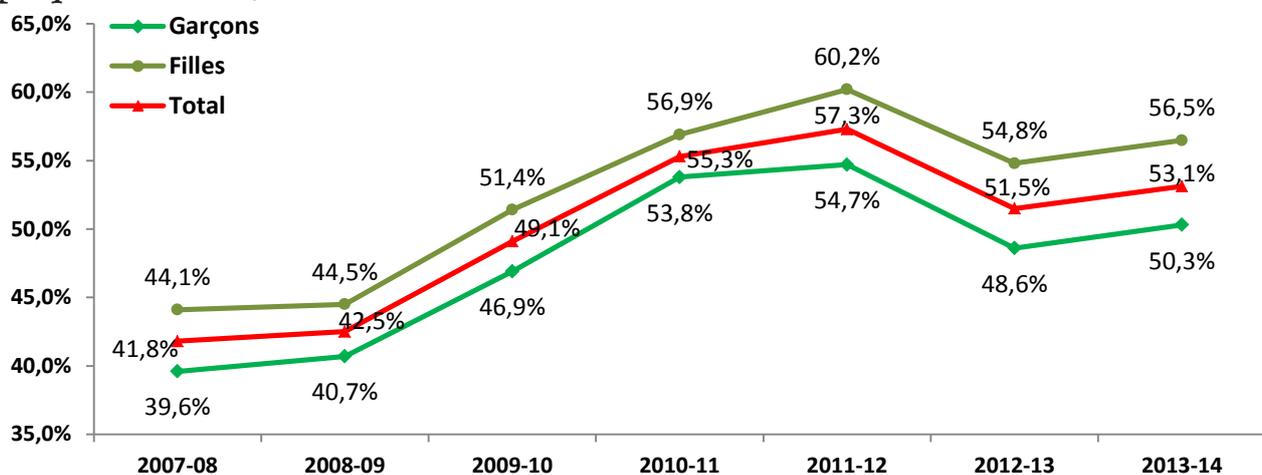
Graphique 33: Taux de réussite en 6ème année primaire



Graphique 34 : Taux de réussite en 3ème année secondaire collégial



Graphique 35 : Taux de réussite au baccalauréat



L'équité et les disparités dans le système d'enseignement





L'équité est un concept multidimensionnel de justice sociale qui comprend la somme des trois dimensions de l'égalité des chances qui existent en matière d'éducation, à savoir :

- a) L'égalité des chances dans l'accès à l'école, garantie grâce à une éducation accessible à tous, indépendamment des revenus des parents, du genre et du milieu ;
- b) L'égalité des chances dans le traitement à l'école impliquant une provision de services éducatifs similaires pour tous ;
- c) L'égalité des chances de réussite à l'école et dans la vie, permettant la continuité des études choisies le plus longtemps possible et la valorisation des diplômes sur le marché de l'emploi.

Ces trois dimensions de l'égalité des chances ne sont approchées dans cet ouvrage que d'une manière sommaire, et ce à travers une panoplie d'indices qui semblent refléter quelques aspects de ces dimensions.

Ainsi, l'accent est mis surtout sur les disparités genres, milieux et entre régions. Les indices de parité en termes de scolarisation et de déperdition apprécient, d'une manière ou d'une autre, les disparités en matière d'accès et de traitement à l'école. L'indice de Gini vient en dernier pour compléter la tentative d'appréciation des disparités entre régions, par l'analyse de la distribution des ressources éducatives.

*A1-L'équité en termes de
scolarisation*



L'égalité de chance d'accès à l'école entre genres est presque assurée pour les enseignements primaire et qualifiant. En effet l'indice de parité F/G est passé de 0,91, en 2007-08, à 0,95, en 2013-14, au primaire et de 0,97 à 0,93 au qualifiant. Cependant l'accès au collégial est encore inégalitaire entre filles et garçons. Leur indice de parité stagne aux environs de 0,83 le long de la période 2007-2013.

L'égalité de chance d'accès à l'école entre milieux urbain et rural est globalement réalisée au primaire. L'indice de parité R/U à ce niveau d'enseignement est passé de 0,92, en 2007-08, à 1,11, en 2013-14. Par contre les inégalités d'accès à l'enseignement secondaire sont énormes entre milieux rural et urbain. Les indices de parité sont passé de 0,29, en 2007-08, à 0,48, en 2013-14, au collégial et de 0,10 à 0,17 au qualifiant.



A1- L'équité en termes de scolarisation

Les taux de scolarisation selon les tranches d'âge montrent les efforts accomplis. Ces efforts ont particulièrement réussi à réduire les inégalités d'accès au cycle primaire, non seulement celles relatives aux disparités territoriales notamment entre milieux urbain et rural mais aussi celles ayant un trait au genre. Par contre les inégalités d'accès persistent encore au niveau de l'enseignement secondaire, surtout entre milieux urbain et rural.

Si pendant plusieurs décennies le système éducatif était sous une pression démographique croissante des effectifs d'enfants en âge de scolarisation, depuis le début de la dernière décennie, on assiste à une décroissance continue des cohortes d'enfants de moins de 15 ans. Cette baisse est accompagnée d'une stabilisation de la population en âge de la petite enfance (0 à 4 ans) et affecte la part des enfants de moins de 15 ans parmi la population marocaine qui est passée à moins de 27% en 2010 alors qu'elle dépassait les 31% en 2004.

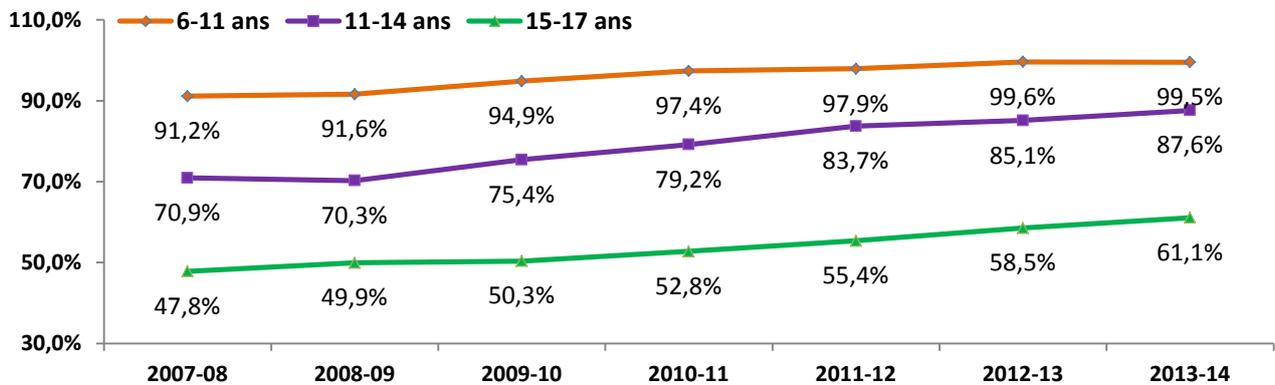
La généralisation du cycle secondaire (collégial et qualifiant) se heurte encore à un manque d'offre particulièrement en milieu rural. Les faibles taux de scolarisation des enfants ruraux à ce cycle d'enseignement témoignent de cette contrainte structurelle, qui est d'autant plus aggravée par la persistance du retard scolaire fortement présent au cycle primaire.

La nature de l'exclusion scolaire découle spécifiquement du phénomène de déscolarisation qu'elle ne résulte d'une non intégration scolaire qui touche sous l'effet de la forte généralisation de l'accès qu'une très faible part des enfants notamment ceux des zones enclavées ou encore souffrant de handicap. L'incidence de l'abandon sur le phénomène d'exclusion constitue ainsi le principal facteur caractérisant les cohortes des sortants précoces des cycles fondamentaux.

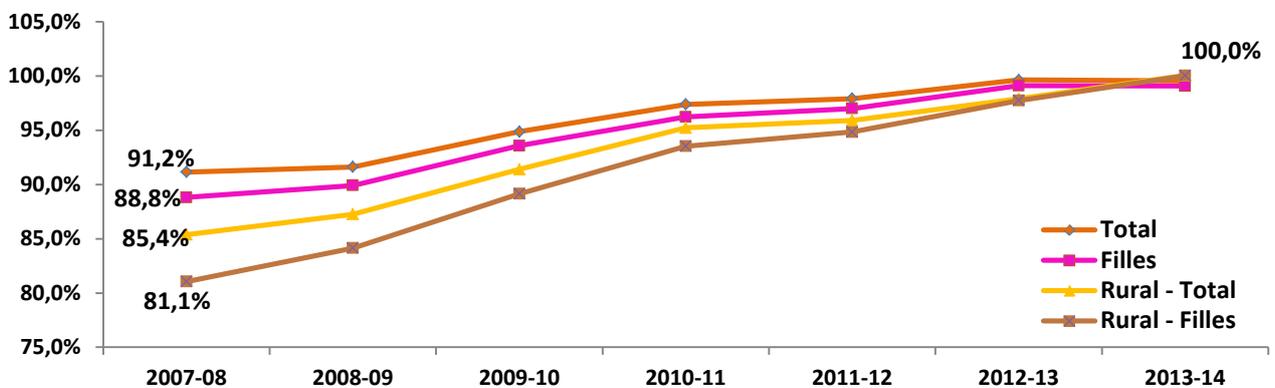
9. Taux de scolarisation



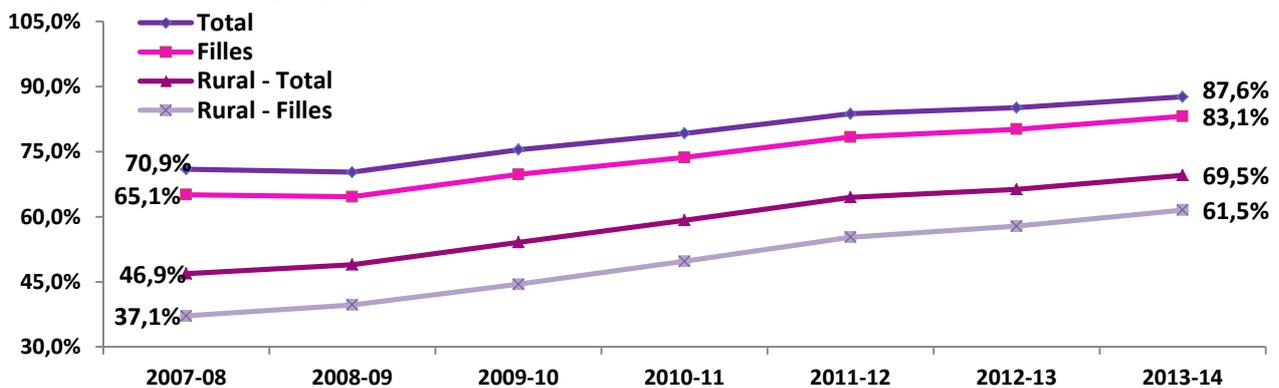
Graphique 36 : Taux spécifique de scolarisation par tranche d'âge



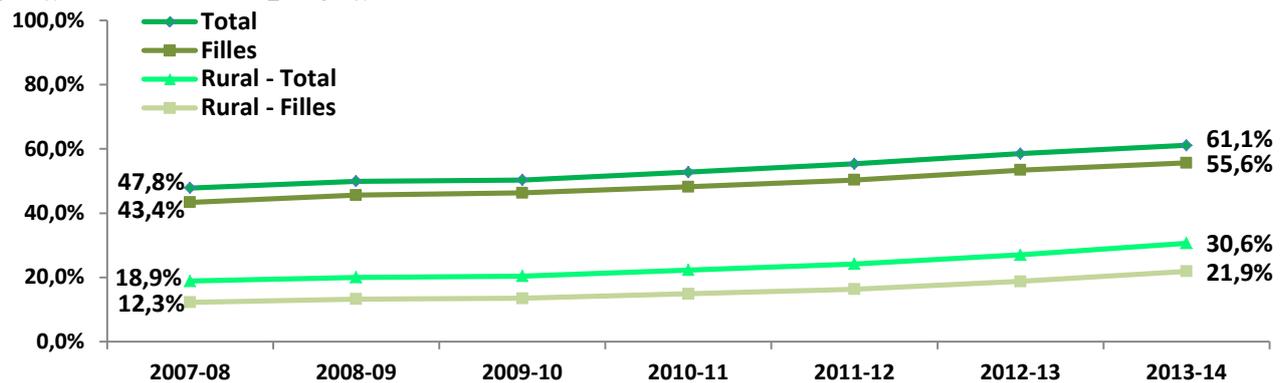
Graphique 37 : Taux spécifique de scolarisation 6-11 ans



Graphique 38 : Taux spécifique de scolarisation 12-14 ans



Graphique 39 : Taux spécifique de scolarisation 15-17 ans





A1- L'équité en termes de scolarisation

L'égalité entre sexe en termes de scolarisation est pratiquement assurée dans les enseignements primaire et secondaire qualifiant. Par contre, dans l'enseignement secondaire collégial, l'entière égalité n'est pas encore gagnée. En effet les indices de parité entre sexe ont atteint, en 2013-14, 0,95 au primaire, 0,93 au qualifiant et seulement 0,83 au collégial.

L'égalité entre sexe en terme de scolarisation est appréhendée, ici, par l'usage de l'indice de parité genre qui n'est autre que le ratio entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons. Bien que les disparités entre sexes en termes de scolarisation soient globalement amincies durant les 7 dernières années, l'enseignement secondaire rural reste dispenser surtout aux garçons.

L'évolution de l'indice de parité entre filles et garçons, au primaire, laisse présager une tendance à l'éradication des disparités, en effet celui-ci est passé de 0,91 en 2007-08 à 0,95, en 2013-14. Au moment où cet indice a gardé le même niveau en milieu urbain (0,95), le milieu rural, quant à lui, a perçu une forte ascension de son indice (filles/garçons), passant de 0,86 en 2007-08 à 0,95 en 2013-14. Ce résultat est l'aboutissement d'une amélioration conséquente de la scolarisation des filles en milieu rural durant les 10 dernières années.

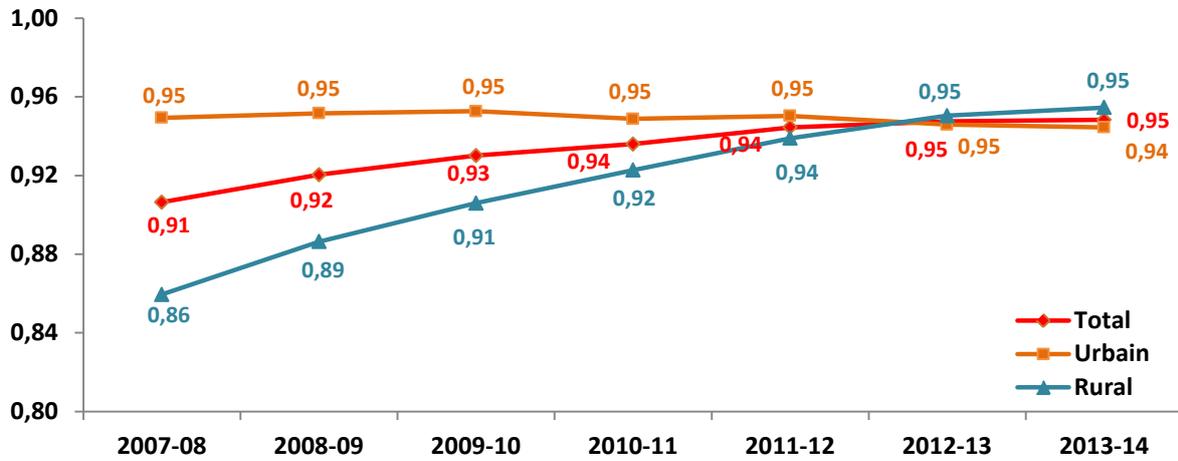
Cependant les disparités en termes de scolarisation entre genres persistent encore dans l'enseignement collégial et surtout dans le milieu rural. Bien que l'indice de parité en milieu urbain oscille autour de 0,90 sur toute la période 2007-2013, celui du milieu rural est resté en deçà des attentes, puisque, sur toute la période 2007-2009, celui-ci est resté quasi-constant (0,57) pour atteindre ensuite 0,66 en 2013. C'est, donc, dans le milieu rural que la parité filles/garçons reste problématique. Ces disparités flagrantes entre filles/garçons sont dues, entre autres, au redoublement élevé des filles du primaire et à la transition entre cycles primaire et collégial qui est au désavantage des filles.

Quand à l'enseignement secondaire qualifiant, l'indice de parité entre sexes réalisé au niveau national est satisfaisant. En étant proche ou égale à 1 sur toute la période 2007-2013, cet indice prouve que la fille une fois qu'elle réussisse l'accès au secondaire, elle a de forte chance qu'elle poursuive ses études jusqu'à la fin de ce cycle. Néanmoins, là aussi, les disparités persistent encore dans le milieu rural et la parité genre est loin d'être acquise, puisque son indice reste oscillant entre 0,66 et 0,72 durant toute la période 2007-2013.

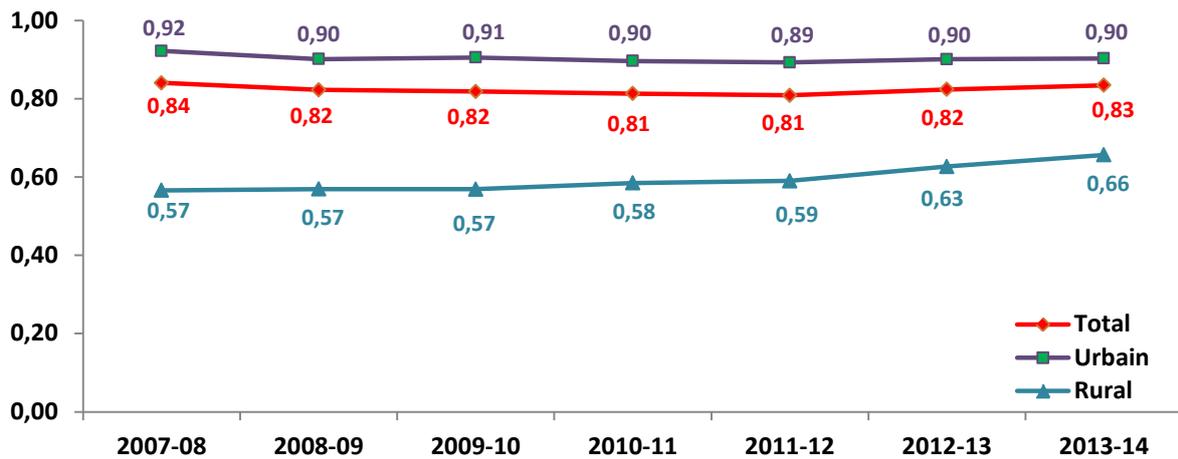
10. Parité genre en termes de scolarisation



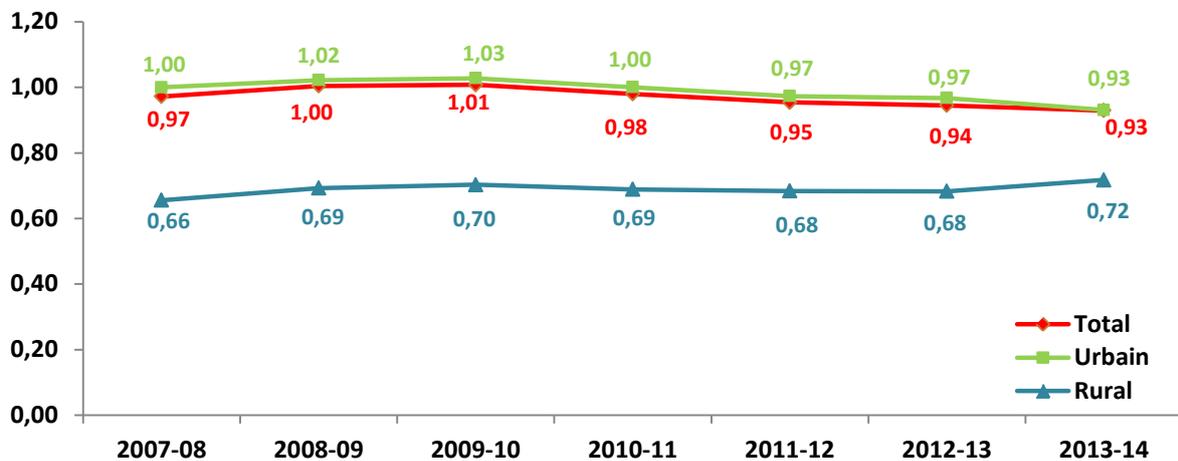
Graphique 40 : Indice de parité genre au primaire



Graphique 41 : Indice de parité genre au secondaire collégial



Graphique 42 : Indice de parité genre au secondaire qualifiant





A1- L'équité en termes de scolarisation

Si l'égalité entre milieux rural et urbain en termes de scolarisation est totalement assurée au primaire, son accomplissement pour l'enseignement secondaire demeure hors d'atteinte, même pour les prochaines années.

La parité milieu est traduite par l'indice de parité entre milieux qui est le taux spécifique de scolarisation du milieu rural rapporté à celui du milieu urbain.

Ainsi, l'indice de parité entre milieux, pour l'enseignement primaire, a connu une réelle amélioration en franchissant la barre de 1 depuis l'année scolaire 2010-11. Ce qui veut dire que les taux de scolarisation du milieu rural dépassent ceux du milieu urbain. Et c'est chez les filles qu'est constatée la nette évolution de cet indice. Allant de 0,87 en 2007-08, il a atteint 1,12 en 2013-14 dépassant ainsi la moyenne nationale qui est de 1.11.

Ces performances encourageantes ne peuvent que témoigner des efforts considérables que le Maroc a déployé en faveur de la scolarisation primaire de la fille rurale, qui visent essentiellement à garantir la scolarisation primaire universelle, et réduire, ainsi, les disparités entre sexes et entre milieux.

Par contre des disparités flagrantes persistent encore entre milieux en matière de scolarisation collégial. En effet la parité rural/urbain est passée de 0,29 en 2007-08 à 0,48 en 2013-14. Et c'est chez les filles que l'écart entre milieux est le plus marqué, malgré une évolution palpable de l'indice de parité entre 2007-08 et 2013-14, allant de 0,21 à 0,40.

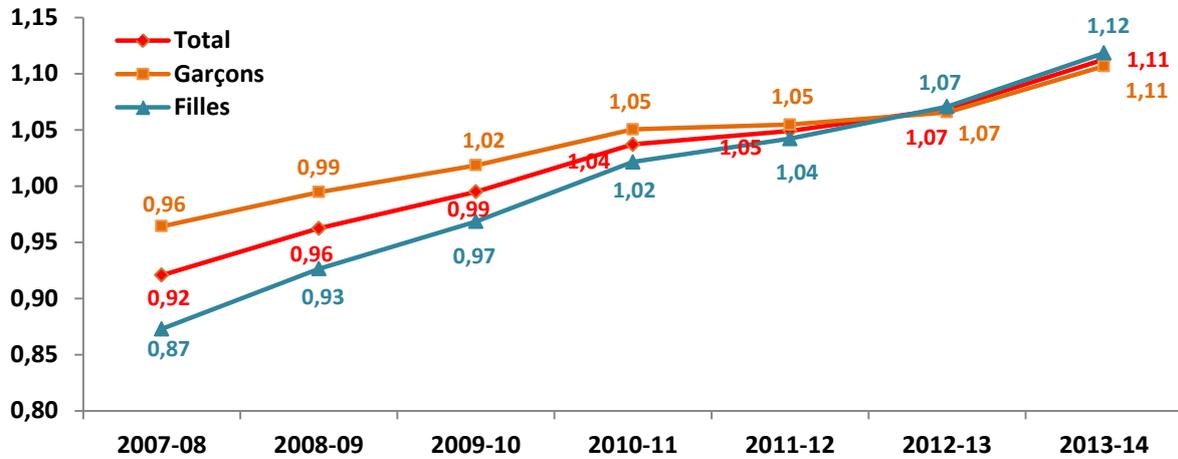
La situation des disparités entre milieux urbain et rural en matière de scolarisation au secondaire qualifiant est encore plus délicate que dans l'enseignement collégial. En effet l'indice de parité n'est que de 0,10 en 2007-08 pour rester à 0,17 en 2013-14.

En dernière analyse, il ressort que l'offre scolaire est équitablement répartie entre milieu, au primaire. Par contre pour l'enseignement secondaire, avec ces deux cycles, cette offre est destinée surtout au milieu urbain, raison pour laquelle une proportion non négligeable des enfants du milieu rural sont obligés de se déplacer au milieu urbain pour espérer bénéficier des études secondaires.

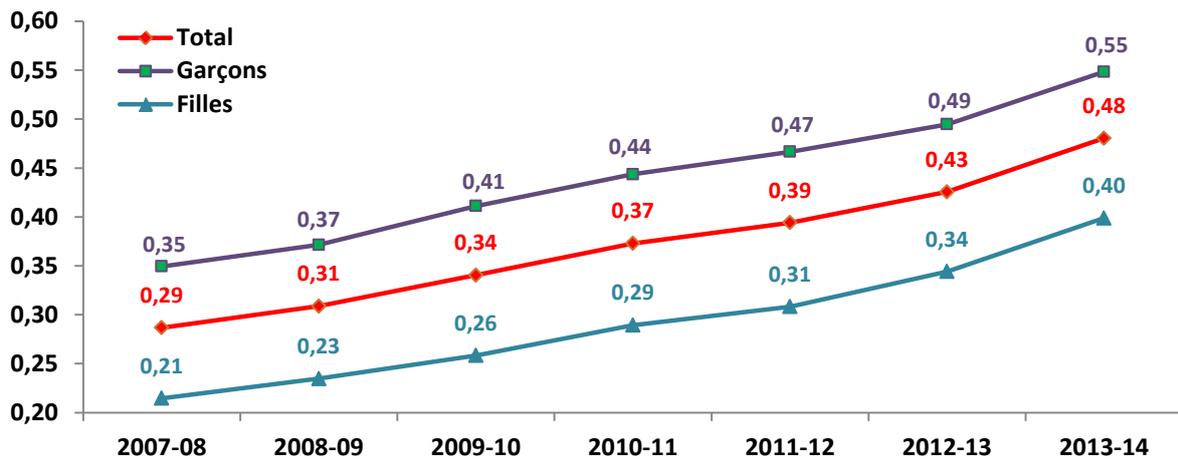
11. Parité milieu en termes de scolarisation



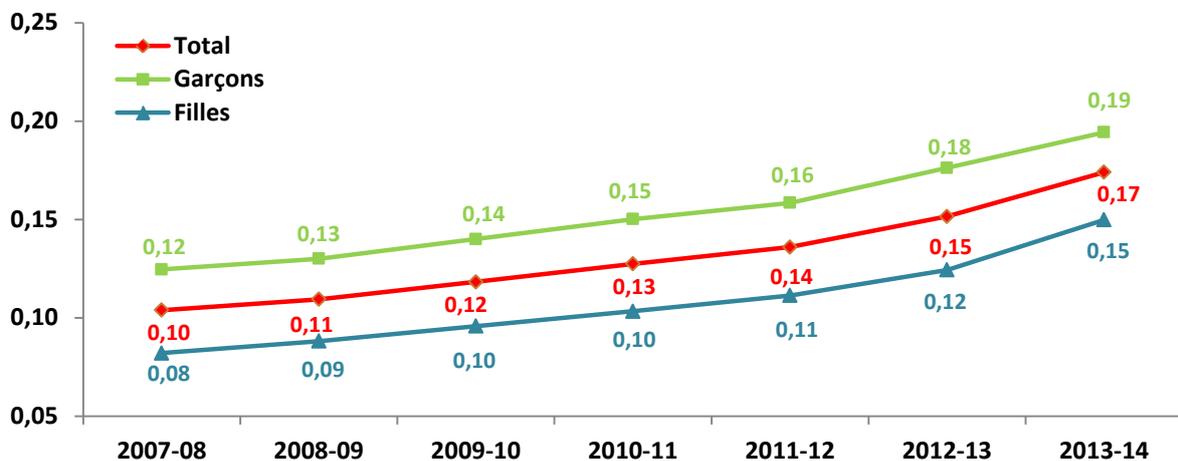
Graphique 43 : Indice de parité milieu au primaire



Graphique 44 : Indice de parité milieu au secondaire collégial



Graphique 45 : Indice de parité milieu au secondaire qualifiant





A1- L'équité en termes de scolarisation

Les disparités régionales en termes de scolarisation se sont sensiblement réduites pour les enseignements primaire et secondaire collégiale. Par contre, au secondaire qualifiant, les disparités en matière de scolarisation sont encore importantes

Les taux spécifiques de scolarisation adoptés, ici, portent surtout sur les tranches d'âges correspondants aux âges officiels d'inscription dans les différents cycles de l'enseignement scolaire. Pour ce, il est d'usage de considérer ces taux comme des taux nettes ajustés de scolarisation dans ces différents cycles.

A l'exception des 4 régions : Oued Eddahab-Lagouira, Guelmim-Es-smara, Laayoune-Boujdour-Sakia Lhamra et Taza-Taounate-El Hoceima, toutes les autres ont quasiment réussi la scolarisation primaire universelle. A constater aussi que les trois premières régions ont même perçu un infléchissement de leurs taux de scolarisation entre 2007-08 et 2013-14.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire collégial, les taux de scolarisation sont peu dispersés entre la majorité des régions, ils oscillent entre 85% et 95%, avec une moyenne nationale de 87,6%. Des efforts considérables ont été consentis ces dernières années par plusieurs régions en matière de scolarisation. Ce qui s'est traduit par la hausse des taux de scolarisation des enfants de 12-14 ans de plus de 20 points pourcentage.

Les disparités régionales sont surtout palpables dans l'enseignement secondaire qualifiant. En effet, les taux de scolarisation des enfants de 15-17 ans varient de 41% pour la région d'Oued Eddahab-Lagouira à 83,6% pour le Grand Casablanca, avec une moyenne nationale de 61,3%. Cet écart absolu de 42 points pourcentage est régulièrement réparti entre régions. Néanmoins un point positif est à souligner, c'est que toutes les régions ont réussi de rehausser leurs taux de scolarisation entre 2007-08 et 2013-14.

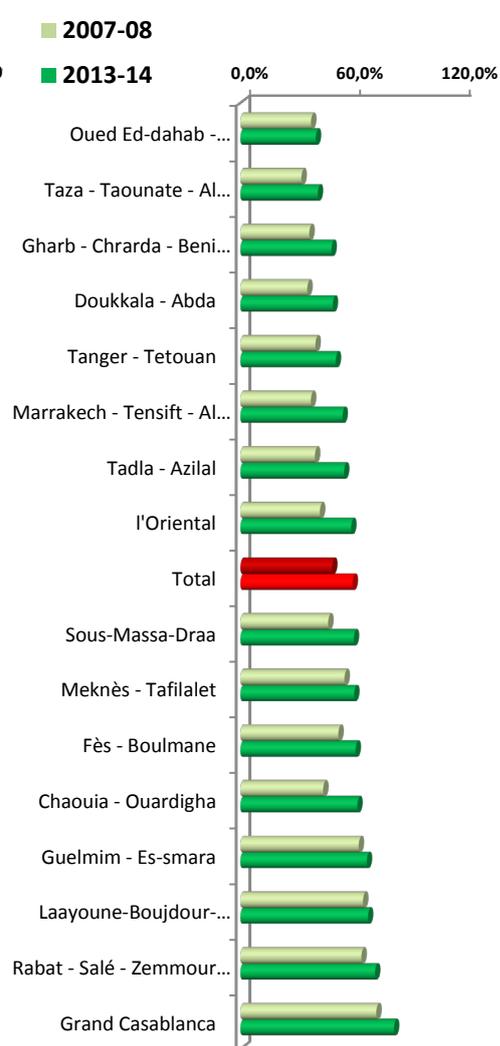
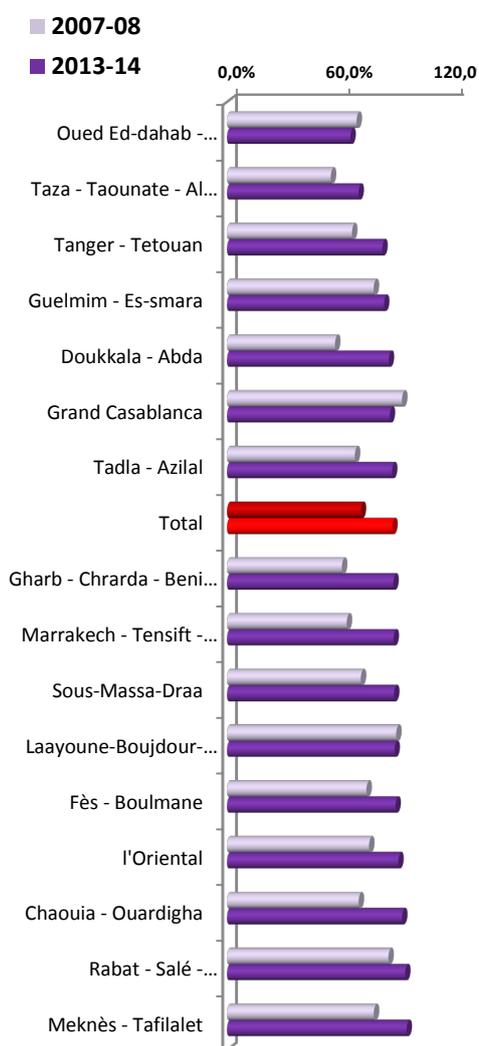
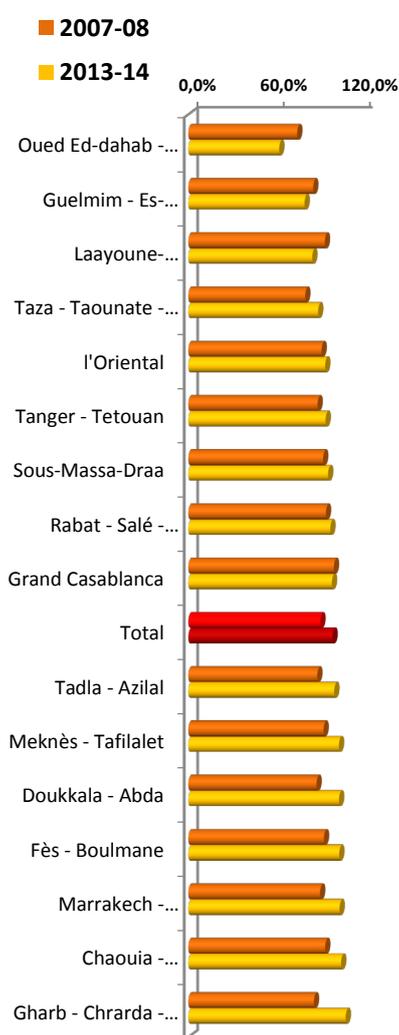
12. Les disparités régionales en termes de scolarisation



Graphique 46 : Taux de scolarisation des enfants de 6-11 ans par régions au primaire

Graphique 47 : Taux de scolarisation des enfants de 12-14 ans par régions au secondaire collégial

Graphique 48 : Taux de scolarisation des enfants de 15-17 ans par régions au secondaire qualifiant





A1- L'équité en termes de scolarisation

Globalement les filles redoublent moins que les garçons dans les trois cycles de l'enseignement scolaire. Elles abandonnent plus que les garçons dans les enseignements primaire et secondaire qualifiant. Et Elles réussissent mieux l'achèvement de leur scolarité tout au long du cursus scolaire.

En effet, au long de la période 2007-2013, l'indice de parité (F/G) en matière de redoublement est resté autour de 0,66 pour le primaire et le secondaire qualifiant, comme il est passé de 0,66 à 0,57 pour le secondaire collégial, attestant ainsi que le taux de redoublement des garçons est près de 1,5 fois celui des filles.

La situation est presque inversée pour l'abandon scolaire, surtout au primaire, là où l'indice de parité s'est élevé de 1,25 en 2007-08 à 1,91 en 2013-14, avec un pic de 2,25 en 2012-13. En d'autres termes, le taux d'abandon des filles est presque le double de celui des garçons. Pour le secondaire collégial, l'indice de parité oscille autour de 0,80 le long de la même période, tout en affirmant que les filles, cette fois-ci, abandonnent plus que les garçons. Au secondaire qualifiant la parité est presque assurée, c'est-à-dire, les filles abandonnent autant que les garçons ce cycle d'enseignement.

L'analyse de la parité en termes de rétention scolaire révèle que les filles une fois scolarisé réussissent mieux que les garçons leur parcours scolaire. Ainsi l'achèvement du primaire est réussi autant pour les filles que pour les garçons, l'indice de parité (ratio des taux d'achèvement F/G) est resté au alentour de 1 le long de la période 2007-2013. Le même constat est à soulever pour l'achèvement des deux cycles primaire et collégial. Quand à l'achèvement de tout le cursus scolaire, c'est-à-dire de la première année primaire jusqu'à la deuxième année baccalauréat, les filles réalisent des taux d'achèvement bien meilleurs (près de 1,5 fois) que ceux des garçons.

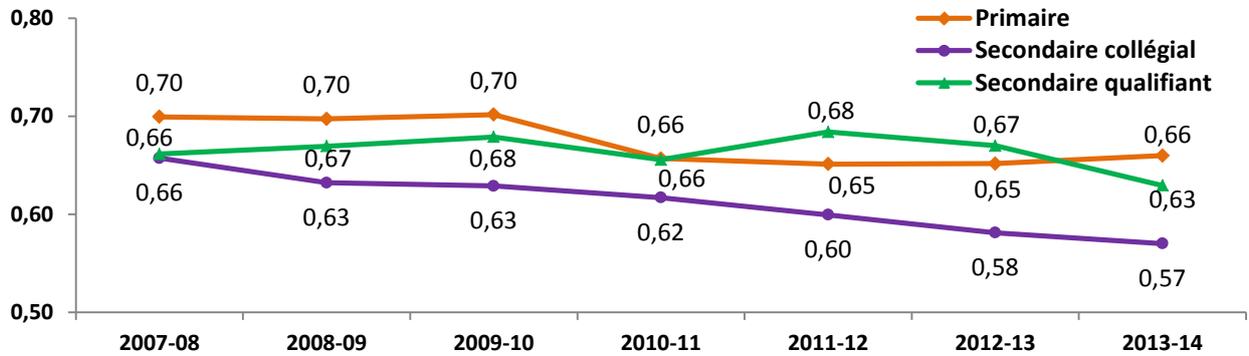
Le fait que les filles restent dans le système scolaire bien longtemps que les garçons, prouve qu'une fois la fille accède à l'école, elle persévère dans ses études pour tirer le maximum de profit des chances qui lui ont été offertes soit par une offre scolaire adéquate soit à travers la multitude d'actions de l'appui social.

Il est peut être opportun de réitérer que l'extension de l'offre de l'enseignement collégiale aux communes rurales non encore couvertes aurait sans doute une influence sur la baisse de l'abandon scolaire et, par là même, renforcer la rétention des élèves jusqu'à la fin du cycle collégial.

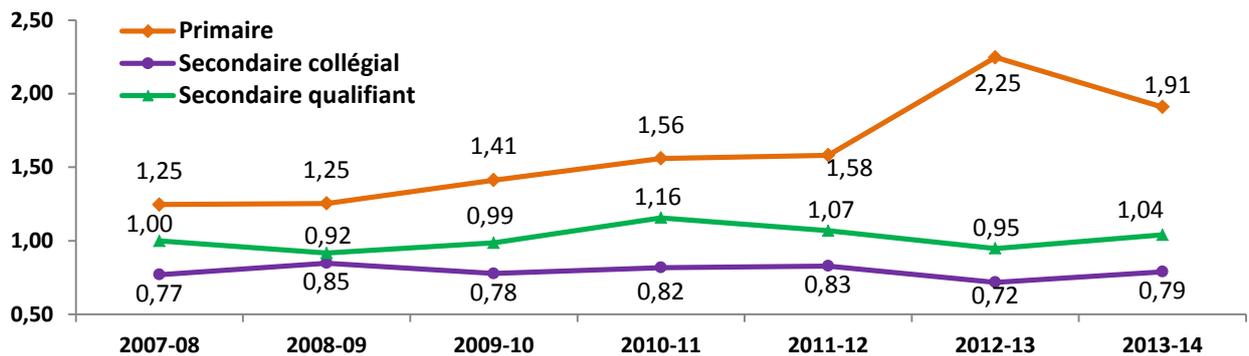
13. Parité genre en termes de déperdition scolaire



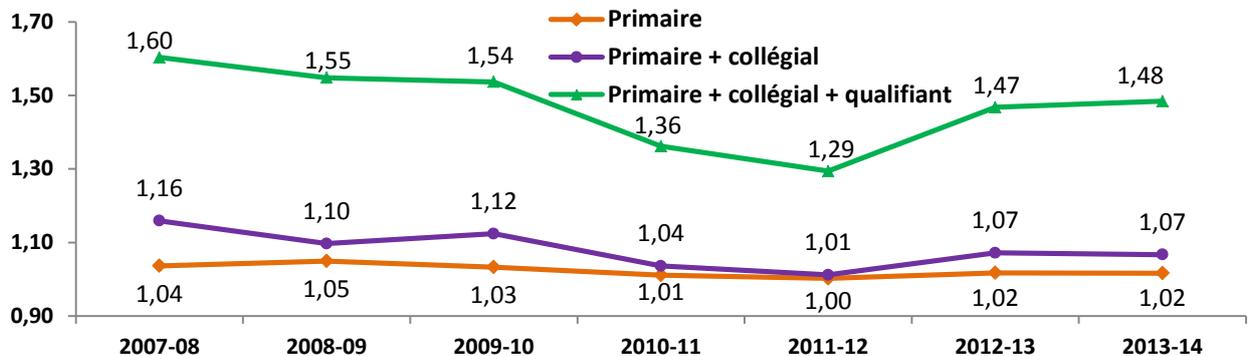
Graphique 49 : Parité genre en termes de redoublement scolaire



Graphique 50 : Parité genre en termes d'abandon scolaire



Graphique 51 : Parité genre en termes de rétention scolaire



*A2-L'équité en termes de
répartition des ressources*



La répartition des ressources éducatives entre régions concernent surtout la distribution des dotations en salles de classe, en enseignants et en services de l'appui social. L'instrument utilisé pour dégager les disparités régionales en la matière est l'indice de Gini, traduit par la courbe de Lorenz.

Ainsi, il semble que la répartition de ces ressources entre régions ne souffre pas de disparités inquiétantes surtout pour ce qui est de la distribution des salles et des enseignants. Néanmoins les services de cantine scolaire et d'internats semblent répartis d'une manière peu équitable.



A2- L'équité en termes de répartition des ressources

Bien que le milieu rural soit bien servi en termes de salles de classes au primaire, il souffre d'une iniquité absolue en la matière pour les deux niveaux de l'enseignement secondaire. Les distributions des salles selon les régions, traduites par les courbes de Lorenz ci-contre, témoignent d'une faible disparité entre régions en termes de répartition de ressources matérielles, néanmoins l'équité recherchée est sans doute atteinte au détriment des spécificités de chaque région.

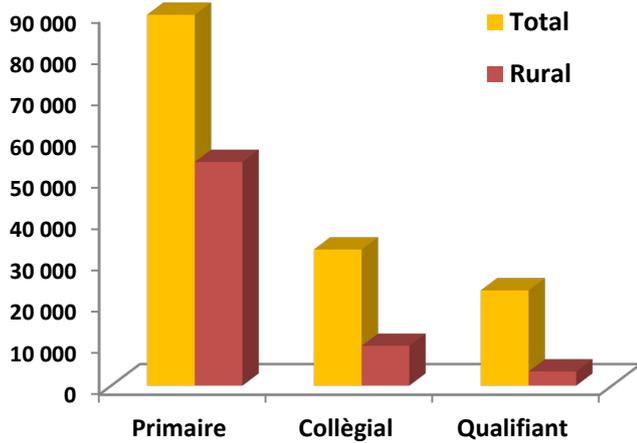
En 2013-14, le nombre de salles de classes au primaire a atteint 89 739 dont 54 118 au milieu rural, soit près de 60%. Alors que dans l'enseignement secondaire cette proportion ne dépasse pas 28% au collégial et 15% au qualifiant.

Les courbes de Lorenz qui représentent les distributions des salles entre régions pour les trois cycles de l'enseignement scolaire sont proches de leurs diagonales. Ce qui affirme que les disparités en termes d'allocation de salles sont assez faibles. A titre illustratif, on peut lire, par exemple, sur la courbe du primaire, que 60% des régions s'accaparent 40% des salles. Il semble aussi que ces disparités s'aggravent en remontant les cycles d'enseignement.

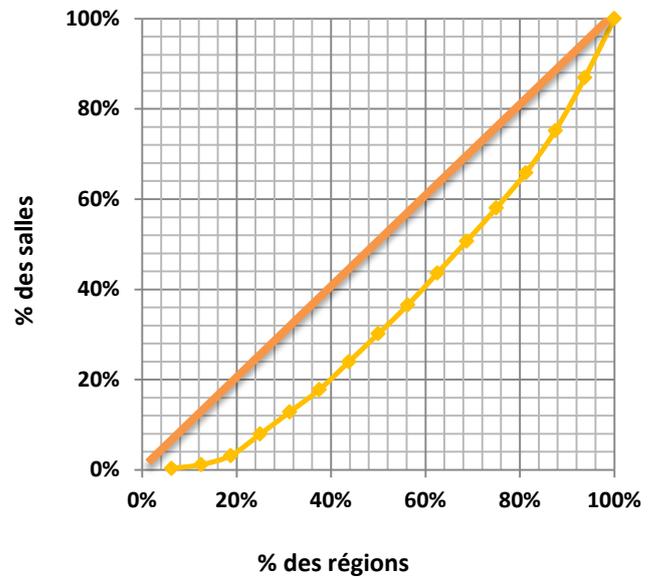
Ainsi la courbe de Lorenz traduisant la répartition des salles n'est pas confondue avec la diagonale, ce qui montre qu'on a donc tendance à ne pas favoriser un modèle basé sur l'équité horizontale au détriment de l'équité verticale. Les critères de spécificités régionales tels que les conditions socioéconomiques de la population, de même que les besoins des établissements scolaires ne sont pas pris en considération dans cette allocation.



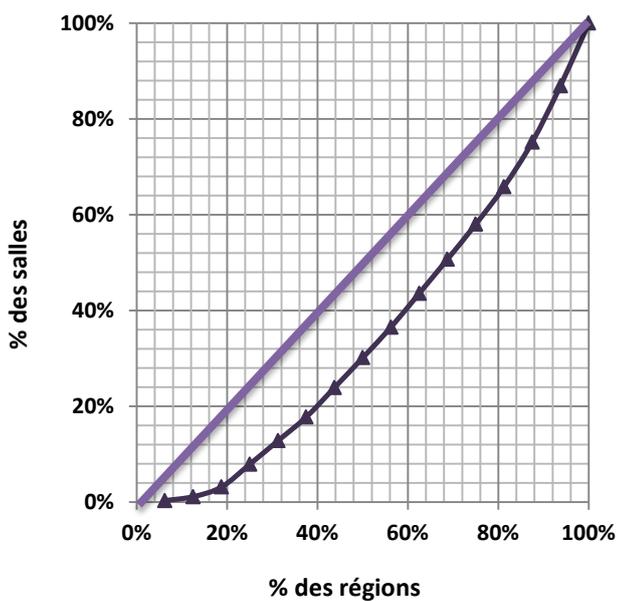
Graphique 52 : Répartition des salles par cycles et par milieu en 2013-14



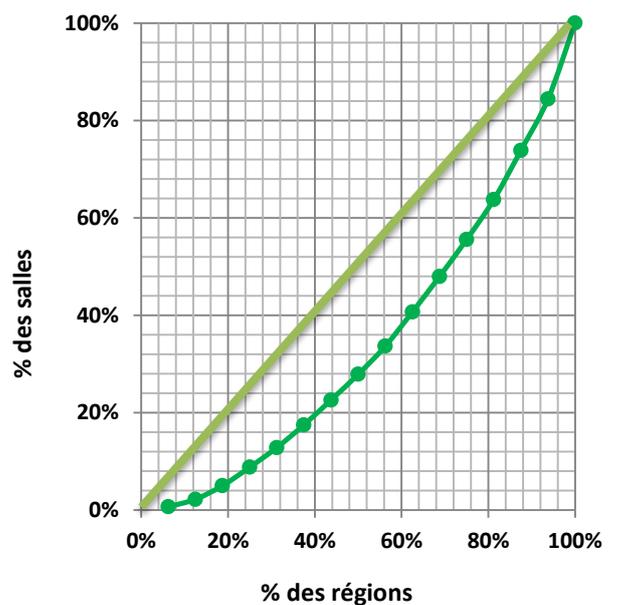
Graphique 53 : Courbe de Lorenz (Salles du primaire par régions en 2013-14)



Graphique 54 : Courbe de Lorenz (Salles du collégial par régions en 2013-14)



Graphique 55 : Courbe de Lorenz (Salles du qualifiant par régions en 2013-14)





A2- L'équité en termes de répartition des ressources

En 2013-14, plus de 60% des enseignants du primaire sont affectés au milieu rural. Par contre cette proportion n'est que de 30% pour le collégial et 16,5% pour le qualifiant. La répartition des enseignants par régions semble aussi moins disparate pour les trois cycles de l'enseignement scolaire.

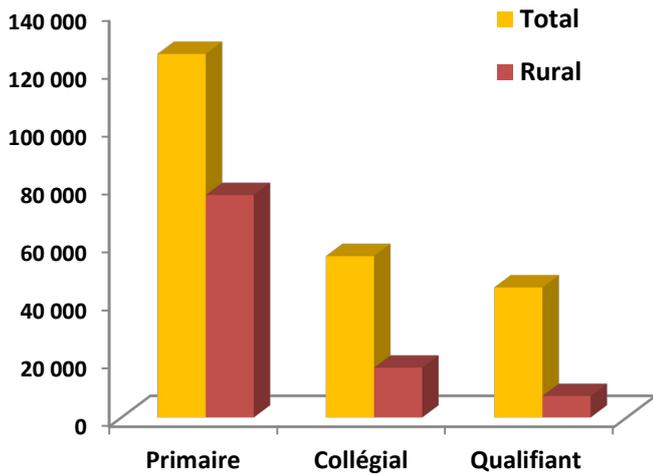
Sachant que la population rural représente plus que 45% de la population globale du Maroc, il semble judicieux que la répartition des ressources éducatives entre milieu urbain et rurale soit respectueuse de cette partition. Ce n'est certainement pas le cas, surtout pour l'enseignement secondaire, en effet, l'enseignement secondaire rural ne bénéficie que de 17 176 parmi 55 688 enseignants du collégial et de 7 416 parmi 44 895 enseignants du qualifiant.

Les courbes de Lorenz, traduisant l'ampleur des disparités en termes de distribution des enseignants par régions, semblent indiquer que, pour les trois cycles de l'enseignement scolaire, les disparités en termes d'allocations des enseignants sont assez réduites, puisque les trois courbes sont proches de leurs diagonales.

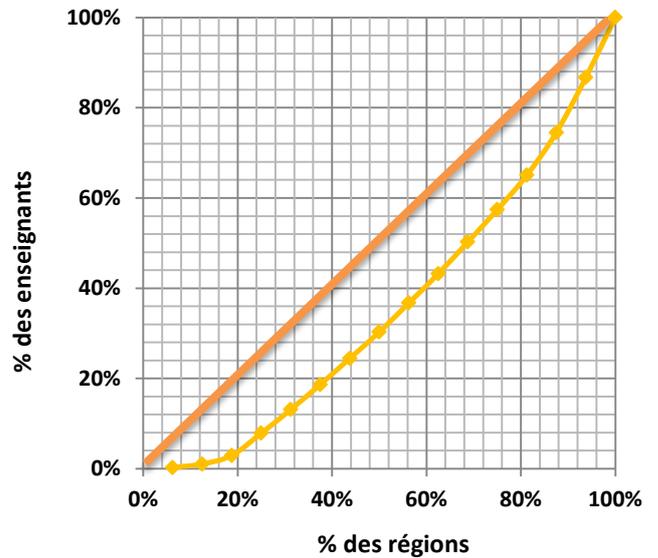
L'éducation est étroitement liée à la dynamique de développement socioéconomique des régions. Les évolutions nationales occultent souvent des situations contrastées au niveau régional et infrarégional, c'est la raison pour laquelle des évaluations territoriales sont d'une importance capitale dans le processus d'évaluation du système éducatif.



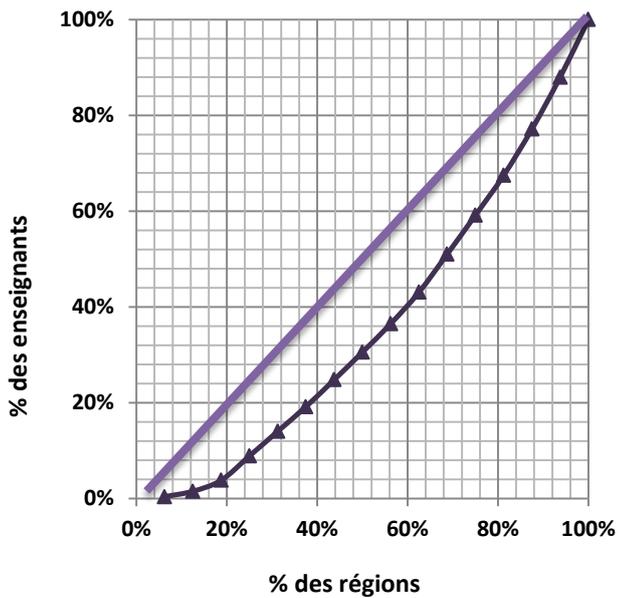
Graphique 56 : Répartition des enseignants par cycles et par milieu en 2013-14



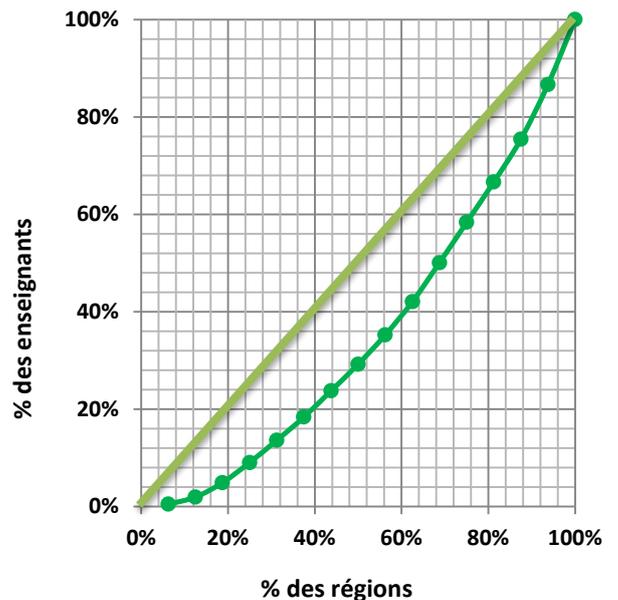
Graphique 57 : Courbe de Lorenz (Enseignants du primaire par régions en 2013-14)



Graphique 58 : Courbe de Lorenz (Enseignants du collégial par régions en 2013-14)



Graphique 59 : Courbe de Lorenz (Enseignants du qualifiant par régions en 2013-14)





A2- L'équité en termes de répartition des ressources

La répartition des bénéficiaires des cantines scolaires au niveau primaire et des internes au niveau secondaire n'est pas équitable, néanmoins la recherche de l'équité absolue n'est vraisemblablement pas souhaitable à cause des niveaux de développement différenciés des régions.

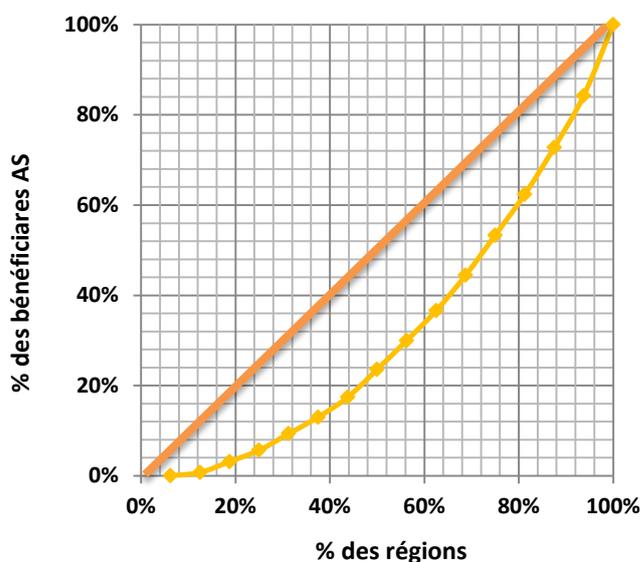
Les disparités entre régions en matière de nombre de bénéficiaires des cantines scolaires ou des internats sont traduites par les courbes de Lorenz qui se situent relativement loin de leurs diagonales. Le graphique ... montre, à titre d'exemple, que 60% des régions ne détiennent que près de 30% des bénéficiaires de cantines scolaires.

L'éloignement des 3 courbes de Lorenz de leurs diagonales témoigne, donc, d'une disparité accrue entre les régions en termes d'appui social. Cependant cette disparité peut traduire une équité verticale au détriment de l'équité horizontale, en tenant compte des spécificités régionales telles que les conditions socioéconomiques de la population et les niveaux de scolarisation atteints par celle-ci.

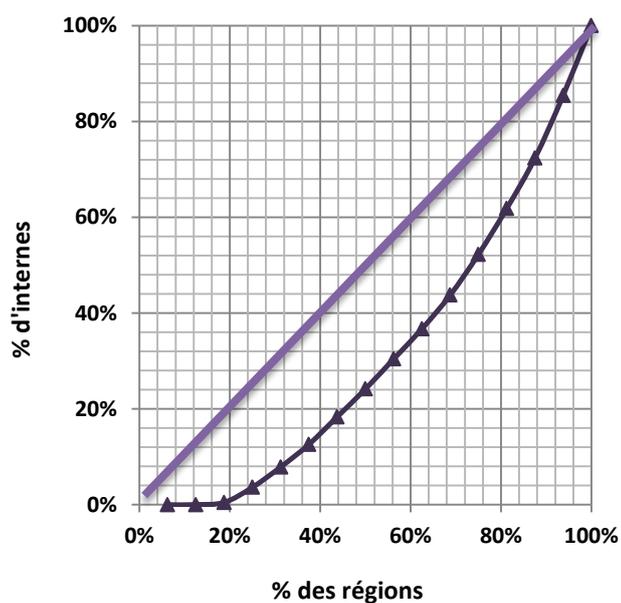
16. Répartition des bénéficiaires de l'appui social



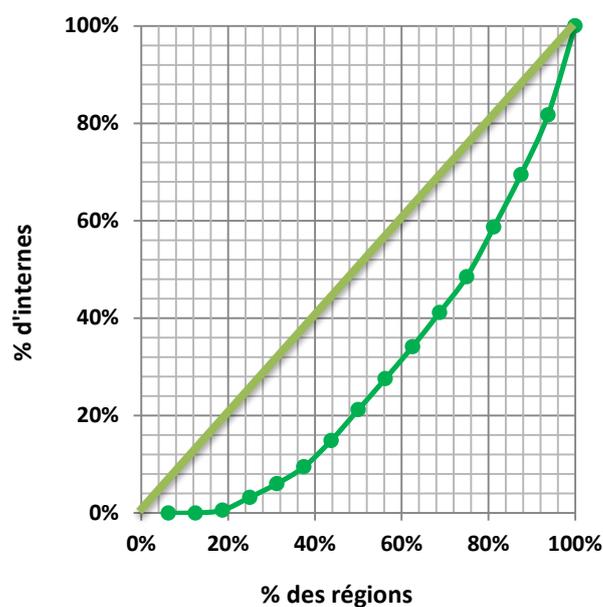
Graphique 60 : Courbe de Lorenz (Bénéficiaires de la restauration au primaire par régions en 2013-14)



Graphique 61 : Courbe de Lorenz (Internes du collégial par régions en 2013-14)



Graphique 62 : Courbe de Lorenz (Internes du qualifiant par régions en 2013-14)



Gestion de ressources humaines



*A1- Déploiement des
enseignants*

L'enseignant est l'élément central et le moteur de tout système éducatif. Il est l'interlocuteur direct de l'apprenant et le héraut de toute initiative. Sa motivation, sa formation et son adhésion au changement sont des conditions fondamentales pour la réhabilitation de notre système éducatif.

Or les incohérences relatives au déploiement et à la formation des enseignants montrent que notre système éducatif est encore à la recherche d'une stratégie globale et intégrée de gestion des ressources humaines.

En effet toutes les réformes qu'a subies notre système éducatif n'ont pas réussi à résoudre les anomalies dont souffre la gestion des ressources humaines.

Il se trouve qu'actuellement les enseignants sont mal répartis entre établissements. On assiste souvent à un besoin grandissant d'enseignants à côté d'un sureffectif d'enseignants au niveau de chaque région et même au niveau de chaque préfecture ou province. En outre une part importante des enseignants ne réalise pas sa charge horaire légale.

Bien que les enseignants aient acquis une grande expérience dans l'exercice de leur fonction, ils sont peu apte aux changements et aux évolutions de l'environnement eu égard à leurs âges, à leurs formations et à leurs réticences vis-à-vis des réformes.



A1- Déploiement des enseignants

L'évolution des effectifs d'enseignants durant les six dernières années est disparate selon les cycles d'enseignement. Alors que l'enseignement primaire a perçu une chute de son effectif d'enseignants (-2,1%), les enseignements secondaires collégial et qualifiant ont connu une amélioration de leurs effectifs respectivement de l'ordre de 1,8% et de 25,5%. La parité genre et entre milieu en termes d'affectation des enseignants est presque assurée pour l'enseignement primaire, cependant elle est loin de l'être pour l'enseignement secondaire.

En effet, au primaire, le nombre d'enseignant s'est infléchi de 128 147, en 2007-08, à 125 496, en 2013-14, soit une régression globale de 2,1%. Au collégial, le nombre d'enseignants s'est amélioré de 54 705, en 2007-08, à 55 688, en 2013-14, soit une progression de 1,8%. C'est à fortiori au qualifiant que le nombre d'enseignants a spectaculairement augmenté en passant de 35 777, en 2007-08, à 44 895, en 2013-14, soit une progression de 25,5%. Ces tendances ne sont, en fait, que le résultat des évolutions des effectifs d'élèves dans les différents cycles d'enseignement.

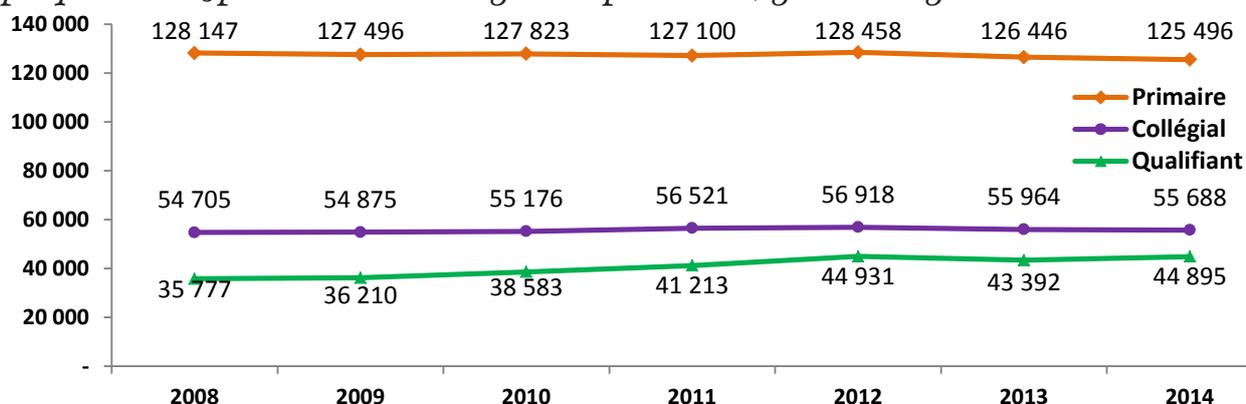
Quand à la répartition des enseignants selon le milieu, il importe de souligner que, pour le primaire, le milieu rural est avantagé par l'affectation de 76 780 enseignants, en 2013-14, contre 48 176 pour le milieu urbain. Cependant cette situation est inversée dans les deux cycles de l'enseignement secondaire. En 2013-14, le nombre d'enseignants du collégial affecté en milieu rural est seulement de 17 176 contre 38 152 pour le milieu urbain. Pire encore, pour l'enseignement qualifiant, le nombre d'enseignant qui exercent dans le milieu rural n'est que de 7 416 alors que le nombre de ceux exerçant en milieu urbain s'élève à 37 479.

La féminité du corps enseignant est globalement satisfaisante dans l'enseignement primaire avec un taux de féminité (F/H) de l'ordre de 89,6%, alors qu'elle est encore faible dans l'enseignement secondaire avec des taux de féminité de 67,7% au collégial et de 52,7% au qualifiant. Il importe de souligner que les d'enseignantes sont mieux représentées dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Fort est de constater aussi que leur nombre dépasse de loin celui des hommes dans l'enseignement primaire urbain (F/H=167%).

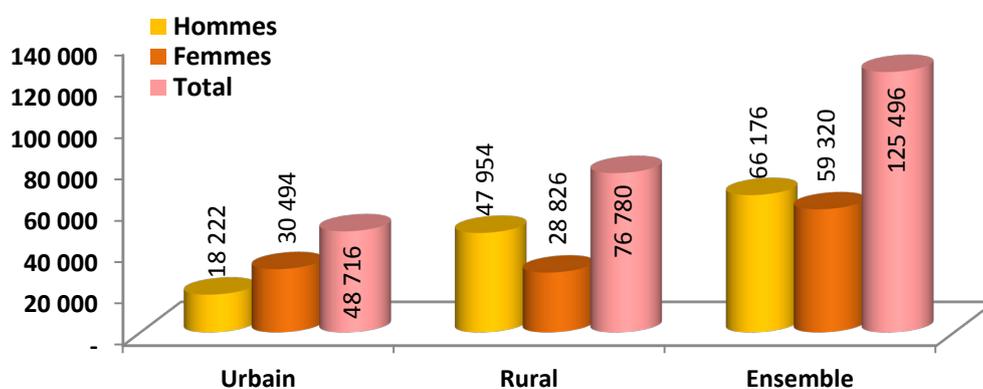
17. Répartition des enseignants par milieu et genre



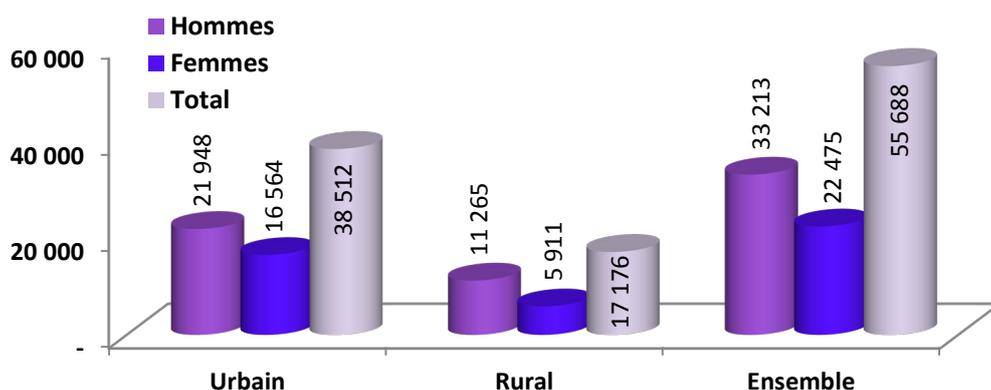
Graphique 63 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région



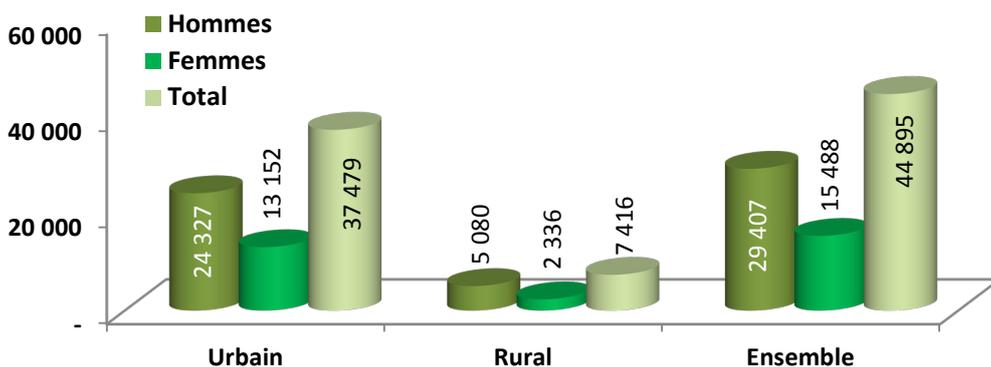
Graphique 64 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région au primaire



Graphique 65 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région au collégial



Graphique 66 : Répartition des enseignants par milieu, genre et région au qualifiant





A1- Déploiement des enseignants

L'analyse de la pyramide des âges du personnel enseignant indique une tendance de vieillissement relatif du corps enseignants dans tous les cycles d'enseignement. La répartition des enseignants par tranche d'âges, montre que la part de la population de la tranche d'âge de 50 ans et plus, a tendance d'augmenter mais avec une intensité plus forte au secondaire qualifiant et un peu moins au secondaire collégial.

Il va sans dire que l'âge a probablement une influence sur l'acte d'enseigner, étant donné que l'enseignant est primordiallement un animateur de groupe sensible aux évolutions de son environnement. A cet effet, le corps enseignant marocain est peu entrain à ces nouvelles aptitudes, vu que près de 38% des enseignants ont 50 ans et plus et que l'âge moyen des enseignants des trois cycles primaire, collégial et qualifiant est respectivement de 42,8 ans, de 43,1 ans et de 42 ans.

La pyramide des âges des enseignants du primaire, en 2013-14, révèle que la tranche la plus importante est celle des 50-59 ans, avec un effectif de 46 825, soit 38% des enseignants, suivi de celle des 30-39 ans, avec un effectif de 42 847, soit 38%. Il importe de souligner aussi que l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes pour les enseignants de moins de 40 ans. Par contre au-dessus de 40 ans les hommes deviennent plus nombreux. Globalement les femmes sont plus présentes dans la tranche d'âge 30-39 ans, avec une proportion de 28%.

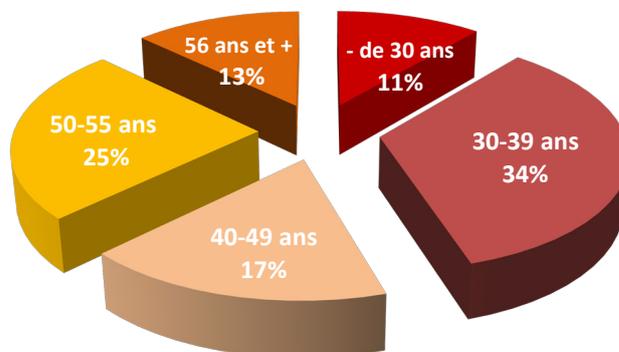
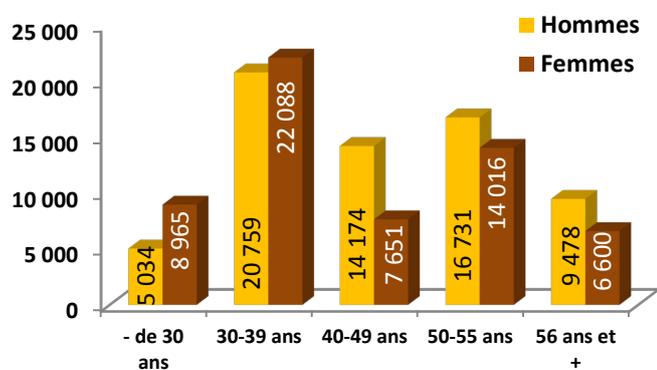
La répartition des enseignants du collégial par âge, en 2013-14, témoigne d'une structure semblable à celle du primaire. Ainsi la tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 50-59 ans avec un effectif de 21 325, soit 38% des enseignants, suivi par celle des 30-39 ans avec un effectif de 13 347, soit 24%. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes pour toutes les tranches d'âges. Elles sont plus présentes dans la tranche 50-59 ans, soit 35%, et à peu près régulièrement réparti dans les autres tranches.

Au qualifiant la pyramide des âges, en 2013-14, ne s'éloigne pas de celles des deux autres cycles, avec une prépondérance de la tranche 50-59 ans, soit 32% des effectifs, suivi par celle des 30-39 ans, avec une proportion de 24%. Les effectifs des femmes sont nettement inférieurs à ceux des hommes, ils ne représentent qu'un peu plus de la moitié des effectifs de chaque tranche d'âge et ils sont régulièrement répartis selon les tranches d'âges, à l'exception d'une faible présence dans la tranche de moins de 30 ans.

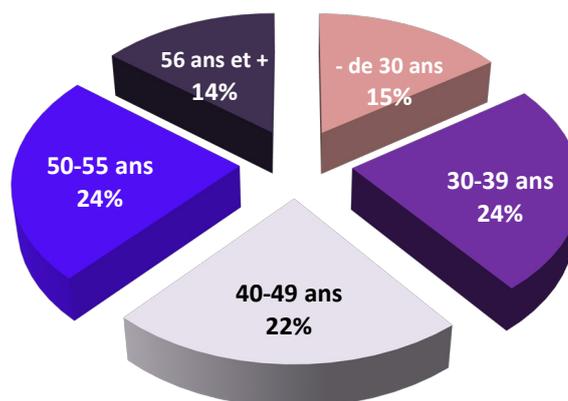
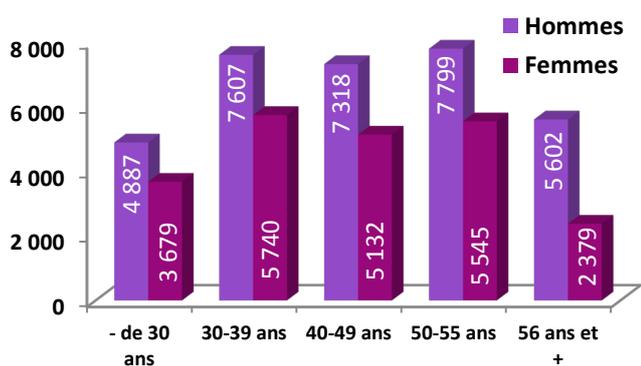
18. Répartition des enseignants par âge



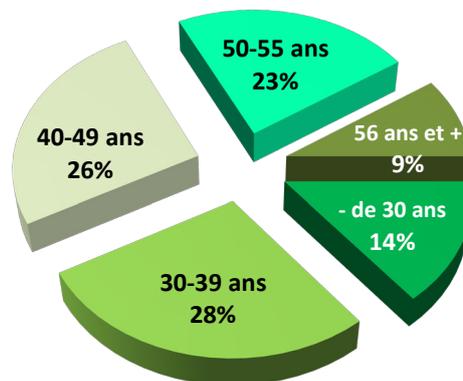
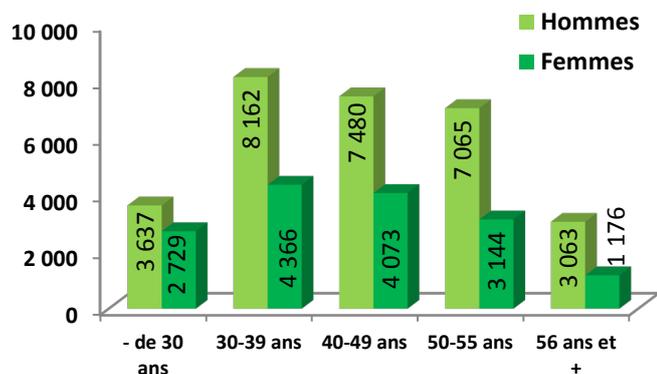
Graphique 67 : Enseignants du primaire par tranches d'âges en 2013-14



Graphique 68 : Enseignants du collégial par tranches d'âges en 2013-14



Graphique 69 : Enseignants du qualifiant par tranches d'âges en 2013-14





A1- Déploiement des enseignants

Sans stratégie de relève à long terme de gestion et de formation du personnel enseignant, le MENFP court plusieurs risques dont le plus important est d'affaiblir de manière substantielle sa capacité d'assurer la continuité des services éducatifs.

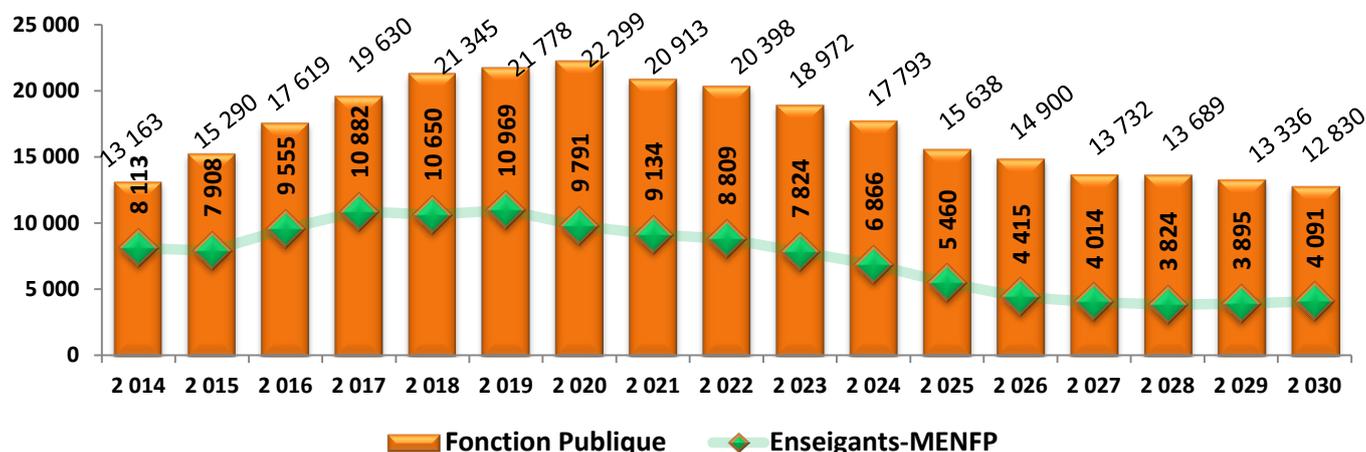
Les deux graphiques 70 et 71 montrent d'une part, l'ampleur des départs à la retraite d'ici 2030 parmi les enseignants du primaire et du secondaire qui résulte de l'effet du vieillissement du corps enseignant et d'autre part les besoins croissants en enseignants qui résultent de l'accroissement des départs à la retraite, associé à l'évolution de la demande.

Les départs à la retraite des enseignants vont s'accroître au cours des prochaines années au point d'atteindre 58 077 soit 53,4% des départs à la retraite dans la fonction publique à l'horizon 2019. La situation va s'empirer en 2030 puisque le nombre de départs à la retraite des enseignants atteindra 126 200 soit 43% du total de l'effectif des départs à la retraite dans la fonction publique. D'autant que « ces départs ne sont pas remplacés comme il se doit ».

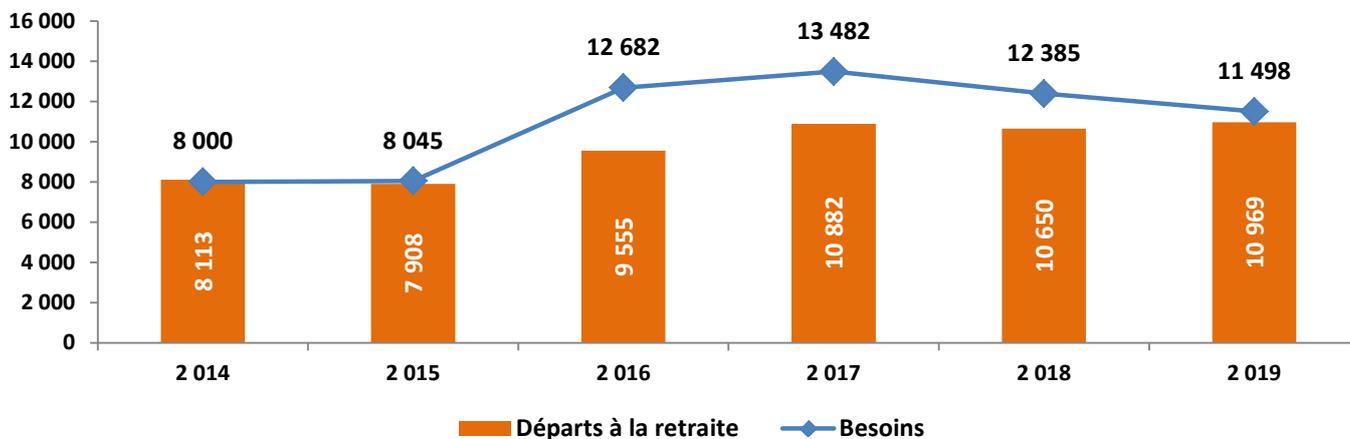
Les besoins en enseignants dépassent de 16% les départs à la retraite pour la période 2016-2019. Les prévisions faites par la DSSP période 2014-2019, montrent l'ampleur des besoins pour les prochaines années avec un moyen annuel de 11 015 postes (4 065 au primaire, 3 607 au collégial et 3 344 au qualifiant).



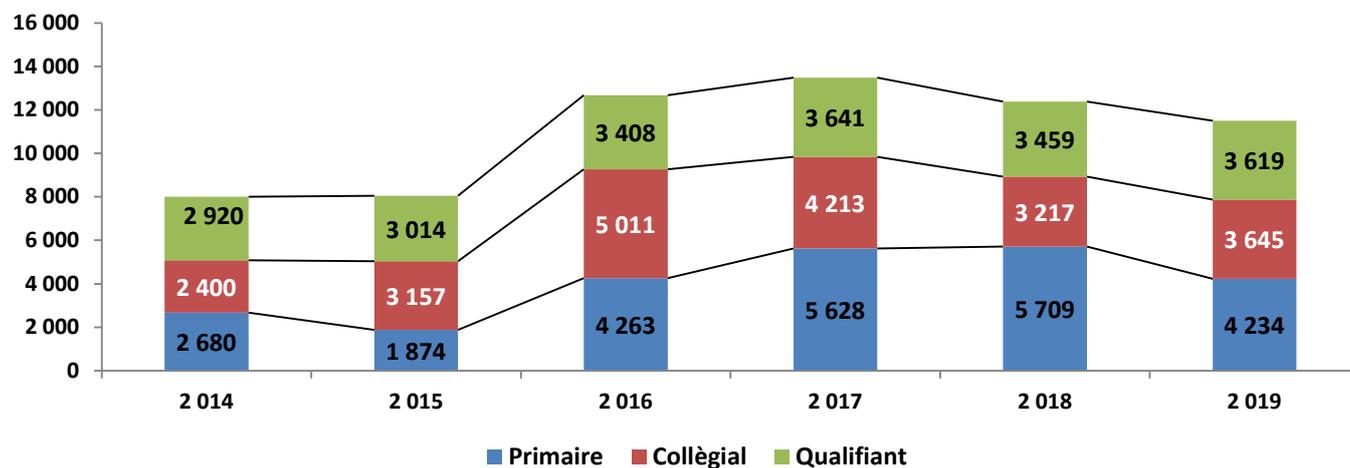
Graphique 70 : Départs à la retraite des enseignants comparés aux départs de la fonction publique



Graphique 71 : Besoins en enseignants comparés aux départs à la retraite



Graphique 72 : Besoins en enseignants par cycle





A1- Déploiement des enseignants

L'accumulation des anomalies de la mauvaise gestion des ressources humaines pendant plusieurs années a abouti à une situation où le besoin en enseignants est presque dans les mêmes grandeurs que le nombre des enseignants en sureffectif. Cette situation est partagée que ce soit au niveau national, régional ou provincial.

En effet, en 2013-14, alors que le besoin en enseignants est de 2325 au primaire, on trouve que dans le même cycle le nombre d'enseignants en surnombre est de l'ordre de 1943. La même situation est à constater dans les deux cycles de l'enseignement secondaire où le besoin est de 1310 contre 1280 en sureffectif au collégial et de 1158 contre 1017 au qualifiant.

Cette situation paradoxale peut être expliquée, au niveau national, par l'effet de structure des affectations des enseignants aggravée par les considérations sociales ou les pressions syndicales. Cependant, au niveau régional, cette situation ne peut s'expliquer que par une mauvaise gestion du personnel enseignant. A fortiori, dans la plus part des régions, le besoin en enseignants est presque le même que celui des enseignants en sureffectifs.

Ainsi, au primaire, la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer qui enregistre les plus grands nombres en termes de besoins et de sureffectifs soit respectivement 549 contre 653 ; suivi par la région de l'Oriental soit 263 contre 283.

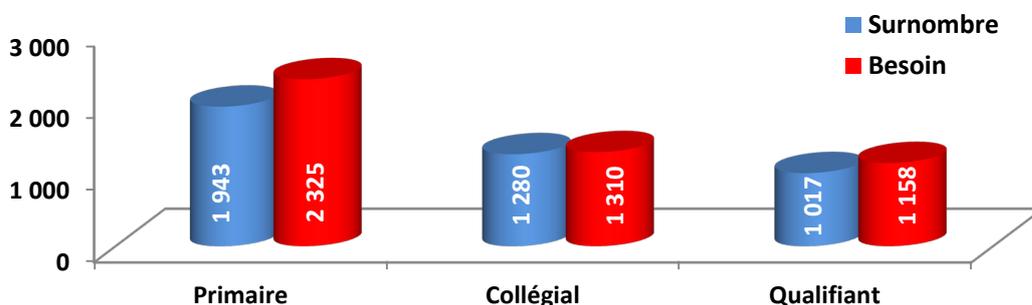
Au collégial, il importe de souligner que la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, en plus de son premier rang dans ce déséquilibre, elle enregistre un sureffectif qui représente près du double de ses besoins en enseignants, soit 200 contre 107, suivi par la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz où le surnombre est de 169 contre 93 en tant que besoin.

Au secondaire qualifiant, la situation est relativement meilleure puisque les enseignants en surnombre ne sont pas concentrés dans quelques régions et les besoins en enseignants dépassent les sureffectifs dans plus que la moitié des régions.

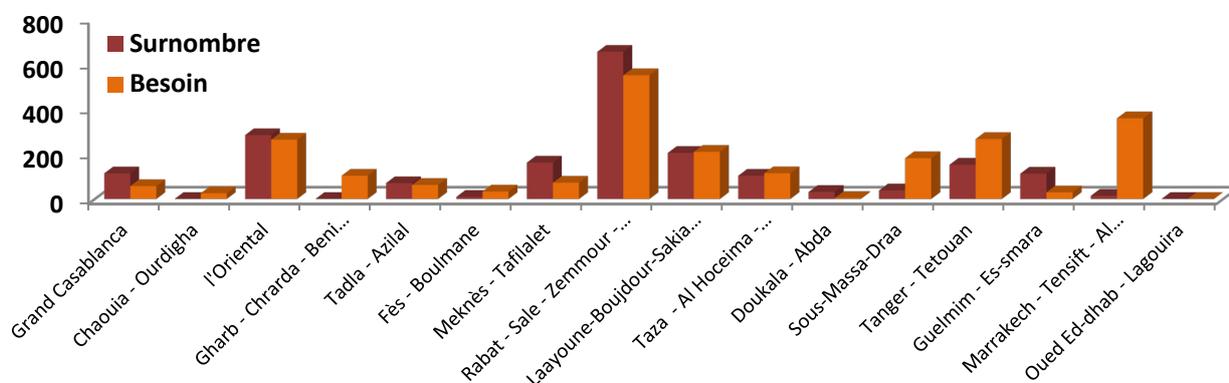
20. Répartition des enseignants en surnombre / en besoin



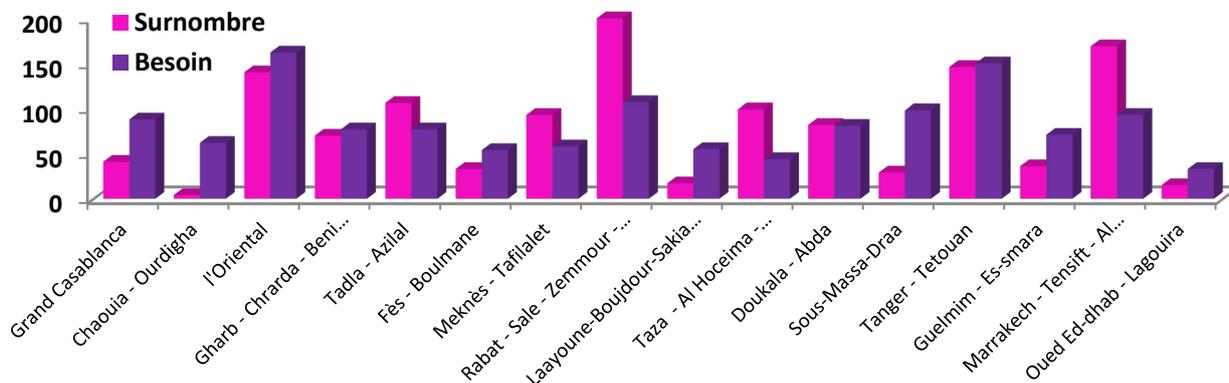
Graphique 73 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin par cycle



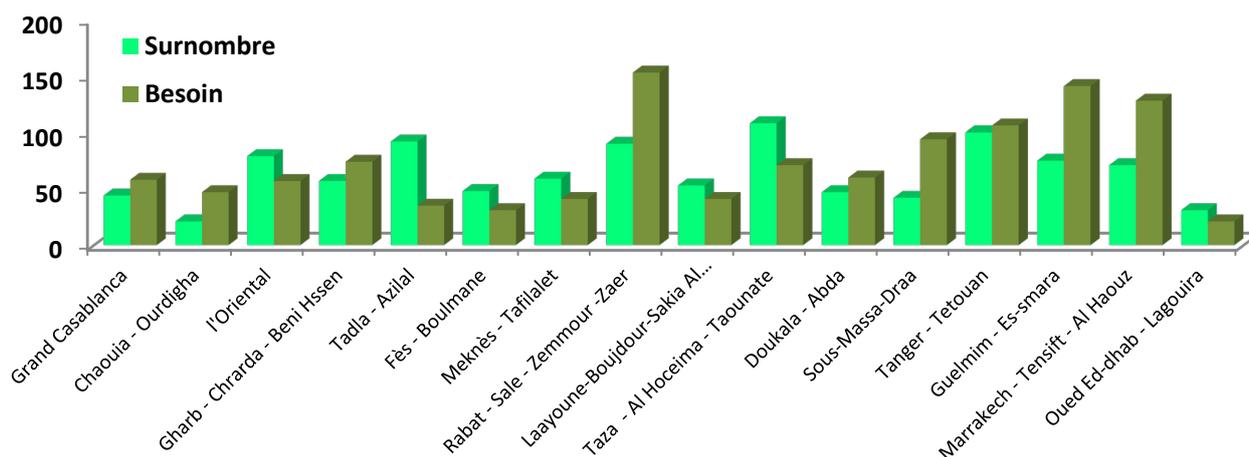
Graphique 74 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin au primaire par régions



Graphique 75 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin au collégial par régions



Graphique 76 : Répartition des enseignants en surnombre / en besoin au qualifiant par régions





A1- Déploiement des enseignants

L'utilisation des heures d'enseignement témoigne aussi d'une gestion qui laisse à désirer, surtout au niveau de l'enseignement secondaire. Bien que 99% des enseignants au primaire, en 2013-14, effectuent leur charge horaire légale (30 heures), il se trouve que seulement 35% des enseignants du collégial et pas plus de 22% de ceux du qualifiant effectuent leurs charges horaires légales respectives de 24 heures et de 21 heures.

Cette situation est d'autant plus troublante s'il on sache que près de 37% des enseignants du collégial exercent moins de 20 heures par semaine et que 34% des enseignants du qualifiant exercent moins de 18 heures par semaine.

Plus explicitement le déploiement des heures d'enseignement au primaire est satisfaisant, vu que 98,7% des enseignants effectuent leur charge horaire légale, alors que seulement 1,3% des enseignants qui sont sans tableau de service.

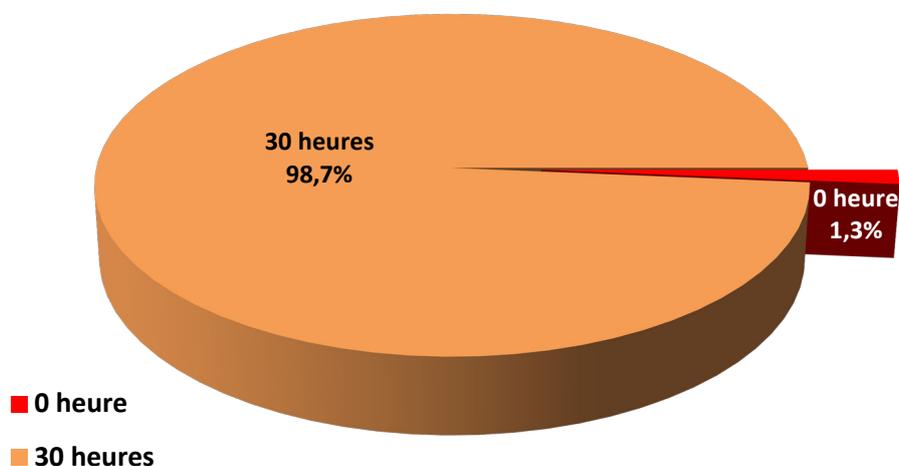
Par contre, au collégial, la sous-utilisation des heures d'enseignement est flagrante. En effet, en 2013-14, 1,1% des enseignants sont sans tableau de service, 36,5% de ceux-là effectuent moins de 20 heures par semaine, 27,2% exercent entre 20 et 23 heures et seulement 35,2% qui ont un tableau de service complet c'est-à-dire 24 heures.

Plus critique encore est la situation de déploiement des heures d'enseignement au qualifiant. A cet effet, 1,9% des enseignants sont sans tableau de service, 34,4% exercent moins de 18 heures par semaine, 41,5% effectuent entre 18 et heures et pas plus de 22,2% qui exerce un service complet de 21 heures.

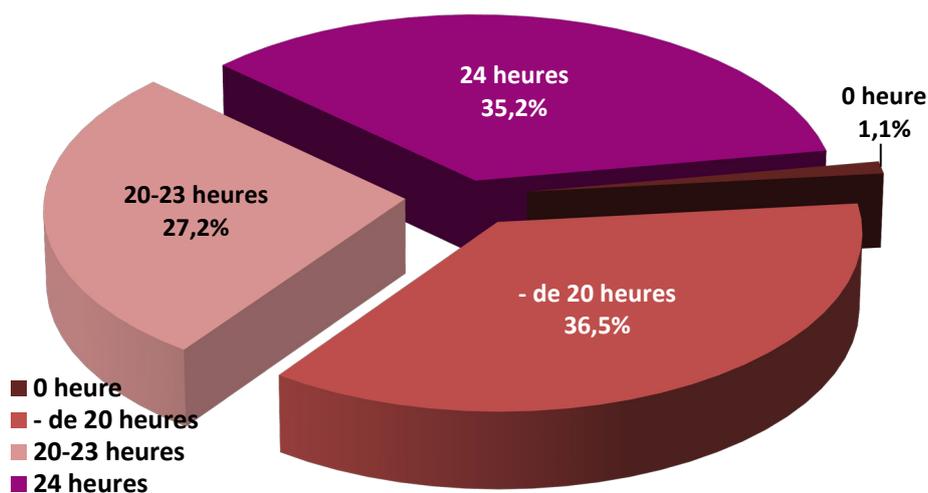
La sous-utilisation des heures d'enseignement dans l'enseignement secondaire est souvent rapportée à des facteurs structurels du système éducatif tels que la spécialisation avancée du corps enseignant, les tailles parfois très petites des établissements et l'insuffisance des infrastructures d'accueil des élèves.



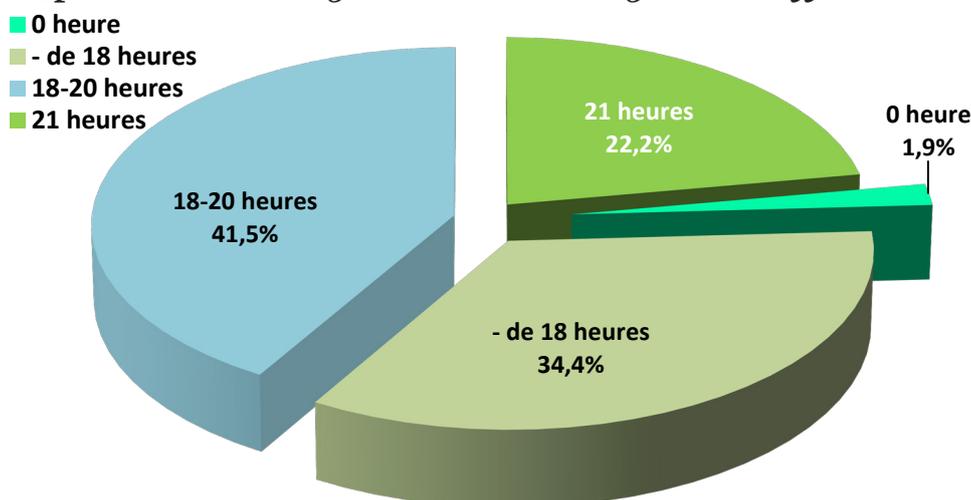
Graphique 77 : Répartition des enseignants selon la charge horaire effective au primaire



Graphique 78 : Répartition des enseignants selon la charge horaire effective au collégial



Graphique 79 : Répartition des enseignants selon la charge horaire effective au qualifiant





A2. Formation des enseignants

Pour développer un système éducatif, il est nécessaire de recruter un nombre suffisant d'enseignants qui possèdent les qualifications requises. En effet, plus les enseignants sont qualifiés, plus grandes sont les chances du système éducatif d'atteindre ses objectifs.

Toutefois les enseignants au Maroc ne semblent pas toujours bénéficier de toutes les qualifications nécessaires à la réussite de leur mission et à leur participation active à la réhabilitation du système. Leur formation initiale paraît souvent insuffisante, tandis que l'absence de formation continue constitue un frein à l'amélioration de leurs compétences. Par ailleurs, le corps d'inspection, cantonné dans une fonction de contrôle, n'assure pas toujours la mission d'orientation, d'encadrement et de soutien auprès des enseignants.

Pour un métier de plus en plus complexe et exigeant, la durée de la formation initiale semblent courte et insuffisante et sa nature inadéquate au regard de toutes les compétences que doivent acquérir les futurs enseignants. Par ailleurs l'éparpillement et l'irrégularité de la formation continue font que les enseignants se trouvent généralement désarmer devant les déficit que posent la transformation et l'évolution rapide du savoir.



A2- Formation des enseignants

La promotion interne a complètement bouleversée la répartition des enseignants par grade. Hormis 14% des enseignants du primaire et près de 15% de ceux du collégial, tous les enseignants de l'enseignement scolaire, en 2013-14, se trouvent agencés à un niveau égal ou supérieur au 2ème grade. Lequel grade est identique à l'échelle 10 et sous-entend une formation équivalente à la licence et une rémunération mensuelle moyenne de 6000 Dh.

Ainsi, en 2013-14, les enseignants du primaire du 1er grade représentent 28,4%, ceux du 2ème grade représentent 57,1% et ceux du 3ème grade ne constituent que 14,1%. Il s'en suit que près de 85% des enseignants du primaire sont relativement bien rémunéré et censé avoir une formation académique satisfaisante.

La répartition des enseignants du collégial par grade révèle que 45,3% des enseignants sont classés dans le 1er grade, 35,7% sont classés dans le 2ème grade et seulement 14,8% le sont encore dans le 3ème grade. Il en découle que près de la moitié des enseignants ont une échelle de rémunération mensuelle moyenne supérieur à 8000 Dh et sont censé avoir une formation supérieur à la licence.

Quand à la catégorisation des enseignants du qualifiant, il en ressort que 30,7% sont classés dans le grade principal, 36% dans le 1er grade et 28,2% dans le 2ème grade. Ainsi les 2/3 des enseignants du qualifiant se trouvent dans une échelle de rémunération supérieur à 9000 Dh et ils sont susceptible d'avoir une formation équivalente ou supérieur à « bac+5 ».

La répartition des enseignants par grade, déterminée surtout par la promotion interne, insinue un certain niveau de formation continue acquis pendant l'exercice de la fonction (examen professionnel, obtention de diplôme, expérience acquise). Par contre la distribution des enseignants par cadre renvoie surtout à la formation initiale des enseignants selon 3 catégories de professeurs : primaire, collégial et qualifiant.

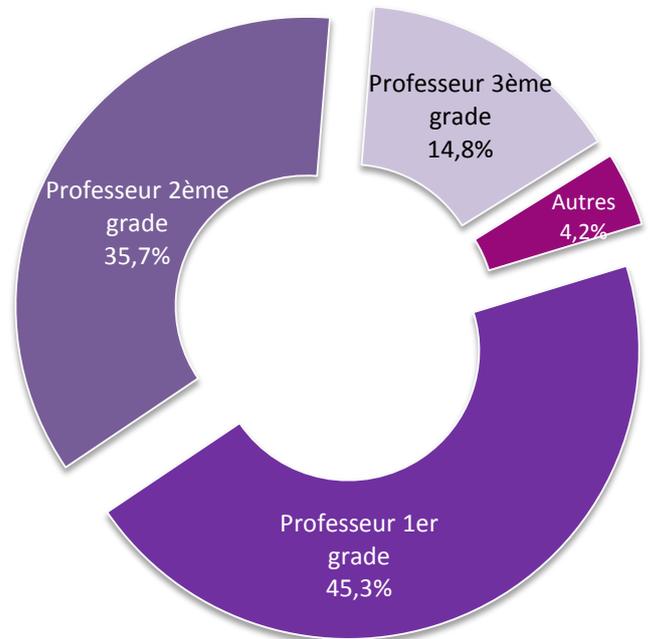
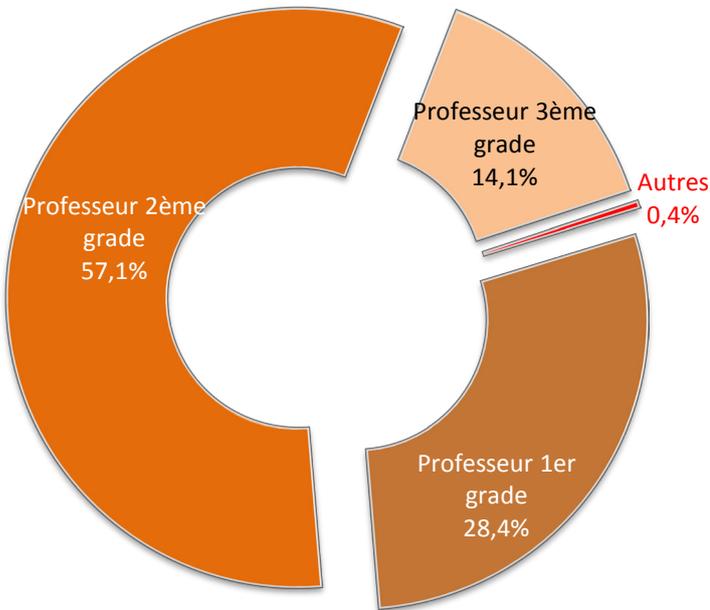
Bien que presque tous les professeurs de l'enseignement primaire enseignent dans leur cycle approprié, il se trouve que près de 6% des enseignants du collégial et près de 7% des enseignants du qualifiant enseignent dans des cycles non appropriés. Ainsi pour l'enseignement collégial 0,17% sont des professeurs du primaire, 1,65% sont des professeurs du qualifiants et 4,16% sont d'autres cadres (ingénieur, attaché pédagogique, ...). De même pour l'enseignement secondaire qualifiant, 0,22% sont des professeurs du primaire, 1,36% sont des professeurs du collégial et 5,17% sont d'autres cadres.

22. Répartition des enseignants par grade



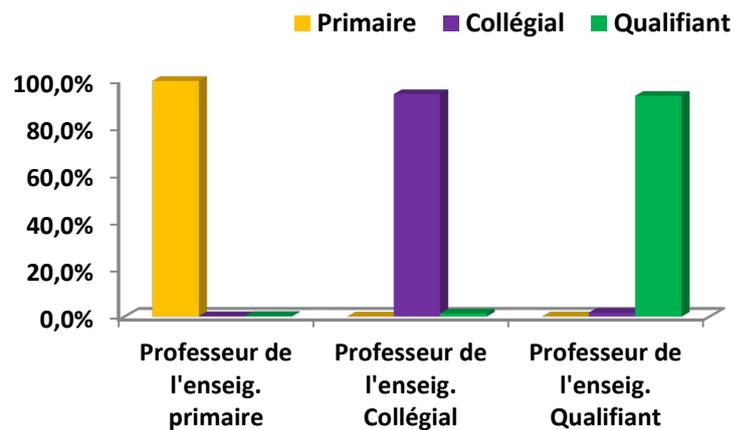
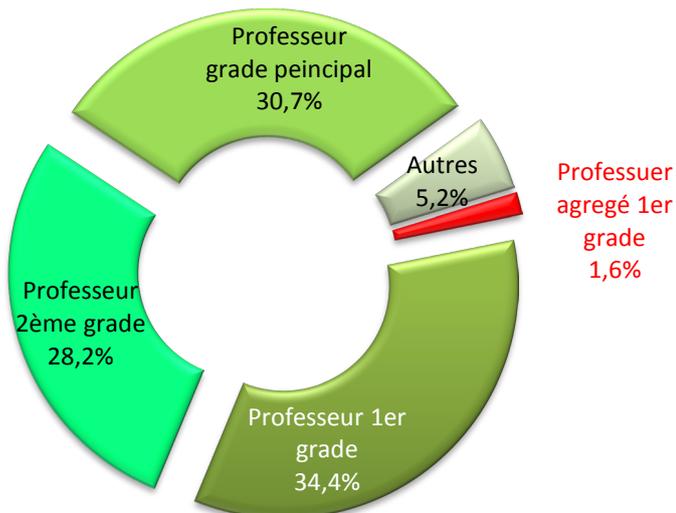
Graphique 80 : Répartition des enseignants du primaire par grade (2013-14)

Graphique 81 : Répartition des enseignants du collégial par grade (2013-14)



Graphique 82 : Répartition des enseignants du qualifiant par grade (2013-14)

Graphique 83 : Répartition des enseignants par cadre dans chaque cycle (2013-14)





A2- Formation des enseignants

Globalement les enseignants du Maroc sont expérimentés. La moyenne des années d'expérience, en 2013-14, est de l'ordre de 19 ans pour les enseignants du primaire, de 17,6 ans pour ceux du collégial et de 15,6 ans pour ceux du qualifiant. Les enseignants qui ont effectués plus de 10 ans de service représentent 80% au primaire, 66% au collégial et 58% au qualifiant.

Les enseignants du primaire qui ont accumulé plus de 10 ans d'expérience, en 2013-14, sont au nombre de 97 999, soit 80%, ceux qui ont exercé plus de 20 ans sont au nombre de 51 474, soit 42% et ceux qui ont passé plus de 30 ans sont au nombre de 26 039, soit 21%.

De même les enseignants du collégial qui ont exercé plus de 10 ans de service sont au nombre de 35 835, soit 66%, ceux ayant passé plus de 20 ans d'années de service se compte en 23 976, soit 44%, et ceux ayant enseigné plus de 30 ans sont de l'ordre de 10 647, soit 19%.

C'est l'enseignement secondaire qualifiant qui compte le plus de nouveaux recrûts avec 18 814 enseignants qui ont moins de 10 ans d'expérience, soit 42% des enseignants de ce cycle. Ceux qui ont plus de 30 de service ne représentent que 13%.

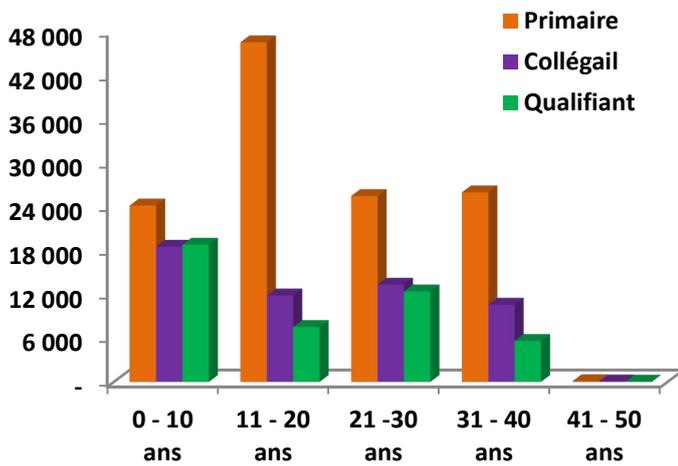
Il importe de signaler aussi que les enseignants qui ont exercé plus de 40 ans ne représentent qu'une infime proportion (0,1%) pour les trois cycles de l'enseignement scolaire.

Tout compte fait, il semble que les enseignants du Maroc sont, en majorité, bien expérimenté pour mener à bien leur besogne. Toutefois la déficience de l'encadrement pédagogique et le manque d'une formation continue systématique ne permettent pas de tirer le maximum de profit de ces longues années d'expérience.

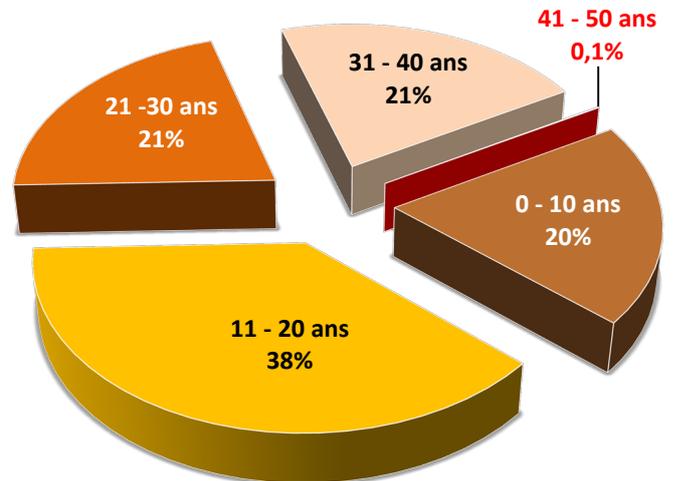
23. Répartition des enseignants par nombre d'année d'expérience



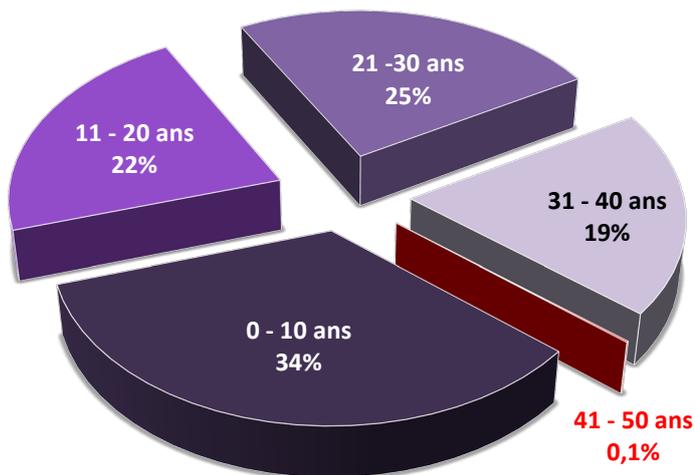
Graphique 84 : Répartition des enseignants par années d'expériences



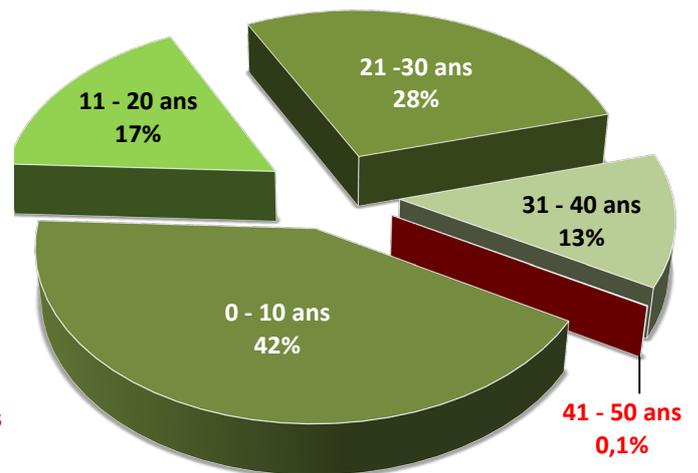
Graphique 85 : Répartition des enseignants du primaire par années d'expériences



Graphique 86 : Répartition des enseignants du collégial par années d'expériences



Graphique 87 : Répartition des enseignants du qualifiant par années d'expériences





A2- Formation des enseignants

La quasi-totalité des enseignants du Maroc a reçu une formation initiale d'au moins une année dans un centre de formation, le diplôme exigé pour accéder à ce centre est au moins le baccalauréat. Néanmoins ces centres de formation, non intégrés au système de l'enseignement supérieur, étaient cantonnés dans le Ministère de l'Éducation Nationale avec des programmes propres loin de la recherche et de l'innovation pédagogique.

Le développement des Centres de Formation des Instituteurs (CFI), des Centres Pédagogiques Régionaux (CPR) et des Ecoles Normales Supérieures (ENS) a permis la formation de la quasi-totalité des enseignants en exercice actuellement. Globalement ces centres de formations ont formé 296 760 enseignants, soit : 168 612 enseignants du primaire dans les CFI de 1957 à 2011 ; 85 037 enseignants du collégial dans les CPR de 1972 à 2011 ; 43 085 enseignants du qualifiant dans les ENS de 1984 à 2011.

Il se trouve que la population actuelle des 226 079 enseignants est composée d'une grande majorité (97%) ayant effectuée sa formation initiale dans un centre de formation et d'une petite minorité (3%) ayant accédé au métier sans avoir bénéficié de formation initiale. Il s'agit surtout des diplômés chômeurs recrutés en circonstances exceptionnelles entre 2008 et 2011.

Presque tous les enseignants en exercice actuellement ont accédé aux centres de formations avec un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat et ont bénéficié d'une durée de formation initiale supérieure ou égale à une année. Néanmoins ces centres de formation, qui n'avaient pas de lien avec l'enseignement supérieur, ont leurs propres programmes de formation et, par là même, souffrent d'un manque d'ouverture et d'innovation.

Pendant les 20 dernières années ces centres de formation ont formés 133 218 enseignants, soit 78 274 pour le primaire, 31 780 pour le collégial et 23 164 pour le qualifiant.

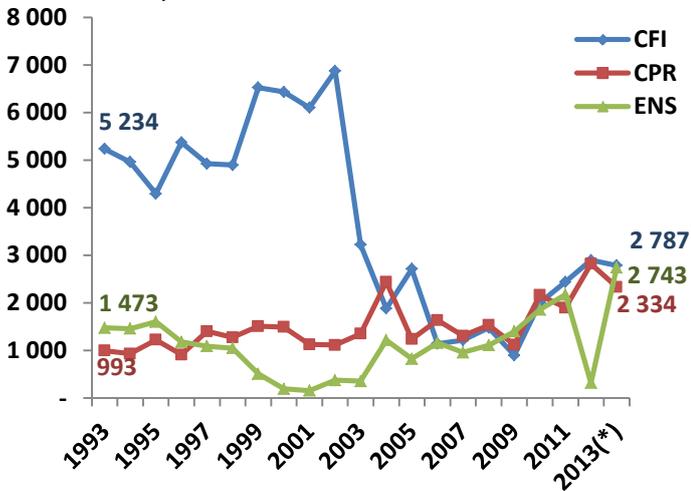
Les effectifs des stagiaires des centres de formation ont perçus des évolutions très fluctuantes, surtout pour ceux des CFI. Ce flottement des effectifs formés est dû essentiellement à ce qu'ils sont déterminés par le nombre de postes budgétaires alloués chaque année au Ministère de l'Éducation Nationale et non pas par les besoins des établissements scolaires.

Toutefois un type novateur d'établissement de formation a vu le jour, en 2012, il s'agit des Centres Régionaux des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEF). À cet effet, chaque région du Royaume est dotée d'un CRMEF dont le siège est créé au chef-lieu de la région, avec des annexes dans les provinces y rattachées, tout en exploitant les ressources héritées des CFI et des CPR. Le concours d'accès aux CRMEF est ouvert aux licenciés. Les études y durent une année et débouchent sur un diplôme de professeur de l'un des trois cycles scolaires.

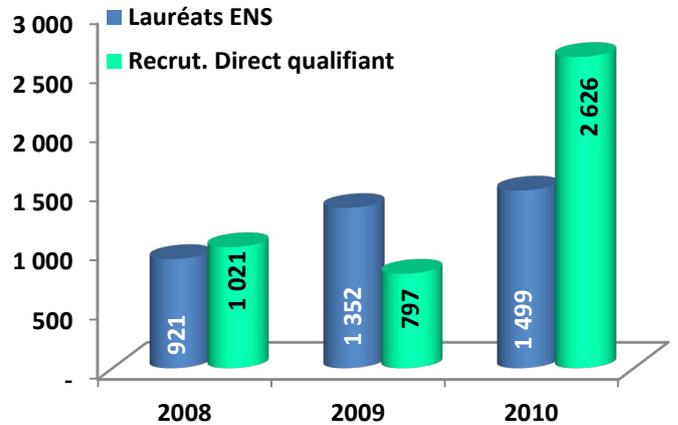
24. Formation initiale des enseignants



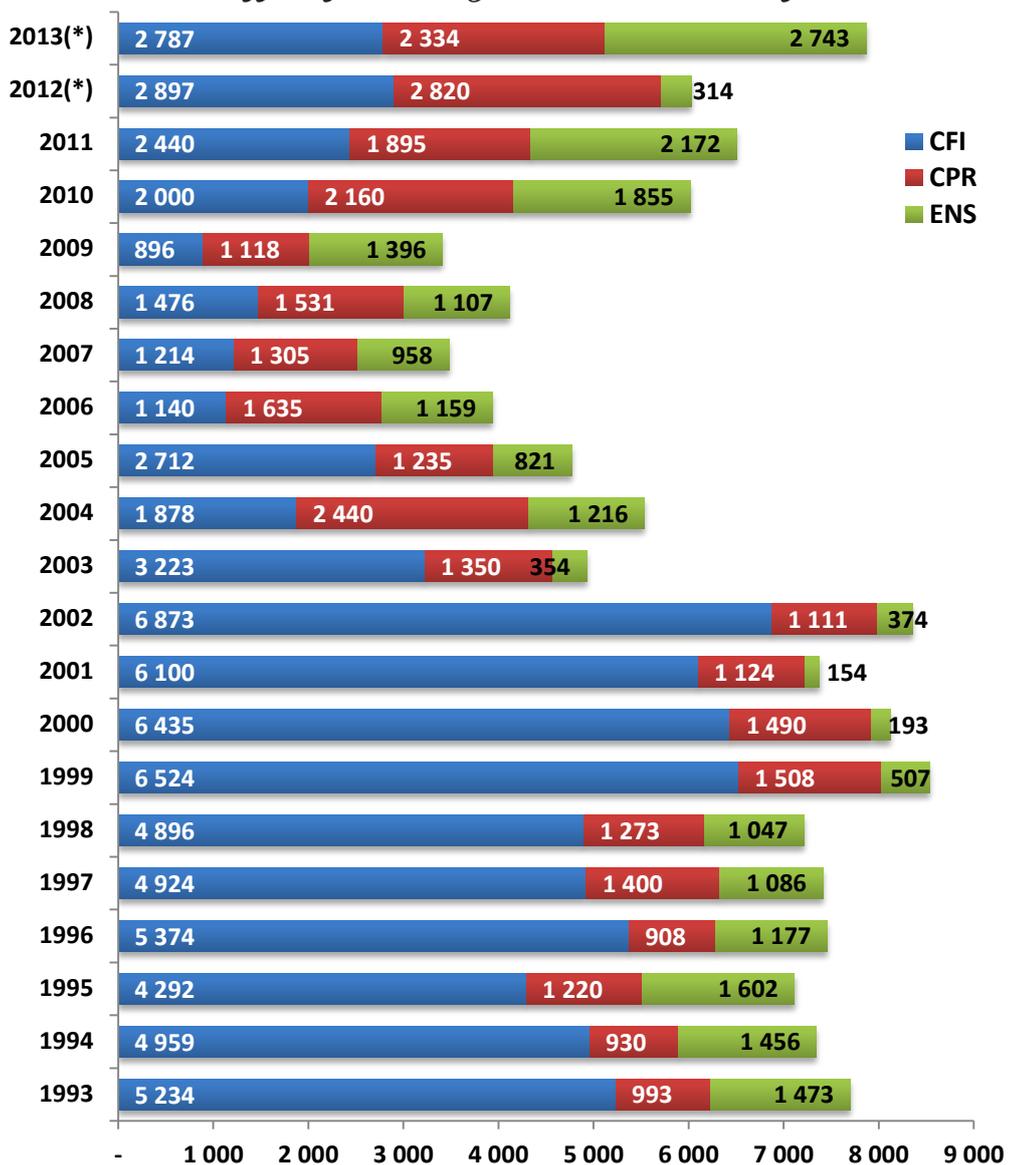
Graphique 88 : Evolution des lauréats des centres de formation



Graphique 89 : Recrutement direct des enseignants entre 2008 et 2010



Graphique 90 : Evolution des effectifs des stagiaires des centres de formation



(*) Nouvelle configuration des centres de formation (CRMEF)



A2- Formation des enseignants

La formation continue des enseignants, au Maroc, se tient généralement deux fois par an sous forme de sessions de 5 jours chacune. Pendant les années 2000, les actions de formation continue ont touché près de 40 000 enseignants en moyenne annuelle. Ce n'est qu'avec l'avènement du Programme d'Urgence 2009-12 qu'une offre homogène de formation continue, portant essentiellement sur la pédagogie d'intégration, a concerné la quasi-totalité des enseignants.

Cependant la formation continue au Maroc reste globalement ponctuelle et, au cours de l'exercice de leur métier, les enseignants ne bénéficient pas d'une formation continue planifiée et systématique, visant leur recyclage et leur mise au diapason des développements récents de leur métier.

La formation continue menée dans le cadre du PU 2009-2012, visait principalement à impulser de nouvelles pratiques plus individualisées et plus centrées sur l'opérationnalisation des savoirs. Néanmoins son interruption brusque par ordre ministériel en 2011, n'a pas permis de capitaliser les pratiques pédagogiques et, par là même, d'atteindre les objectifs assignés.

Les principaux thèmes adressés aux enseignants entre 2009 et 2011 concernent surtout des modules correspondant à deux axes du PU à savoir « la Pédagogie d'Intégration » et le « Programme Génie (TICE) ».

Ces deux axes connaissent des taux de réalisations élevés avec 2 531 820 journées de formation réalisées entre 2009 et 2011. Les taux de réalisation généraux se situent au primaire autour de 45%, au collégial environ 90% et au qualifiant environ 50%.

Pour la PI, après une expérimentation en 2008-09, la généralisation des modules a été opérée avec un appui international (Belgique, BIEF) jusqu'en 2011. Ainsi la formation de 90% des enseignants à raison de 30 heures (5 jours) a donné lieu à une logistique et une planification très importante.

Pour les TICE, les opérations de formation généralisée ont été réalisées dans le cadre d'un programme ambitieux qui visait l'équipement massif des établissements, la diffusion des ressources pédagogiques numériques, la conduite de changement et la formation des différentes catégories d'acteurs.



Nonobstant ces avancées notables en matière de planification, de gestion et de réalisation de la formation continue des enseignants, la stabilisation des acquis et des stratégies reste le talon d'Achille des politiques éducatives qui souffrent de ruptures, parfois inconcevables, provoquée lors des changements des ministres et des gouvernements.

Cela étant, les CRMEF, en collaboration avec les AREF, sont actuellement appelés à exécuter et à opérationnaliser la stratégie du ministère dans le domaine de la formation continue. Et ce, par la participation à l'élaboration des plans annuels de formation continue.

Or, vu la situation actuelle où le ministère n'a pas encore élaborée de stratégie globale, quelques AREF en collaboration avec leurs CMRF ont déjà prévue et lancée des plans de formation régionaux qui répondent aux besoins de leurs enseignants, mais qui restent a fortiori sans repères pour évaluer et orienter leurs actions.

